

« Rôle et utilisation de la
presse dans l'affaire du tunnel
du Somport »

Mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Michel PAPY, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1997-1998.

Jean-Philippe CRABE.

Remerciements,

Je tiens à remercier :

Monsieur Michel Papy, mon directeur de recherche, qui a accepté ce sujet et qui m'a aidé tout au long de cette année.

La C.S.A.V.A., le Comité Somport Vallée d'Aspe et le Collectif « Alternative Pyrénéennes à l'Axe Européen E7 et au tunnel du Somport », qui m'ont permis d'accéder à leurs archives sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible.

Le Journal Sud-Ouest qui a répondu à mes questions et qui m'a permis de consulter ses archives, l'Express, l'Événement du Jeudi, le Nouvel Observateur et Pyrénées Magazine pour les dossiers qu'ils m'ont envoyés.

Je remercie également Monsieur Comon, enquêteur à la SOFRES, qui a bien voulu répondre à mes questions.

Je remercie enfin mes parents et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont soutenu tout au long de cette année.

A ma grand-mère Anna, née à Etsaut, Aspoise de toujours et à qui personne n'a jamais demandé son avis.

<u>Introduction.</u>	p.4
<u>1ère partie : Stratégie et comportement des anti-tunnels vis à vis de la presse</u>	
<u>1. Une stratégie presque spontanément tournée vers la presse.</u>	p.14
A. Historique et évolution.	p.14
B. Un vocabulaire et des choix d'images.	
<u>2. Une stratégie d'alliance locale et nationale, un comportement de " lobby " lié à la presse.</u>	p.31
A. Des alliances locales.	
B. Des alliances nationales et internationales.	
<u>3. Une stratégie qui influence le mouvement</u>	p.36
A. Le choix de l'écologie et de l'ours.	
B. Le choix des actions d'éclats.	
<u>2ème partie : La stratégie des pro-tunnels, l'utilisation d'une presse locale engagée.</u>	
<u>1. Une action beaucoup plus précoce et qui pose de grandes idées.</u>	p.42
A. Les arguments économiques.	p.43
B. Le challenge d'une région unie pour sa survie.	
<u>2. L'utilisation de la stratégie des anti-tunnels et de leurs faiblesses.</u>	p.53
A. Reprise d'un vocabulaire pour donner une image marginale.	
B. Criminalisation des anti-tunnels.	
C. L'enterrement de la lutte.	
<u>3. Le jeu de la population locale contre le reste du monde.</u>	p.69
A. La carte de la chasse.	
B. Une tendance à exciter la xénophobie.	
<u>3ème partie : Réflexions autour de ces stratégies.</u>	
<u>1. La stratégie des anti-tunnels a fonctionné mais a montré des limites.</u>	p.81
A. Une réussite qui se traduit par le rassemblement du 22 mai 1994.	p.81
B. Des conséquences graves : éclatement et problèmes avec la population locale.	
<u>2. Une action efficace qui a porté ses fruits mais n'est pas sans conséquences.</u>	p.90
A. L'action des pro-tunnels à travers la presse locale	
B. Des plaies toujours ouvertes.	
<u>3. Quelle place fut laissée à la population locale dans tout cela ?</u>	p.95
A. Une argumentation de part et d'autre galvaudée.	
B. Une population qui n'a véritablement jamais pu s'exprimer sur son avenir.	
C. Le problème de la presse se pose.	
Conclusion.	p.103

Introduction.

Juin 1989, Monsieur Chérèque, ministre français tuteur de la D.A.T.A.R. et Monsieur Corcuella ministre espagnol des œuvres publiques, signent le lancement des études techniques, financières et juridiques de faisabilité et de coût d'un tunnel sous le col du Somport. La presse locale relève le fait et Sud-Ouest titre «*Somport : projet définitif fin 89*». Les articles qui parlent des liaisons entre la France et l'Espagne dans la presse locale («Sud-Ouest Béarn-Soule », «la République des Pyrénées » et «l'Eclair des Pyrénées ») mettent tous l'accent sur le «franchissement des Pyrénées » et donc le (ou les) ouvrage(s) qui peut(vent) le résoudre : le(s) tunnel(s). Déjà le 30 septembre 1988, Sud-Ouest titrait, «*supprimer le mur pyrénéen* » et le 17 octobre, «*brouillards sur les transpyrénéennes* ». Un an plus tard, tendance identique, «*consensus sur le Somport* » (29 avril 1989).

Le tunnel du Somport est un chantier colossal, il peut sembler logique de s'en préoccuper autant. Mais l'attachement tourne vite à l'obsession et, durant les années suivantes, tout ce qui touche aux communications Béarn-Aragon est ramené à lui.

Fait significatif, le premier article témoignant d'une opposition a pour titre «*Bedous à l'heure du Somport* »¹ (République des Pyrénées, 04.10.1989). Pour le journaliste, le mot Somport «*hérissé l'ancien conseiller général du canton* ». Pourtant le maire de Bedous, Robert Balangué, parle plutôt des conséquences de l'élargissement de la Route Nationale 134 (R.N. 134) et non du tunnel. Pourquoi l'accent n'est-il pas mis là dessus ? Pourquoi, « le Somport », alors simple étude en vue d'un hypothétique projet, fait-il déjà les titres ? Mon propos n'est pas d'extrapoler. Mais le fait est là, incontournable. Il faut attendre mars 1991 pour que la convention du projet soit signée entre Louis Besson, ministre français de l'équipement et des transports, et José Borell son homologue espagnol² et, début mai 1994, pour que les premiers mètres soient creusés. Du début 1988 à la signature de mars 1991, 121 articles sont déjà parus, le tunnel du Somport est une réalité avant même d'être entamé.

¹ Cf. annexe 4.

² Cf. annexe 3.

Avec le recul, on pourrait croire à un phénomène d'hallucination collective tant cette tendance se généralise. Alors que le problème soulevé par les opposants est fondamentalement lié aux élargissements et déviations de la R.N. 134, rapidement, partisans comme opposants, parlent du tunnel du Somport. On devient « pro » ou « anti-tunnel ». Et il suffit de regarder le titre de ce mémoire ou son plan pour s'en convaincre.

Originaire de la Vallée d'Aspe, y revenant souvent, j'ai été témoin et acteur de ces événements. Depuis deux ans cette constatation m'obsède, tant elle paraît surréaliste avec un peu de recul. Personne n'est véritablement contre le tunnel du Somport en tant que tel et, pourtant, c'est autour de lui que l'on s'affronte et c'est de lui dont on parle.

Quant il a fallu choisir un sujet de maîtrise, le « Somport » s'est imposé naturellement. Localement, nous sommes à l'épicentre des événements et il est certain que cette affaire a marqué notre région. Mais le Somport dépasse ce cadre, des journaux nationaux, européens et même un groupe de rock new-yorkais³ se sont intéressés à cette « affaire ». Des hommes et des femmes se sont déplacés de toute la France et parfois d'Europe. Des militants Belges, Anglais, Allemand, Hollandais, Espagnols sont venus manifester contre ce projet. Le chantier est financé en partie par la Communauté Européenne et concerne directement deux pays (la France et l'Espagne). Il s'inscrit dans l'axe européen E07 et se trouve à la croisée des axes Bordeaux-Valence et Toulouse-Madrid.

Ici se confrontent des intérêts multiples, locaux, nationaux et européens, écologiques, économiques et politiques à différents niveaux. C'est un symbole de notre société : un choix qui concentre beaucoup d'énergie et d'investissements. C'est aussi un exemple significatif d'une certaine forme de combat politique qui s'est développée ces dernières années. Un combat qui s'oppose à un projet décidé et lancé par l'Etat et les pouvoirs locaux, qui sort du cadre de la vie parlementaire, et qui regroupe des gens, des associations, des groupes politiques et des syndicats qui se mobilisent pour des raisons différentes. Un groupe hétéroclite conteste un choix politique, comment agissent-ils, comment peut-on résoudre un tel problème ?

Comment donc ne pas s'intéresser au Somport ? Le choix du thème fait, d'une même logique, le problème de la presse m'a semblé incontournable parce que, tous simplement, neuf ans durant, j'ai parlé et je parle encore du problème du « tunnel du Somport » quand je pense aux enjeux et aux conséquences de l'élargissement de la R.N. 134.

³ Cité par Franck Mundulbeltz, « *le tunnel du Somport* », mémoire de D.E.S.S., 1992-1993.

Il va de soi qu'il ne s'agit pas d'accuser la presse de tous les maux. Tout le monde a repris l'image du tunnel et la presse ne fait que retranscrire ce qu'au départ les pouvoirs publics ont induit. Mais il est évident qu'elle fut, consciente ou pas, la première à mettre en avant cet argumentaire. C'est juste une démonstration de plus de l'influence dont elle bénéficie dans notre société. Alors, en m'attardant un peu plus sur cet aspect, j'ai pu constater un certain nombre de faits qui ont déterminé la définition exacte du sujet de ce mémoire, «le rôle et l'utilisation de la presse dans l'affaire du tunnel du Somport ».

Il ne s'agit donc pas d'une étude exhaustive de «l'affaire du tunnel du Somport ». Bien des aspects mériteraient des études approfondies.

Par exemple :

Les péripéties administratives liées au projet demanderaient une analyse détaillée qui n'existe pas à ma connaissance pour l'ensemble de la période.

Devant le flot de procès, de recours et d'appels nous pouvons rester perplexes et une étude juridique et judiciaire serait très instructive.

Un sociologue pourrait travailler sur l'impact national et international de cette lutte, pourquoi ? Comment ?

Enfin, un économiste aurait beaucoup à dire : quel est le véritable coût du tunnel, quels sont les financements, quelles sont les retombées économiques et qui en profite ? Quels bénéfices, finalement peut-on espérer pour la vallée d'Aspe etc...

La lutte qui se développe autour de ce projet est, elle aussi, très vaste. Une étude des péripéties de la lutte reste à faire. L'histoire de chacun des deux camps apporterait beaucoup à la compréhension générale de ce qui s'est passé. Le mouvement d'opposition se scinde en deux. Nous aborderons le problème sans toutefois pouvoir le traiter totalement. Un travail d'investigation serait nécessaire pour relever distinctement les mécanismes qui régissent le mouvement en faveur du projet. Qui fait quoi ? Comment une poignée de chasseurs ossalois et aspois ont-ils pu en arriver à incendier un lieu d'habitation, le wagon couchette du refuge «la goutte d'eau » ? Que viennent faire ces Ossalois si peu touchés par le problème alors que les rapports ont toujours été ceux de «deux vallées rivales » ? Cette solidarité subite et si énergique est surprenante. Quel rôle exact ont joué Jean Saint Josse et la société de chasse du département ? Trois chasseurs ont provoqué une bagarre à la goutte d'eau à la vue d'un autocollant «immigrés, ne nous laissez pas seuls avec les français » (ils sont jugés le 13.03.95), des sympathisants d'extrême droite ont-ils joué un rôle dans les affaires les plus violentes ? Peut-on parler d'actions concertées et de stratégies communes entre les élus, les chasseurs, les

incendiaires où s'agit-il d'une solidarité spontanée provoquée par l'objectif commun ? La cohérence de neuf années d'actions permet de poser légitimement ces questions. Un travail d'historien à venir nous éclairera peut-être. Il semble, d'ores et déjà, qu'une étude des minutes du procès des incendiaires pourrait être très révélatrice. Dans notre petit Béarn, peut être ne serait-il pas inutile non plus de rechercher, les liens humains qui ont pu se créer, entre les protagonistes dans leur jeunesse.

Cette brève liste - loin d'être exhaustive - témoigne de l'importance du thème et permet d'appréhender la complexité de ce qu'ont vécu les habitants de la Vallée d'Aspe neuf ans durant. Je dis neuf ans, c'est arbitraire. Cette étude s'arrête en octobre 96, il eut été problématique d'aller plus loin. La date correspond au premier procès des incendiaires du wagon couchette du gîte «la Goutte d'eau». Quant au début de «l'affaire du tunnel», certains, comme Franck Mundulbeltz⁴ dans son mémoire de D.E.S.S. d'administration locale, le situe à l'automne 1989 (les premiers travaux aux forges d'Abel débutent 21 septembre 1989 et la première manifestation d'opposition a lieu le 30 octobre 1989). C'est aussi l'avis de Fabien Batby⁵ dans son travail pour l'institut de Géoarchitecture de l'université de Bretagne occidentale, «le train sifflera ailleurs ?». Dans son ouvrage «Somport, des romains au tunnel», Louis Laborde-Balen⁶ avance la date d'avril 1988, date de la première étude de faisabilité. Dans ce mémoire nous retiendrons cette date. Avant même que le lancement de cette étude de faisabilité soit signé, des articles déjà significatifs paraissent sur le tunnel du Somport. Sans pour autant contester les autres choix, il convient donc de retenir dans cette étude liée à la presse cette moitié d'année 1988. Précisons qu'il s'agit d'une date très précoce si l'on s'attache aux événements mais bon nombre d'arguments importants des pro-tunnels sont d'ores et déjà exposés à ce moment là. C'est une période importante qui précède la lutte mais qui entre dans la perception de l'affaire qui va être exposée ici.

Comment situer cette affaire en deux mots ? Difficile. En 1986, 56 millions d'Espagnols et de Portugais entrent dans la CEE. Lorsque l'on parle des premières études pour un éventuel tunnel, en 1988, l'heure est au large consensus sur l'Europe. Maastricht n'est pas passé par là. D'ailleurs, l'argument européen apparaît tout de suite dans la presse locale qui place immédiatement d'énormes espoirs dans ce projet. L'Espagne fait figure de «poule aux œufs d'or», d'avenirs béarnais et aquitain heureux et prospères.

Parallèlement, ou presque, la lutte des opposants prend de l'ampleur et s'intensifie dans une période où le discours écologiste est de plus en plus écouté et où les partis écologistes enregistrent leurs meilleurs scores électoraux. Les élections européennes de juin 1989 traduisent ce phénomène avec 10,6% des suf-

⁴ « *Le tunnel du Somport* », Franck Mundulbeltz, mémoire de D.E.S.S., 1992-1993.

⁵ « *La Vallée d'Aspe, le train sifflera ailleurs* », Fabien Batby, institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale, juin 1994.

⁶ « *Somport, des romains au tunnel* », Louis Laborde-Balen, Ed. Terres et hommes du Sud, Biarritz, 1996.

frages accordés aux écologistes. Plus généralement, les journaux nationaux se font l'écho des « préoccupations écologistes des français ». Ce phénomène n'est certainement pas étranger à la médiatisation qui est faite vis à vis de la lutte contre le tunnel du Somport.

Précision, certains travaux sur le tunnel du Somport définissent la Vallée d'Aspe comme un lieu de passage. Il est vrai que le col du Somport est depuis longtemps une porte avec la péninsule ibérique, vers -218 av. J.C. un détachement de l'armée carthaginoise aurait traversé la vallée. Mais je ne vois pas l'utilité de remonter aussi loin. Il me semble d'ailleurs dangereux de résumer ainsi des siècles d'Histoire et risquer de réduire ce lieu à cette simple fonction de « passage ». Quand le projet de tunnel naît, il est question de progrès et de nécessités économiques pour lesquels les partisans recherchent une voie moderne de traversée centrale des Pyrénées. Il ne s'agit aucunement de perpétuer la fonction historique du lieu. Il ne faudrait pas chercher un destin à l'Histoire, lui donner un caractère linéaire avec une logique propre, continue... et inéluctable. Et puis, ne perdrait-on pas de vue la réalité de cette vallée à travers cette image réductrice de « lieu de passage » ? Des hommes y vivent. Et pour ce qui nous concerne, la Vallée est le théâtre des événements. Chantiers, actions, mobilisations, incidents tout se déroule ici.

Quel est ce lieu ? Certes, il y a l'Impériale 134 créée par Napoléon III, Route Nationale 134 depuis la République, qui serpente tout du long en bordure de gaves. Autour, un milieu social vit ou peut être s'éteint. En 1988, l'exode rural caractérise cette vallée. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Robert Balangué, opposant au tunnel, Maire de Bedous et principal du collège parle de son établissement : « *Dans les années 70 nous comptions 160 élèves, ce chiffre est tombé pour cette rentrée à 85. C'est devenu le plus petit établissement du département. Heureux encore que l'on puisse maintenir l'école primaire. A quel prix d'ailleurs puisque c'est un peu grâce aux fermetures des écoles de Lescun, Aydius et Escot...* » (République des Pyrénées (Rép.), 4.10.89)⁷. La vallée se meurt. L'idée occupe tous les esprits. Chiffres éloquentes : 10 000 habitants au début du siècle, 2860 en 1990 ; la vallée a perdu 15 et 18% de sa population aux deux derniers recensements (Eclair des Pyrénées, 12.01.92). La population vieillit : 50% des Aspiciens ont plus de 50 ans en 1992. Ce phénomène général au monde rural est donc ici très marqué. 40 kilomètres de long, 2860 habitants, la Vallée est un gros village où tout le monde se connaît et où tout se sait. Pour l'anecdote, Eric Pétetin a effectué son service national en tant qu'objecteur de conscience chez le père de Jean Lassalle, à Lourdios, dans la vallée du Barétous (petite vallée adjacente et rattachée à la vallée d'Aspe).

⁷ Cf. annexe 4.

Si l'on doit arrêter quelques dates, on peut dire que la presse parle du projet dès 1988. En 1989, on observe les premiers travaux et la première manifestation d'opposition, les premiers mouvements de part et d'autres. C'est en 1991 que débute réellement la lutte contre le tunnel du Somport avec une série de manifestations, d'actions sur les chantiers et de recours juridiques⁸.

Ces neuf années sont marquées par deux périodes très mouvementées. Les huit derniers mois de 1992 connaissent les premiers procès et les premiers jours d'incarcération d'Eric Pétetin (il reste en prison du 24 avril au 13 mai dans l'attente d'un procès, c'est sa 25^{ème} comparution en moins d'un an), une campagne de soutien au retentissement national et international, une forte mobilisation des anti-tunnels avec «une manifestation européenne» le 30 mai, de 3000 personnes. Une procédure engagée par les anti-tunnels entraîne la contestation par le tribunal administratif de Pau de la DUP et l'arrêt des travaux (2 décembre 1992). Cette décision suscite une vive réaction des partisans du tunnel et entraîne une manifestation de 6000 personnes en faveur du tunnel au mois de décembre. Fin 1993, les opposants, après une série d'action notamment à Bedous, organisent deux manifestations : l'une en février 1994 qui réunit 3 à 400 personnes mais qui a un certain retentissement de part l'intervention des gardes mobiles⁹ et la fameuse manifestation du 22 mai 1994 où 10 000 personnes se rejoignent au Somport¹⁰. Durant cette période on parle d'autant plus du tunnel du Somport que viennent s'ajouter à ces événements la sortie du téléfilm d'Yves Boisset «le tunnel» sur TF1 ainsi que les élections cantonales qui mettent au coude à coude le candidat sortant Jean Lassalle, très engagé en faveur du tunnel, et un candidat qui ne fait partie d'aucun mouvement politique et qui représente une candidature «anti-tunnel», Gérard Darsonville (jamais Jean Lassalle n'avait été mis en ballottage). Ces deux périodes sont aussi marquées par des tensions très importantes dans la vallée qui se traduisent par des agressions contre des opposants au tunnel.

A la suite du 22 mai 1994, le mouvement d'opposition se scinde en deux camps, les actions s'espacent et mobilisent moins de monde. Du même coup les partisans se font plus discrets. Le S.I.V.O.M. se contente d'essayer de racheter la gare S.N.C.F. désaffectée de Cette-Eygun-Lescun et qui abrite l'association «la goutte d'eau». Eric Pétetin est un des fondateurs de cette association qui a aménagé un gîte de montagne dans cette gare en 1985. Avec le mouvement d'opposition au tunnel, ce lieu devient un des symboles des anti-tunnels, racheter la gare, c'est chasser de la vallée cette association qui aurait bien du mal à trouver à se reloger (actuellement, la procédure est en cours).

Toute la période est abondamment couverte par la presse locale, nationale, voire internationale. De 1988 à octobre 1996, j'ai dépouillé 3964 articles ou

⁸ Cf. annexe 1

⁹ Cf. annexe 10.

¹⁰ Ibid.

brèves dont 222 extraits de quotidiens nationaux et 57 de journaux étrangers, pour le reste, il s'agit essentiellement d'articles de deux journaux locaux : « Sud-Ouest Béarn-Soule » et « la République des Pyrénées ». Pour des raisons essentiellement techniques, je n'ai pu répertorier tous les documents audiovisuels relatifs à la période. Je ne les traite donc pas. Il sera tout de même question des plus importants, puisque la presse écrite se fait l'écho de leur retentissement. Il s'agit des deux films d'Yves Boisset, le reportage pour l'émission de France 2 « envoyé spécial » (Jeudi 22 octobre 1992, 20H50) et le téléfilm « le tunnel » pour TF1 (Vendredi 1^{er} avril 1994, 20H45). Notons aussi l'émission de TF1, « mea culpa » sur Eric Pétetin du 20 juin 1993¹¹. Les autres documents audiovisuels sont pour la plupart des interviewes et des reportages diffusés par les chaînes de télévisions nationales et régionales ainsi que par des radios locales et nationales. Par ailleurs, je n'ai fait qu'énumérer les articles de la presse étrangère que j'ai pu obtenir. Pour faire une étude sérieuse à ce niveau, il faudrait être certain d'avoir répertorié un nombre significatif d'articles, avoir suffisamment d'informations sur les journaux en question et sur l'impact de la lutte dans ces pays (sans oublier l'étude du contexte propre à ces pays). Enfin, la presse militante a été aussi très productive (des deux cotés). Elle est d'un intérêt certain pour comprendre les problèmes internes à chacun des camps et pour avoir une idée précise des positions de tous.

La presse est très présente dans notre société et son influence est grande. Comme le fait remarquer Christian Bombédiac¹² dans une réponse à une lectrice le 21 février 1994 : « *Il peut nous arriver, comme dans toute œuvre humaine, d'être imparfait* »¹³. J'ajoute qu'elle peut prendre fait et cause pour un projet et c'est son droit le plus strict. La presse locale est d'ailleurs très explicite. Sud-Ouest, La République et l'Eclair des Pyrénées (rédaction commune pour les deux derniers) soutiennent très clairement le projet du Tunnel dès le début, tandis que quelques journaux nationaux (Politis, Le Canard enchaîné et surtout Charlie Hebdo) s'y opposent (leur intervention est toutefois plus récente). Les autres journaux (nationaux donc) se contentent souvent de retracer sommairement les grandes tendances, les lignes générales chacun avec leur sensibilité plus ou moins proche des uns ou des autres. Ils donnent souvent un aperçu un peu caricatural des positions respectives. Nous reviendrons sur tout ceci. Presse locale et nationale n'ont pas la même influence, il faut en tenir compte. La masse d'articles n'est en rien comparable (3685 contre 222). La presse nationale est aussi beaucoup moins influente localement car beaucoup moins lue. Le journal le plus vendu en Béarn est la République des Pyrénées qui revendique 110 000 lecteurs en 1996. Inversement, « Politis », « le Canard enchaîné », « Charlie Hebdo » sont des journaux qui s'adressent à un public beaucoup plus politisé et sensible aux valeurs de gauche, d'extrême gauche, écologistes ou anarchistes. Ils permettent une sensibilisation rapide des milieux militants.

¹¹ Annexe 6.

¹² Responsable de l'agence Pyrénées Presse, chroniqueur à la République des Pyrénées.

¹³ Cf. Annexe 10.

La presse est donc très présente, pourquoi ? Il faut rechercher les causes dans l'importance du projet (européen), du contexte (avec la montée des préoccupations écologiques) mais surtout des sollicitations que reçoit la presse de la part des deux camps. Nous sommes en présence de stratégies médiatiques de chaque côté. La presse joue donc un rôle important, influence le cours des événements. Beaucoup d'actes sont pensés par rapport à l'impact médiatique qu'ils peuvent avoir et, ce qui est finalement transcrit, influence les comportements des uns et des autres. Toutefois, les différences sont importantes entre les stratégies mises en place de part et d'autre. Les anti-tunnels s'adressent avant tout à une presse nationale et internationale assez éclectique (avec un petit noyau de journaux sympathisants avec leurs idées qui se fomentent au fur et à mesure). Les pro-tunnels marchent main dans la main avec une presse locale engagée à leur côté dès le tout début, et assez ouvertement. Ces deux stratégies réussissent, chacune à leur manière (ce qui ne veut pas dire forcément que l'incidence souhaitée soit atteinte). Sollicitée, la presse est aussi actrice. Je faisais allusion à cette focalisation sur l'idée de tunnel, nous allons voir que, bien souvent, la manière dont l'information est traitée influence les militants des deux camps.

C'est pourquoi mon sujet n'est pas « l'affaire du tunnel du Somport à travers la presse » mais « rôle et utilisation de la presse ». La problématique est donc d'étudier les comportements vis à vis de la presse de part et d'autre, les réactions de celle-ci et l'influence sur la réalité que tous ces rapports induisent. Gardons à l'esprit que l'on ne saurait faire de comparaison entre la démarche des pro-tunnels et celle des anti-tunnels. Nous avons déjà évoqué une différence d'approche selon la presse à laquelle ils s'adressent. Ajoutons que leurs rapports sont interactifs et que leurs positions sont radicalement différentes.

Les pro-tunnels soutiennent un projet que les autorités mettent en place. Ils sont dans une position d'attente ou plutôt de soutien. Il leur suffit d'appuyer une démarche existante et qui doit normalement aboutir si aucune entrave n'est faite. Les anti-tunnels réagissent. Leur objectif est de modifier le cours des choses par une démarche volontariste. Par leurs actions et la mobilisation qu'ils sont susceptibles de créer, ils tentent de stopper la logique mise en place. Ils sont astreints à s'expliquer et agir. Les pro-tunnels se contentent de contre-attaquer, lorsque cela est nécessaire. Evidemment ces positions respectives influencent les argumentaires, les réactions, les agissements. La position sociale des antagonistes a aussi un rôle déterminant.

Dans son mémoire de DESS, Franck Mundulbeltz définit fort bien les deux camps. Il parle du « modèle notabiliaire » pour les partisans du tunnel. Il reprend la définition du notable donnée par Michel Marié dans « les terres et les mots » : « *le porte-parole des habitants ou de groupes sociaux divers* ». La liste des partisans les plus en avant est éloquent : Michel Inchauspé (député de la circonscrip-

tion), André Labarrère (député-maire de Pau) et son suppléant David Habib, François Bayrou (Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques), Jean Lassalle (Conseillers Général de la Vallée d'Aspe et président du Parc National) et Jean Tavernier (président du Conseil Régional d'Aquitaine). Il faut y ajouter la plupart des «petits» élus de vallée d'Aspe et de la vallée d'Ossau à commencer par André Fabre (Maire de Laruns au début de l'affaire) et René Rose (président du S.I.V.O.M. d'Accous et Maire de Borce) dont nous reparlerons. La grande majorité des élus des Pyrénées Atlantiques, quelles que soient leurs tendances politiques apportent leur soutien. Ajoutons deux anciens élus, Henry Eyt, ancien conseiller général de la Vallée d'Ossau et impliqué dans l'affaire de l'incendie du wagon-couchette de la «goutte d'eau» et Hubert Buchou ancien élu RPR, président de la puissante C.O.O.P. de Pau de 1971 à 1989 et président de la Commission des Infrastructures de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (C.C.I.). Celui-ci est intéressant car il montre aussi l'implication des industriels de la région. La C.C.I. est effectivement très active par l'intermédiaire de Hubert Buchou mais aussi de son président, Georges Lanta. Enfin, de nombreux syndicats soutiennent le projet sans déployer une grande énergie (déclaration dans la presse par l'intermédiaire d'une page de publicité achetée et quelques communiqués de presse de la C.F.D.T.), il s'agit de la C.F.D.T., de la C.G.C., de F.O., de la C.F.T.C. et de la F.E.N.¹⁴. La Chambre des métiers, la Chambre d'Agriculture et la Fédération des industries du Béarn apportent aussi leur soutien. Pour résumer, tout ce que le Béarn compte de «décideurs» s'accordent à soutenir ce projet. Le «profil» des anti-tunnels est tout autre. Le mouvement anti-tunnel rassemble divers intervenants du milieu associatif (notamment écologistes et des associations liées à la montagne, à la pêche, à l'environnement et à la réouverture de la ligne de chemin de fer), des représentants de quelques partis politiques (écologistes, communistes et la section PS de la vallée d'Aspe). Il faut aussi noter la présence de courants politiques comme la Gauche Socialiste, la Ligue Communiste Révolutionnaire de Pau (jusqu'à sa disparition) deux groupes occitanistes (Entaü País et Anaram au Patac) et une partie du mouvement libertaire (la Fédération Anarchiste et l'Organisation Communiste Libertaire) et de syndicats (la C.G.T. et la C.N.T.-A.I.T.). Il s'agit donc d'un réseau de militants, pour la plupart bénévoles, qui agissent en dehors de leurs heures de travail et avec leurs moyens propres. Rien de comparable donc dans l'étendue des moyens des uns et des autres. Ceci est nettement visible lorsque pour la manifestation de décembre 1992 en faveur du Tunnel, des bus gratuits sont mis à la disposition des manifestants dans tout le département, pas moins de 88 départs différents sont annoncés dans la presse (l'opération avait déjà eu lieu dans tout le Béarn pour la manifestation «Oui au tunnel» aux forges d'Abel du 6 octobre 1991)¹⁵.

Pour aborder le problème, il nous faut donc étudier la stratégie, le comportement des uns et des autres. Les pro-tunnels réagissant aux actions des oppo-

¹⁴ Cf. annexe 9.

¹⁵ Cf. annexe 9.

sants, nous commencerons donc par nous pencher sur ces derniers. Très vite, la stratégie des anti-tunnels est liée à la presse. Il convient donc d'en dépeindre l'historique et l'évolution avant d'évoquer les alliances locales et nationales que leurs choix conditionnent et induisent. On ne saurait être un tant soit peu complet sans s'attarder sur les grands choix qu'ils font au niveau de leur argumentaire (l'écologie et l'Ours) et des actions (actions d'éclat et grandes manifestations). Les partisans du tunnel développent leurs arguments très tôt, il est important d'en parler. Par la suite, ils basent leur stratégie essentiellement sur l'utilisation des faiblesses de leurs adversaires et sur un argumentaire orienté vers la population locale. Une fois achevée l'étude de ces stratégies, comportements et argumentaires opposés, on peut développer un certain nombre de réflexions. Nous pouvons nous interroger sur les résultats de la stratégie des opposants et sur ses limites. Sur celle des partisans et les plaies encore ouvertes qu'elle laisse. Pourrait-on enfin conclure sans étudier la place laissée à la population locale dans tout cela ?

1^{ère} partie : Stratégie et comportement des anti-tunnels vis à vis de la presse.

1. Une stratégie presque spontanément tournée vers la presse.

Dès les premiers balbutiements les opposants s'adressent à la presse et tout particulièrement à la presse nationale. Ils orientent leurs actions vis à vis d'elle et choisissent un vocabulaire et des images susceptibles d'être médiatisés.

A. Historique et évolution.

Le 30 octobre 1989, les journaux locaux : République des Pyrénées (Rép.) et Sud-Ouest (S.O., j'ai choisi de citer la plupart du temps la République des Pyrénées, j'aurais pu choisir l'Eclair des Pyrénées, leur rédaction est commune hormis quelques articles politiques et les éditoriaux. Sur le problème du Somport leur position est semblable) font le compte rendu de la première manifestation des opposants au tunnel. 70 à 80 précurseurs ont répondu à l'appel conjoint de la Coordination pour La Sauvegarde Active de la Vallée d'Aspe (C.S.A.V.A. dont le président est Eric Pétetin) et de la Société d'Etude et de Protection de la Nature du Sud-Ouest (SEPANSO) pour ce rassemblement du 28 octobre.

L'objectif annoncé par les militants est clair. Eric Pétetin déclare à Sud-Ouest que l'objectif est de « *mobiliser l'opinion locale, nationale et internationale* » et il prévoit « *un grand rassemblement (...) pour l'été prochain* ». Il s'agit de lancer « *une grande campagne de sensibilisation* » (Rép.)¹⁶, les opposants vont donc chercher à faire passer l'information rapidement au plus grand nombre de personnes possible et sur le territoire le plus vaste. Dès lors, la presse et tout particulièrement, la presse nationale devient un enjeu. Cet intérêt immédiat pour la presse est aussi visible dans l'objectif annoncé : un grand rassemblement pour l'été. Ces grands rassemblements sont un déploiement de force, il faut montrer

¹⁶ Cf. Annexe 4.

que l'on est nombreux aux pouvoirs publics et à l'opinion. Là encore, la presse est amenée à jouer un rôle important car elle relaie l'information. Il ne s'agit pas d'agir directement contre le chantier mais d'influencer les décisions.

Les arguments mis en avant lors de ce premier rassemblement sont d'ordre écologique. L'objectif est de lutter «*contre le saccage d'un des derniers sites sauvages des Pyrénées*». Au nom du collectif (SEPANSO, C.S.A.V.A. et Société Aspect Nature), le président de la SEPANSO avance une alternative : « le collectif dénonce d'ailleurs la pression du lobby routier, alors que selon lui, la réouverture de la ligne de chemin de fer Pau-Canfranc serait mieux adaptée et permettrait le même trafic sans saccager la vallée ». Ces termes de «saccage », de «lobby routier » font partie d'un vocabulaire propre au mouvement écologiste et que l'on retrouve aussi dans les milieux militants d'extrême gauche et cela apparaît très clairement dans la crainte que «*la vallée perde son identité (...) sous le coup d'une économie productiviste* ». La dénonciation des arguments économiques bien que présente n'est pas mise en avant, on choisit (volontairement ou pas, peu importe) de toucher l'opinion à travers des arguments d'ordre idéologique : il faut sauver la nature contre cette société dont le seul souci est de faire de l'argent. Les mêmes arguments se retrouvent dans le communiqué de la C.S.A.V.A. du 25 octobre annonçant la manifestation.

Très vite, un des arguments phare de la lutte est la sauvegarde de l'ours. L'argument rentre dans cette logique de justification écologique de l'opposition au projet. Il est certainement influencé par le contexte de l'époque. En 1990, la sauvegarde de l'ours et les mesures envisagées par Brice Lalonde, ministre de l'environnement, trouvent un écho national. Le ministre cherche à aménager un espace à l'abri d'une présence trop importante de l'homme afin de laisser aux derniers ours la tranquillité qui leur est nécessaire. Cela implique la suppression d'une partie du territoire de chasse de la haute vallée d'Aspe et la Haute vallée d'Ossau. Le 6 août 1990, la République publie une «*lettre aux amis de l'ours*», écrite par le ministre. Celui-ci fait part de l'avancée des négociations et constate que des chasseurs «*proposent d'eux-mêmes 10 000 hectares de réserve (...) mais ils englobent seulement 2700 sur les 6500 hectares considérés comme sites vitaux. D'où la publication envisagée d'un arrêté.*» Le ministre veut en fait «échanger» des territoires. En 1988, un chantier de station de ski de fond au Somport avait abouti. Il s'agissait d'une initiative des élus locaux, la construction était illégale car implantée sur le territoire du Parc National. Une fois achevée, la destruction était impossible car il s'agissait d'un bâtiment public. Brice Lalonde propose donc de déclasser le terrain où se trouve la station, en échange d'autres territoires hors du Parc National mais biotope de l'ours. Cette proposition est loin de faire l'unanimité, notamment chez les écologistes. On peut s'en apercevoir à la lecture de l'article du 21 février 1990 paru dans le Quotidien de Paris. Suite à l'annonce de la publication de cet arrêté, les chasseurs s'insurgent et certains vont chasser dans les zones interdites (nous reparlerons de leur procès). Toujours est-il que la

presse nationale s'empare du sujet. Le 17 août 1990, l'Express publie un important dossier, « *Les pyrénéens ont eu la peau de l'ours* », qui fait un historique des problèmes. Les organisations écologistes et notamment la SEPANSO, qui s'était battue contre la station de ski du Somport, interviennent sur le sujet et très vite le lien est fait entre cette affaire et le projet de tunnel du Somport et d'élargissement de la R.N.134. Dans une lettre datée du 30 août 1990 adressée au Président de la République, dont l'objet est « *crise de l'énergie, vallée d'Aspe, rail, route, Biotopie de l'ours* », la SEPANSO énumère les arguments qu'elle développe contre la « solution routière » en vallée d'Aspe. Après avoir rappelé l'option ferroviaire et le coût élevé du projet routier, trois grands arguments sont donnés contre cette deuxième solution : la crise écologique planétaire, la crise énergétique et... la protection de l'ours. La SEPANSO écrit : « *nous réaffirmons qu'une route rapide couperait en deux l'habitat de l'ours* ». Dès mars 1991, la presse nationale reprend l'argument lorsque Louis Besson, ministre des transports, signe un accord sur le percement du tunnel. Le Quotidien de Paris lance « *Pyrénées, la route de l'ours est coupée* », l'article établit un rapport direct entre les deux affaires : « *déjà précaire, la survie des dix derniers ours est menacée par une liaison routière entre la France et l'Espagne. Le projet de tunnel routier du col frontalier du Somport et de liaison autoroutière France-Espagne qui y aboutira doit couper en deux la dernière zone refuge de ces plantigrades en pleine Vallée d'Aspe* » (08.03.91). Le Monde emboîte le pas dans son édition des 17-18 mars : « *En signant un accord sur le percement du tunnel au col du Somport (Pyrénées Atlantiques), monsieur Louis Besson ministre de l'équipement réactive la polémique sur les conditions de survie des derniers ours pyrénéens* »¹⁷. L'ours et la lutte contre le tunnel du Somport et l'élargissement de la RN 134 sont désormais associés systématiquement. Lorsque Lalonde refuse que l'entrée du tunnel soit percée dans les limites du Parc National en août de la même année, tous les journaux évoquent abondamment l'ours. La Dépêche du midi illustre son article d'un dessin très explicite (08.08.91). Le Parisien parle « *d'indifférence face à des espèces animales rares* » (09.08.91) et Libération annonce « *dans les Pyrénées, l'ours fait reculer le tunnel* » (12.08.91). De nombreux journaux évoquent cette décision, citons le Figaro, le Parisien, Les Echos, Le Monde, Le Télégramme, Le Populaire du centre, Libération, Ouest France, La Croix, le Quotidien de Paris. Fin septembre, Le journal du Dimanche écrit encore sur le Somport, « *Rébellion dans la Vallée des ours* » (22.09.91) et Politis publie un dossier « *le projet fou de la vallée des ours* » (19.09.91). Le 24 août de la même année, Yves Boisset vient en vallée d'Aspe pour tourner un reportage pour l'émission « *Envoyé Spécial* » diffusée le 22 octobre de la même année. Il l'intitule « *Danse avec les ours* » et il confie à la République du 28 août, « *il s'agit avant tout d'une chronique sur les hommes avec l'ours présent en filigrane* ». Mais sa réflexion est plus profonde : « *Le problème, c'est qu'à la base, le dossier du Somport a été réglé depuis Paris sans que l'on tienne compte des besoins et de l'avis des gens concernés (...). Ce qui me dépasse, c'est*

¹⁷ Cf. Annexe 5.

que les élus de la vallée n'aient pas essayé d'obtenir des avantages économiques concrets auprès des pouvoirs publics alors qu'ils se trouvaient dans une position de force pour négocier (...). Ce n'est quand même pas parce qu'on pourra traverser la vallée plus rapidement qu'on sera tenté d'y rester». Le problème de l'ours et l'intervention de Brice Lalonde ont permis une première campagne de sensibilisation au problème du Somport dans la presse nationale.

Très vite - les deux phénomènes s'interfèrent - une autre initiative des opposants trouve un écho dans la presse nationale : les actions sur le chantier. Pour bloquer l'avancée des travaux. Il ne s'agit pas d'une occupation armée, rien n'est prévu pour faire face à une éventuelle intervention des forces de l'ordre. Quelques militants empêchent pacifiquement, par leur présence, la poursuite des travaux. La première action de ce style a lieu le lundi 26 août 1991 et Eric Pétetin est condamné à une amende et 15 jours de prison avec sursis pour «vol de ruban». Il a été interpellé le mardi 27 août et jugé en comparution immédiate le 28 août (Cf. Rép .29.08.91). Son avocat s'étonne qu'il soit le seul à avoir été interpellé alors qu'il y avait une trentaine de personnes lors de cette action. Le fait se reproduit suffisamment souvent pour que nous puissions dire qu'il s'agit d'une constante. Ces actions se reproduisent tout au long de la lutte et perdurent encore en 1997.

Pour expliquer ce type d'action, les opposants donnent plusieurs raisons notamment à travers la presse. Le 3 septembre la C.S.A.V.A.¹⁸ explique : « *le 3 août, le ministère de l'environnement bloquait la procédure administrative préalable au démarrage des travaux du tunnel du Somport (...). 3 jours plus tard, un nouveau tracé modifié de quelques mètres, voyait le jour. Le préfet s'empressait alors de prendre la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) autorisant le début des travaux. Un recours contre la D.U.P. est déposé.*

Dans l'attente de la décision du tribunal et afin de ne pas se retrouver devant le fait accompli (comme pour la station de ski du Somport dans le Parc National et les constructions d'immeubles de Fabrège jugées ensuite illégales), les écologistes déterminés occupent pacifiquement le chantier depuis le 2 septembre ». Nous avons évoqué la station de ski, les immeubles de Fabrège, dans la vallée d'Ossau, présentent un même cas de figure, c'est le maire de Laruns, André Fabre qui en est l'instigateur, il est aussi un ardent défenseur du tunnel. D'autres communiqués font aussi allusion à l'exemple national le plus connu : le pont de l'île de Ré. Dans ce même communiqué ainsi que dans un compte rendu d'action publié par la République le 3 septembre, les opposants prennent pour référence la lutte écologiste menée sur le site de « *Serre de la Fare* » au Puy en Velay en Haute Loire. Un projet de barrage fut abandonné suite à un mouvement d'opposition qui organisa une occupation permanente du site. Florence Corbier, secrétaire de la C.S.A.V.A., annonce « *on va monter un réseau d'occupation comme là bas* ».

¹⁸ Cf. annexe 1.

Dans le Sud-Ouest du même jour, les manifestants déclarent qu'ils «veulent *empêcher les travaux jusqu'à ce que le tribunal administratif ait rendu sa décision*».

Bien que la SEPANSO se mette en retrait vis à vis de ce type d'action en annonçant qu'elle se battra «*par des moyens légaux et pacifique*» (S.O. 03/09/1991), on peut considérer que cette stratégie est acceptée par la grande majorité des opposants. Des membres de la SEPANSO ont participé à cette action à titre individuel et les organisations ne tardent pas à soutenir cette initiative. La fédération France Nature Environnement (F.N.E.), dont la SEPANSO est la branche aquitaine, rappelle l'exemple du pont de l'île de Ré et déclare : « *les militants écologistes continueront de lutter par tous les moyens légitimes contre le dynamitage* » (courrier du 10.09.91). Les associations écologistes « Robin des bois » (le 10.09.91) et A.S.P.A.S. (le 19.09.91) font de même. Bien plus tard, en avril 1992, le chantier est à maintes reprises occupé et le 9 avril le collectif « Alternatives Pyrénéennes à l'Axe Européen E.7 » revendique une marche pacifique suivie de l'interruption du chantier. Le Collectif est alors composé des associations : France Nature Environnement - SEPANSO - Mon Terroir - CIAPP - Association pour l'avenir d'Eysus - Comité d'habitants pour la vie en Vallée d'Aspe - C.S.A.V.A. - Aspe Nature - Bureau des Guides et Accompagnateurs de la Vallée d'Aspe et est soutenu par la F.I.E.P., ARTUS, A.S.P.A.S., F.I.R., C.N.E.P.A., W.W.F., T.O.S., C.R.E.L.O.C., Club Alpin Français, S.O.S. Loire Vivante et Entau País, Les Verts, L.C.R., F.A., G.E., P.C.F., P.S. (section Vallée d'Aspe).

Ces actions de harcèlement continuent encore aujourd'hui. Elles sont l'œuvre de petits groupes déterminés. On peut délimiter des périodes où ces actions ont été plus nombreuses. Trois grandes «vagues» d'occupation se dégagent :

⇒l'automne 1991 (pas moins de 7 actions en 2 mois) ;

⇒ du printemps et de l'été 1992 (11 en 4 mois) ;

⇒et du printemps 1993 (12 en 2 mois).

Incontestablement, c'est la C.S.A.V.A. et son membre le plus connu, Eric Pétetin qui s'investissent le plus dans cette voie. S'y ajoutent des militants écologistes venus de France et d'Europe qui prêtent main forte lors de leurs passages dans la vallée. C'est ainsi que le 24 avril 1992 deux militants, belge et hollandais, sont interpellés en compagnie d'Eric Pétetin après avoir empêché un camion d'accéder au chantier (Rép, 27.04.92).

Ces actions coups de poings relatées par la presse ont double objectif, avoir un impact national pour pouvoir par la suite mobiliser des militants en permanence pour véritablement bloquer le chantier. La C.S.A.V.A. n'a jamais atteint le but annoncé : organiser une occupation permanente du chantier. Lors de la mani-

festation européenne du 30 mai 1992, un tract non signé mais comportant le numéro de téléphone de la «goutte d'eau» résume clairement cette stratégie : « *Des Belges, des Hollandais, des Allemands et même des Polonais et des Roumains ont déjà prévu de venir. Plusieurs valléens sont également décidés à agir. Si chacun donne un ou quelques jours, nous serons 2 ou 300 en permanence là haut et nous pourrons résister aux gardes mobiles* ». Le groupe Ours (Occupation Utile et Radicale au Somport) ajoute « *actuellement des individus et groupes s'organisent pour venir en Vallée d'Aspe (...) surtout n'hésitez pas à venir passer vos vacances* ». Une lettre non datée de la C.S.A.V.A. (parue cependant avant le 13 mai 1992) va dans le même sens : « *Ces dernières semaines ont été marquées par la venue d'une centaine de jeunes écologistes européens (Belges, Allemands, Hollandais, Anglais) avec lesquels nous avons engagé de nombreuses tentatives pacifistes de blocage du chantier des Forges d'Abel (...)* ». Et le numéro de mai 93 « *la plume, le journal des Aspaches* » confirme qu'il ne s'agit pas d'un choix du moment : « *Il faut que nous soyons très nombreux à venir occuper le site pendant tout l'été, pour montrer au pouvoir que nous ne laisserons jamais cette fabuleuse vallée, se faire bétonner et bitumer, au nom de leur triste société de consommation. Comment mieux fêter le 25ème anniversaire de Mai 68 qu'en venant dans la vallée, abattre les 4 km de grillage et de barbelés et construire d'imprenables barricades de cailloux et de rochers. Alors ils ne passeront pas...* ».

Si l'occupation permanente n'est pas réalisée, chaque action est sanctionnée par des arrestations et des condamnations relativement lourdes. Eric Pétetin, nous y reviendrons, acquiert une renommée nationale par le nombre impressionnant de condamnations qu'il cumule (le 13 avril 1991 il en était déjà à sa 25ème comparution). Dès les premières actions, les condamnations sont assez sévères compte tenu des faits reprochés. Par exemple¹⁹ :

- le 2 octobre 1991, il est condamné à 8 jours de prison avec sursis et à mille francs d'amende pour outrage («il avait traité les gendarmes de «visages pâles» rapporte la République du 3 octobre).

- En juin 1992, un mois de prison ferme (sans révocation des sursis, Rép. 11.07.92), sa peine est prolongée d'un mois pour avoir frappé le directeur de la maison d'arrêt de Pau (il conteste les faits et annonce qu'il va lui-même porter plainte pour avoir été frappé, une photo le montre avec l'œil droit tuméfié, S.O. 17.07.92)²⁰.

- En février 1992, il est condamné à 15 jours de prison ferme pour «entrave à la circulation». Après un pourvoi en cassation, la plus haute autorité judiciaire confirme la peine le 20 février 1993. Eric Pétetin en est

¹⁹ Cf. Annexe 1, et 6.

²⁰ Le 13 mai 1992, Eric Pétetin s'était déjà plaint auprès du tribunal : « *J'ai été victime de brutalités des gardiens, l'un d'eux m'a gillé.* » (S.O., 14.05.92).

alors à sa trentième interpellation en 2 ans et il a déjà effectué près de 90 jours de prison (rapporté par un numéro de la Charente Libre de février 1993).

- Le 1er juin 1993, il retourne en prison pour un mois de plus pour avoir cisailé le grillage du chantier sur 130 mètres (S.O., 02/06/93), avec un autre opposant, il doit verser 110 000 francs de dommages-intérêts pour le grillage.

- Le 10 juin, les sursis accumulés jusqu'alors tombent et c'est donc pour neuf mois et demi qu'Eric Pétetin se retrouve incarcéré (du 01.06.93 au 17.03.94, il est finalement gracié le 20 août 1993, suite à une importante campagne de soutien).

- En juin 1995, Il est une nouvelle fois condamné à trois mois de prison ferme pour «une tentative d'enlèvement» sur le maire de Cette-Eygun.

Très vite, ces condamnations entraînent des réactions de solidarité et attirent l'attention des médias nationaux. D'autant qu'une série de personnalités apportent leur soutien à Eric Pétetin. Le premier est Christian Laborde, l'écrivain palois, qui réagit dès le premier octobre 1991 par une lettre publiée par plusieurs journaux : « *Eric Pétetin (...) se bat avec le tomahawk du rire. Pas de Bombe, pas de pavé, une danse et des mots (...). S'adressant au chef de la brigade de gendarmerie d'Oloron, il dit : « toi, visage pâle ». Pétetin passe en correctionnelle (...) Je défends les mots du clown, comme j'ai défendu les mots des pauvres. « visage pâle » : où est l'outrage ? La maréchaussée, en France, a toujours croisé sur son chemin... Georges Brassens, qui ne l'épargnait pas. Je le dis aux gendarmes et au procureur : en France, on répond au rire par le rire, non par les menottes* ». En 1992 il publie un livre sur le problème de la vallée d'Aspe : « *Danse avec les ours* ». Il n'est que le premier d'un nombre important de personnalités qui s'indignent²¹ comme le fait maître Blanco dans sa plaidoirie du 22 juin 1993 (il s'agit de l'appel de la décision qui condamne Eric Pétetin à 9 mois et demi de prison) : « *La détention d'Eric Pétetin est de nature politique. Alors que l'annulation de la D.U.P. a rendu illégal le Chantier du Somport, le gouvernement veut étouffer la contestation sur ce dossier en neutralisant le leader des anti-tunnels. On notera, que dans le même temps où l'on interdit aux opposants le chantier, qui n'a plus de raison d'être, on y accueille à bras ouverts les élus et les ministres qui prônent sa réouverture. L'illégalité a changé de camp* » (S.O., 23.06.93). On retrouve ce sentiment d'injustice dans un document de la C.N.T. qui organise, en soutien à Eric Pétetin, une réunion publique «*la justice fait deux poids, deux mesures*» (le 28 juin 1995) après sa condamnation du 6 juin 1995 : « *drôle de tribunal qui condamne sur une simple plainte, en l'absence de la victime et de témoins potentiels (...). Le Président Gravié-Plandé juge gravissime le récent comportement d'Eric*

²¹ Cf. annexe 6.

Pétetin car il s'en est pris à un élu du peuple, que pense-t-il des faits suivant ? Le 2 octobre 1991, Antoine Waechter et Jean-Pierre Raffin, députés européens, (...) ne purent se rendre à [leur] rendez-vous, leur voiture fut arrêtée par un groupe d'excités. [Jean-Pierre Raffin] put reconnaître monsieur Baylaucq, maire de Bielle, messieurs Fabre et Eyt (...). Les élus européens furent copieusement injuriés (...), Jean-Pierre Raffin dut ingurgiter de l'herbe (...). Ils furent enfin arrosés de purin par les agresseurs. Tout cela s'est passé devant les yeux des forces de l'ordre (...). Quant à la plainte déposée, le procureur de la République, monsieur Dumas, répondit qu'elle n'était pas recevable faute de témoins !!! (...) Que se serait-il produit si Eric Pétetin avait témoigné de la même bestialité à l'encontre de monsieur Sarrailler ? On n'ose imaginer la condamnation (...). Justice à deux poids deux mesures : sévère et rapide pour des faits mineurs, absente et laxiste pour des faits extrêmement graves. »

Dès mars 1992, le chanteur Renaud a soutenu à son tour Eric Pétetin et organisé un concert le 3 juillet de la même année avec Francis Cabrel, « Suprême NTM », « Les innocents », les « Fabulous Troubadours » et « Soldat Louis » intitulé « six heures avec les ours ». En février 1993, alors que l'on ne sait pas encore que les sursis vont être annulés et qu'Eric Pétetin est donc condamné à 9 mois et demi de prison, quinze personnalités ont proposé de faire chacune un jour de prison à sa place (il devait accomplir alors une peine de 15 jours de prison ferme). Christian Laborde et Renaud sont rejoints entre autre par Jean Edern Hallier, Jean-Pierre Chabrol, Bernard Lubat et Wolinski. Après l'annonce de l'allongement de la peine, un comité de soutien s'est créé, il est composé de : Aline Archimbaud, Pierre Arditì, Areski, Marie-Christine Aulas, Sabine Azema, Pierre Barouth, Jean-Luc Bennahmias, Marie-Christine Blandin, Bruno Boissière, Yves Boisset, Alain Bougrain-Dubourg, Roger Boussinot, Andrée Buchmann, Francis Cabrel, Marc Chapitau, Alain Clément, Yves Cochet, Marie-Marguerite Dinguirard, Julien Dray, Robert Escarpit, Solange Fernex, Brigitte Fontaine, Guy Forget, Alain Fousseret, Yves Fremion, Monseigneur Gaillot, Jacques Higelin, Marie-Anne Itler-Beguin, Thierry Jonquet, Gérard Klein, Alain Krivine, Christian Laborde, Jean-Hervé Le Bars, Alain Lipietz, Christophe Malavoy, Marie-Françoise Mendez, Emile Millère, Gérard Monnier-Besombes, Théodore Monod, Gérard Onesta, Gilles Perrault, Dominique Prost, Jean-Pierre Raffin, Renaud, Alain Resnais, Alain Rist, Alain Skoff, Jean-Louis Vidal, Dominique Voynet, Antoine Waechter, Catherine Wilkemin²². L'écho dans la presse nationale est très important, il suffit pour s'en apercevoir de consulter l'annexe 2 de ce mémoire. Un grand nombre de journaux parlent d'Eric Pétetin en sujet principal et proportionnellement au nombre d'articles parus dans la presse nationale, le nombre est important. (47 sur 222 articles au total soit à peu près 22% des articles au niveau national). Il faut ajouter que généralement, on fait allusion à Eric

²² Cf. annexe 6.

Pétetin dans les autres articles à partir de 1992. C'est la personnalité la plus médiatisée de cette lutte.

A travers l'ours et à travers l'engagement des militants qui accomplissent ces actions pacifiques durement réprimées, l'affaire du tunnel du Somport a pris une importance considérable. La sensibilisation au problème touche, nous l'avons vu, des militants de toute l'Europe. En France, elle dépasse le cadre local depuis les trois émissions à grande audience diffusées sur TF1 et France 2 («Envoyé Spécial», Mea culpa et le Tunnel) et le relais pris par la presse écrite. Cette sensibilisation se manifeste à travers deux éléments :

- la création dans toute la France des Comités Somport ;
- les très médiatiques grandes manifestations (du 30 mai 1992, du 22 mai 1994 et, dans une moindre mesure, des journées des 11, 12 et 13 novembre 1994, celles des 3,4 et 5 avril 1995 et de la manifestation du 18 mai 1996.) qui se veulent européennes ou tout simplement nationales.

- L'existence des Comités Somport est intimement liée à la répression qu'a subi Eric Pétetin. Lors de son incarcération la plus importante (de juin 1993) «le comité de soutien à Eric Pétetin de Pau» (qui recueille les signatures des personnalités précitées) est relayé par d'autres Comités dans un grand nombre de départements. La plupart des comités Somport sont d'anciens Comités de soutien à Eric Pétetin qui se sont transformés en Comité Somport après sa libération.

La première manifestation d'ampleur organisée par les opposants est celle du 30 mai 1992. C'est une manifestation «européenne». Elle réunit entre 2000 (chiffre de la police) et 3500 personnes (selon les organisateurs). Dans les faits, la manifestation est essentiellement française. Le Sud-Ouest du 1er juin 1992 souligne «l'absence des espagnols» et remarque : «*Il y avait bien effectivement quelques Allemands et Britanniques épars sur la pelouse du stade ainsi que la télé belge. Mais pas de déferlante communautaire. Et surtout pas d'espagnols (...)*». Un courrier du Groupe O.U.R.S. (pour l'Occupation Utile et Radicale du Somport) nous confirme que la présence européenne est assez restreinte mais constituée de militants expérimentés : «*Les Hollandais étaient peu nombreux, (...) très efficaces puisqu'ils ont assuré l'intendance pour 50 personnes le vendredi et les Anglais (...) ont prêté et monté un chapiteau*», par ailleurs il précise que «*actuellement des individus, des groupes s'organisent pour venir en Vallée d'Aspe*». Des hommes politiques sont aussi présents. On retrouve Antoine Waechter et Jean-Pierre Raffin qui avait été agressé par des pro-tunnels lors d'une visite en 91 et des personnalités comme Alain Krivine qui par ailleurs ne réapparaît dans la lutte qu'à travers sa signature dans le comité de soutien à Eric Pétetin en 1993. Sa présence est significative, elle est caractéristique du caractère médiatique de la lutte. Alain Krivine est un personnage que l'on voit réapparaître régulièrement dans ce type de lutte où, au travers d'un relais médiatique, on recherche une alliance des

milieux militants de gauche au niveau national. Et c'est bien une manifestation nationale, certains manifestants viennent de loin : par exemple une photo de la République du 2 juin montre la banderole des « *Brigades Rousses* », organisation de squatters lyonnais. Après la manifestation, des textes sont publiés, celui du groupe O.U.R.S. qui apparemment est un groupe lié à L'Organisation Communiste Libertaire de Reims. 6 personnes signent une lettre commune adressée à la C.S.A.V.A. le 18 juin de Bordeaux, trois indiquent leurs adresses (Bordeaux, Grenoble et Aubervilliers). Sud-Ouest dépeint ainsi les anti-tunnels : « *venus des Pyrénées-Atlantiques mais beaucoup de la grande région et même de Lyon ou de Clermont-Ferrand* » (01.06.92). Il est difficile d'indiquer les proportions comme le fait Sud-Ouest, on peut douter que les militants de la grande région soient plus nombreux que ceux du département. Généralement, pour toutes les manifestations, le gros des troupes vient des régions les plus proches. Nous verrons dans la seconde partie que d'ailleurs la presse locale s'évertue, tout au long de la lutte, à souligner que la région, et en particulier le Béarn, est très largement en faveur du tunnel. Mais il est incontestable que l'on constate lors de cette manifestation les premiers effets de la stratégie médiatique menée jusqu'alors. Soulignons pour finir que ces grandes manifestations nécessitent une unité très large. Ecologistes parlementaires et écologistes radicaux, associations de montagne, communistes et trotskistes, libertaires, syndicalistes de la CGT et anarcho-syndicalistes de la C.N.T. -A.I.T. se retrouvent pêle-mêle avec des motivations pas toujours identiques.

Dès ce premier rendez-vous, des dissensions apparaissent :

- Certains manifestants vont jusqu'à l'entrée du chantier alors que la manifestation devait rester à Bedous.

- Eric Pétetin ne doit pas prendre la parole, seul le CRELOC devait le faire, finalement devant les réactions des manifestants, dans un souci d'apaisement, il est convié à s'exprimer. Il demande d'ailleurs très diplomatiquement à ce que personne n'aille sur le chantier.

- L'accent mis sur la réouverture de la ligne Pau-Canfranc n'est pas apprécié par tous. De même que l'interview de Florence Corbier, secrétaire de la CSAVA, dans le numéro spécial des « *Réalités de l'écologie* » et rapporté par la République du 2 juin : « *au risque d'être passéiste et « contre tout », je hurle de toute mon âme : « Non ! Ni route, ni rail ! »* ». A bien des égards cette manifestation prend figure de répétition générale du 22 mai 1994.

Dès l'annonce du nouveau Décret d'Utilité Publique du 20 octobre 1993, il semble que l'idée ait été lancée de faire un grand rassemblement contre le tunnel du Somport et dès cette époque des tracts ont circulé à ce sujet.

On peut considérer la manifestation du 22 mai 1994 comme le point culminant de la stratégie médiatique des anti-tunnels pour plusieurs raisons :

1) Regrouper un nombre important de gens un jour donné est une action éminemment médiatique : l'objectif est de montrer au public et au pouvoir que l'on est nombreux. Ce n'est pas l'action elle-même qui peut arrêter les travaux mais les répercussions qu'elle peut avoir sur l'opinion. L'objectif est clairement celui-ci pour le 22 mai comme pour tous ces grands rassemblements. On ne va pas peser directement sur le cours des travaux par une action de trois jours avec des gens venant d'un peu partout en France et pour certains d'Europe. La manifestation était donc une démonstration de force adressée aux médias et au pouvoir.

2) Cette action n'est possible que grâce à la médiatisation réalisée jusque là autour du tunnel du Somport, de l'ours et de la répression. L'information est avant tout diffusée par les différents comités Somport disséminés en France et qui sont le fruit de cette médiatisation nationale de la lutte. Dans le journal du Collectif, « *Nouvelles de la Vallée d'Aspe* », du printemps 1994, on ne décompte pas moins de trente cinq comités Somport dans trente trois départements différents. Ces comités assurent le relais de l'information et l'organisation de la venue en vallée d'Aspe. Il est également évident que les gens qui se déplacent durant ce week-end - souvent aux prix de nombreux kilomètres - le font pour une cause qui les touche, ils ont été sensibilisés depuis longtemps. Ce n'est pas le travail d'information des six derniers mois qui a pu faire connaître le problème du tunnel du Somport à 5000 personnes (pour prendre le chiffre le plus bas). Car, en effet, et c'est aussi vrai pour « *l'après manifestation* », la presse nationale écrite reste assez discrète sur l'événement.

3) Les anti-tunnels concentrent leurs efforts sur cette manifestation. Le vocabulaire employé est significatif. On cherche à faire de ces trois jours (car il y a des animations tout le week-end) un symbole, un moment fort de la lutte. Dès février, les tracts sur le Tunnel du Somport font allusion au 22 mai même s'ils traitent d'un autre sujet. L'action est dénommée « *rassemblement européen* » sur le tract officiel (et dans tous les autres tracts). Le bulletin d'information n°3 (février-mars 94) de la C.S.A.V.A. annonce les différents rendez-vous jusqu'à l'été ; pour le 22 mai, l'information est ainsi soulignée : « (...) et surtout les 21, 22 et 23 mai (les trois jours Larzac). » L'objectif est clair, rassembler le plus de monde possible, ces journées sont le rendez-vous le plus important de ce début d'année. La référence au Larzac n'est pas innocente : elle rappelle la lutte la plus emblématique du mouvement écologiste français. Il y a donc la volonté de faire de la lutte contre le tunnel du Somport un combat majeur des écologistes en Europe, un symbole, un nouveau Larzac.

La manifestation a été en elle-même un franc succès. Le pari a été tenu puisqu'un nombre très important de manifestants étaient présents durant ces trois jours. Les organisateurs annoncent 10 000 manifestants, la police 5000. La République donne les deux chiffres, le 24 mai. Sud-Ouest annonce une fourchette al-

lant du chiffre de la police à 8000 personnes. Ce chiffre doit être une estimation personnelle du journaliste (j'ai retrouvé ce chiffre de 8000 personnes dans plusieurs journaux sans en trouver la source initiale ; deux hypothèses possibles : un journaliste a effectué un comptage qui a été repris²³ ou il s'agit du chiffre des organisateurs revu arbitrairement à la baisse). Généralement Sud-Ouest annonce des chiffres inférieurs à ceux de la République à l'exception des manifestations des pro-tunnels où les chiffres sont identiques. L'A.F.P. donne le chiffre de la police : 5000 manifestants qui sont une estimation extrêmement basse et très certainement bien en dessous de la réalité. Si l'on en croit le recensement par hélicoptère fait par la gendarmerie (et rapporté par le journal écologiste « Silence », n°179/180 de juillet-août 1994) il y avait 50 autocars et 2000 voitures. En comptant 30 personnes par bus et deux personnes par voitures, qui sont des moyennes déjà très réduites, on arrive à 5500 manifestants. Si l'on considère que les pouvoirs publics n'ont pas intérêt à donner des chiffres officiels surévalués, il semble clair que la manifestation a largement dépassé l'objectif initial des 5000 personnes. Jamais une manifestation n'a eu autant d'ampleur dans cette lutte. On peut d'ailleurs la classer dans les manifestations écologistes importantes de l'année. Tous les journaux télévisés en parlent dans leur édition du soir.

Mais cette manifestation donne aussi lieu à des incidents et révèle des dissensions entre les opposants, nous y reviendrons²⁴. Toujours est-il que le mouvement d'opposition éclate. Le collectif continu d'exister et défend une stratégie qui associe à l'image de l'ours et de la défense de l'environnement, une alliance avec les partisans du rail. Son action se concentre sur trois axes :

- 1) des manifestations médiatiques d'ampleur ;
- 2) une démarche juridique et administrative qui se poursuit (notamment par l'achat de terrains expropriables morcelés pour ralentir les procédures) ;
- 3) une association avec les opposants à l'autoroute Pau-Oloron qui fait aussi partie de l'Axe E7.

Localement, le Comité des Habitants pour la Vie en Vallée d'Aspe fait toujours partie du Collectif. Le Collectif défend l'idée du ferroutage chère à deux de ses composantes, le C.R.E.L.O.C. et la SEPANSO.

La Coordination autonome des Comités Somport se crée avec une partie importante des comités Somport existants (20 sur 35). Elle reproche au Collectif un manque de démocratie, notamment dans la décision prise quelques jours avant la manifestation de ne pas aller au chantier. Elle refuse l'idée du ferroutage et développe un argumentaire basé sur la critique du système capitaliste. Elle défend

²³ (Il faut savoir que, parfois, un journaliste peut travailler pour un journal ou une radio locale et être pigiste à l'A.F.P. ou dans un journal national). C'est le cas de Jean-Paul Allongue, correspondant du Monde et journaliste Sud-Ouest pour la manifestation du 22 mai 1994.

²⁴ Cf. annexe 8.

aussi, au départ, une occupation active du chantier. Dans les faits, elle organise surtout des journées d'action avec des manifestations.

Localement, le comité Somport Vallée d'Aspe se crée avec des gens qui partent du Comité Pour la Vie en Vallée d'Aspe et adhèrent à cette coordination. La C.S.A.V.A. après avoir été une courte période dans cette coordination s'en retire. Il faut dire que la mise en avant d'Eric Pétetin, déjà critiqué dans le Collectif, l'est aussi dans la coordination. La C.S.A.V.A, bien qu'isolée, continue des actions sur le chantier et sur les chantiers de la R.N. 134, elle barre aussi la route à des camions régulièrement. Elle reproche pour sa part à la coordination de ne pas faire mieux que le collectif²⁵. La C.S.A.V.A. se rend par contre aux actions des uns et des autres tandis que, nous le verrons, une certaine rivalité existe entre le collectif et la coordination. Notons aussi que des organisations et des individus ne se retrouvent ni chez les uns, ni chez les autres tout en apportant un soutien à des actions de façon indépendante.

Par la suite, des manifestations ont lieu sans obtenir le même succès. La division entre la coordination et le collectif, qui ne soutiennent pas les actions qu'ils mènent réciproquement, a fait certainement beaucoup de tort. La Coordination organise des journées «*contre l'occupation militaire de la vallée d'Aspe*» les 11, 12 et 13 novembre 1994 qui réunissent 800 personnes. Elle réitère son initiative avec les journées des 3, 4 et 5 avril 1995 et l'occupation d'un près exproprié durant ces trois jours, il y a 500 personnes. Le collectif organise une manifestation à Pau précédée d'un forum le 18 mai 1996 qui réunit 1500 personnes²⁶. Après le 22 mai, l'activité des anti-tunnels se fait moins importante. La presse parle moins de l'affaire et d'ailleurs n'est pas autant sollicitée. Il s'agit plus d'une période de réflexion où beaucoup de choses sont remises en cause (nous étudierons les questionnements et les critiques internes du mouvement d'opposition dans la troisième partie). Reste que la stratégie médiatique mise en place a laissé des traces indélébiles, notamment au niveau du vocabulaire et de l'image du mouvement.

B. Un vocabulaire et des choix d'images.

« Danse avec les ours », les « Aspaches », l'indien, la vallée sacrée.

Autant de mots et d'images qui sont repris par la presse, qui ont un impact très fort sur l'imagination collective, qui sont fortement liés à la personnalité d'Eric Pétetin qui devient très vite sinon un leader du moins un symbole, une image du mouvement d'opposition²⁷. Peut-on parler de choix délibéré ?

²⁵ Le premier numéro de « No Pasaran », le journal de la coordination autonome des comités Somport, relate assez bien les reproches faits au collectif. D'autre part, l'annexe 8 donne un petit aperçu des conflits internes des opposants.

²⁶ Ces chiffres sont ceux de la presse locale. Il y a donc des chances qu'il s'agisse d'estimations assez modestes.

²⁷ Cf. annexe 6.

Contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, Eric Pétetin ne joue pas un rôle. Peut-on mettre en cause les convictions d'un homme qui, tout de même, pour elles, a fait 14 mois de prison ? En revanche, il est évident que c'est un personnage atypique, qui aime la provocation et qui en joue. En 1988, alors qu'il ne se préoccupe pas encore du projet qui est en train de naître, il se présente aux élections cantonales à Accous, sa profession de foi est éloquent : « *Deux siècles après la révolution française, plus d'un siècle après la IIIème République et la Commune, 40 ans après l'écrasement du nazisme, nos sociétés occidentales ne veulent, ou ne peuvent pas encore, être démocratiques. Le pouvoir appartient toujours à une minorité plus ou moins ouverte, composée de banquiers, de grands patrons, de militaires et de professionnels de la politique (...) Ce sont eux qui, à l'échelle mondiale, tirent les ficelles au mépris des 5 milliards d'êtres humains qui peuplent notre planète.*

Leurs valeurs sont carrées : ordre, sécurité, progrès matériel. Leurs dieux sont tristes et dangereux : Etat, dollar, nucléaire.

Alors, pourquoi, 43 ans après Hiroshima et Nagasaki presque tous ceux qui prennent peu à peu des responsabilités politiques font-ils allégeance à ces dictateurs sans visage ? Et si aujourd'hui, 12 ans avant le XXIème siècle, alors que chaque jour la couche d'ozone s'amointrit tandis que les fleuves et les océans se polluent, on essayait, au niveau de notre canton, de gérer collectivement et démocratiquement notre territoire en respectant la nature ? », il faut ajouter à ce discours, qui a une forte marque idéologique, une photo d'Eric Pétetin parodiant une photo classique de candidat, un sous titre «candidat pas mûr pour une verte vallée » et des propositions légèrement provocatrices comme « *transformer une des Eglises de la vallée où l'acoustique est très bonne en salle de concert* ».

Le premier communiqué de la C.S.A.V.A. se caractérise par le même vocabulaire imagé. La vallée est « *violée* », le gave est « *détourné, mutilé et souvent canalisé voire busé* ». Il s'agit de sauver une « *verte vallée* » de « *silence* » et « *d'air pur* », une des dernières « *vallée sauvage des Pyrénées* ». Les coupables : les partisans du « *productivisme* » et du « *bétonnage* ». Lors de la première manifestation, le 29 octobre 1989, on peut lire sur une pancarte : « *sauvons la beauté et le silence de la Vallée d'Aspe* ». Eric Pétetin parle encore du « *saccage* » d'un « *des derniers sites sauvage* » et de logique « *productiviste* » et prévient qu'il faut faire face « *aux politiciens, aux banquiers, aux technocrates* »²⁸ (Rép, 30.10.89). Le premier communiqué de la SEPANSO tente d'exposer des arguments différents, remet en cause le développement possible qu'apporterait le tunnel et la route à la vallée et préfère le développement d'un tourisme vert en harmonie avec l'économie pastorale. Malgré tout, c'est la défense de la nature qui est mise en avant ainsi qu'une alternative : le ferroutage (Rép, 4.10.89). Lors de cette même manifestation, le président de la SEPANSO, monsieur Arraou, parle de « *projet délirant* », de « *flot de véhicules affolant* » et propose l'alternative du rail face « *au lobby routier* ».

²⁸ Cf. annexe 6.

Jusqu'aux alentours du 30 mai 1992, Ces deux approches cohabitent et font des concessions, la C.S.A.V.A. accepte frileusement l'alternative du rail tandis que la SEPANSO laisse à Eric Pétetin les avant postes. L'originalité du personnage, son langage imagé avec son argumentation très idéologique sont donc mis en avant et ce qui transparaît le plus nettement du discours de la SEPANSO est son engagement pour le rail, les deux parties ayant en commun la défense de la nature. Une affiche signée par la C.S.A.V.A., Robin des bois, S.O.S. Loire vivante, la F.N.E. (dont fait partie la SEPANSO), WWF et « Sauvons les saumons » au printemps 1991 s'oppose à « *l'absurde et hideux tunnel du Somport* ». Car en 91, après un an et demi sans beaucoup d'apparitions directes des opposants, ce qui est très clairement mis en avant dans toutes les manifestations c'est le tunnel du Somport. Les élargissements de la R.N. 134 ne viennent qu'en fin de phrase, rattachés au tunnel. Le vocabulaire se met en place. Le 3 septembre, on voit pour la première fois dans une manifestation une banderole avec le slogan de la guerre d'Espagne : « *no pasaran !* ». Ce slogan est repris par les opposants les plus divers et devient un signe de ralliement. Lorsque le journal écologiste anglais « The Verge » consacre un dossier à l'affaire en novembre 1993, c'est sous ce titre que paraissent les articles. C'est aussi à ce moment là qu'apparaît l'imagerie indienne. Eric Pétetin cultive depuis longtemps une certaine admiration pour les indiens, elle s'intègre à la lutte. Le 18 septembre, Il déclare à la presse à la suite d'une occupation du chantier : « *nous reviendrons avec des tribus voisines* », *il arrive au tribunal « affublé d'une plume d'indien dans la chevelure »*, il traite les gendarmes de « *visages pâles* » et conclut : « *je me sens de plus en plus indien face à cette situation* » (Rép, 18.09.91). En fait, ce jour là, il comparait après une action sur le chantier au cours de laquelle il a traité les gendarmes de « *crânes rasés et de visages pâles* ». Cet incident prend une ampleur particulière de part la sanction qu'il entraîne (une des premières), c'est à ce moment précis que le vocabulaire indien est développé autour de la C.S.A.V.A..

Tout comme la presse locale, la presse nationale a tôt fait de reprendre cette imagerie si originale qui donne une allure exotique à la lutte. Le 22 septembre, le Journal du Dimanche parle du Somport, « *En tête des contestataires, un « indien » prêt à lutter contre les pelleteuses avec l'énergie d'un sioux avant leur extermination* » et souligne qu'il « *affiche depuis trois ans une grande plume rousse* ». Dans sa défense d'Eric Pétetin du 1er octobre 1991, suite aux premiers procès, cette image n'échappe pas à Christian Laborde : « *Eric Pétetin s'habille, danse, parle comme un indien et défend, en Aspe, le... cheval de fer. Vous l'avez deviné : il se bat avec le tomahawk du rire* ». « *L'indien* » devient son surnom. Le 3 octobre la République titre « *l'indien du Somport en sursis* », décrit Pétetin qui se rend au tribunal « *plume piquée à la boutonnière* » et « *soutenu (...) par une trentaine d'écologistes emplumés comme des sioux (...). Un manifestant avait même coiffé une tête d'ours* ». Lorsque le réalisateur Yves Boisset décide de tourner le téléfilm « *le tunnel* » qui reprend les événements de la vallée d'Aspe, il choisit le nom de « *Géronimo* » pour le personnage qui représente Eric Pétetin et

l'acteur, Marc Chapiteau, est coiffé d'une plume d'indien. En 1992, pour les élections cantonales du 22 mars, Eric Pétetin se présente dans le canton d'Oloron Est. Dans sa profession de foi il cite une phrase du chef indien Seattle Bull : « *La terre n'appartient pas à l'homme, l'homme appartient à la terre* »²⁹. Il serait fastidieux d'énumérer tous les articles de presse où cette imagerie apparaît. Disons simplement que la presse dans son ensemble (qu'elle soit nationale ou locale) reprend abondamment ce discours véhiculé au départ par les anti-tunnels. Les dessins et affiches de ceux-ci sont d'ailleurs éloquentes ainsi que la chanson composée par Eric Pétetin, « la vallée sacrée »³⁰. Enfin soulignons que cette imagerie devient à la mode et bon nombre d'opposants imitent Eric Pétetin, une photo de la République du 1er juin 1992, montre « *des émules de Pétetin [qui] ont rejoint la Vallée sacrée* ».

L'ambiance entretenue autour de la lutte par la C.S.A.V.A. est du même ordre ; il s'agit de mener une lutte pacifique et déterminée où chacun amène son courage. L'identification aux indiens permet de faire passer l'idée que l'on peut harceler le pouvoir tout en étant minoritaire. Ce volontarisme est empreint d'optimisme et d'enthousiasme. La lettre de la C.S.A.V.A. du 12 octobre 1991 l'atteste : « *si nous sommes 50 tous les jours, nous les asphyxierons en quelques mois et nous serons le grain de sable qui fait dérailler la machine infernale. L'exemple de Serre la Fare ou de la Borie doit nous encourager. Il est possible de sauver le silence et la beauté de la Vallée d'Aspe ! Que chacun se libère une ou plusieurs semaines maintenant, au printemps ou l'été prochain pour participer à ce combat historique. No Pasaran !* ». Le journal de la C.S.A.V.A s'appelle « *la plume, journal des Aspaches* », son numéro de septembre 1993 est aussi éloquent. Eric Pétetin sort de prison, il vient d'être gracié. L'éditorial : « Pour une victoire historique » dit « *La vallée d'Aspe de nouveau tremble de peur... Les barbares en cravate et attaché case sont toujours décidés à la bétonner et à la transformer en un couloir à camions au nom de l'Europe des marchandises. Leur armada mécanique est prête à fondre sur son gave, ses roches et ses prairies, mais cette fois-ci leur assaut sera terrible... (...) Seul un grand mouvement d'opposition peut désormais empêcher le massacre (...) Il sera en effet vital d'être présent en masse sur le terrain dès le retour des bulldozers de façon à les bloquer et à provoquer le choc psychologique nécessaire à l'abandon du projet (...). Le symbole de ce grand sit-in populaire face aux pelles mécaniques et aux camions de l'Europe des affaires, au cœur des Pyrénées sauvages, sera trop beau et trop fort pour que le pouvoir s'entête à percer cet absurde et criminel tunnel (...). Parce qu'il est aujourd'hui possible, dans la vallée d'Aspe d'arrêter l'envahissement de la planète par la civilisation du béton, de l'automobile et des projets marchands, il est fondamental de venir se battre quelques jours ou quelques semaines. Chacun sera important et si nous sommes très nombreux nous remporterons cette victoire historique, qui redonnera espoir à tous ceux qui se battent pour protéger la terre*

²⁹ Cf. annexe 6.

³⁰ Cf. annexe 6.

et la vie contre les nuisances du système. No pasaran !». Et dans le numéro 4 de « *La plume* » de mai 1993 : « *Il faut que nous soyons très nombreux à venir occuper le site (...). Nous ne pouvons pas laisser cette fabuleuse vallée se faire bétonner et bitumer au nom de leur triste société de consommation. Comment mieux fêter le 25ème anniversaire de mai 68 qu'en venant dans la vallée abattre les 4 kilomètres de grillages et de barbelés et construire d'imprenables barricades de cailloux et de rochers* »³¹. Le rapport de l'indien et de la nature, de sa lutte désespérée contre l'homme blanc sont toujours en filigrane (il est d'ailleurs curieux de parler des « *prairies* » qui évoquent de grandes plaines pour la vallée d'Aspe qui est un modèle d'école de vallée en «V»...) mais il faut aussi remarquer que les références au vocabulaire « gauchiste » et aux symboles de l'extrême gauche sont aussi présents (Mai 68, le Larzac, les barricades, l'anticapitalisme etc.). On retrouve aussi des références libertaires importantes : attaque de l'Etatisme, antimilitarisme (un tract de la C.S.A.V.A. « *contre l'occupation militaire de la Vallée* » paraît le 24.02.94) et les fameux A cerclés qui ornent les tracts et vont jusqu'à illustrer le sous titre de la plume (« *journal des Aspaches* »)³² et, plus tard, le titre du journal de la Coordination autonome des Comités Somport : « *No Pasaran* ».

A travers tout ceci, Eric Pétetin devient l'image même de la lutte contre le tunnel du Somport. Et, il faut bien dire, il n'en est pas tout à fait, seul responsable. Nous avons souligné plus haut qu'il était systématiquement interpellé et condamné lorsqu'il y avait une action et, ce, dès le tout premier procès. Certes, généralement Eric Pétetin est un accusé facile, il avoue tout ce qu'il fait. Mais, c'est aussi lui, que l'on vient systématiquement chercher. S'il fait partie d'un groupe qui va sur le chantier et qu'il n'y a pas d'interpellation sur le moment, par la suite, il est toujours inculqué. Dans la nuit du 21 au 22 juin 1990 trois personnes mettent le feu à une pelle mécanique (l'un d'eux est paysan dans la vallée). Les trois inculpés avouent avoir informé Pétetin de leur action. Celui-ci déclare au tribunal le 28 octobre 1991 « *je n'y ai pas cru. Je lui ai dit : fais ce que bon te semble* ». Il est accusé de complicité, la presse locale parle de « *commanditaire* (Sud-Ouest et République du 29.10.91). Le 25 novembre le tribunal donne son verdict : « *Eric Pétetin aurait pu influencer les auteurs de l'incendie et tout au moins n'aurait pas tenté de les dissuader* », il est condamné à 6 mois de prison avec sursis (rapporté par le Comité de soutien à Eric Pétetin le 24 juin 1993). « *Aidé* » par ces condamnations systématiques, il devient la « *figure emblématique de la lutte* » et le soutien organisé autour de lui prend une place importante dans la lutte. Ainsi, du 4 février 1991 au 4 septembre 1996, le nom d'Eric Pétetin où l'un de ses surnoms (le plus souvent « l'indien ») se retrouvent dans le titre de pas moins de 196 articles.

Peu à peu cette mise en avant est remise en cause. Depuis 1992, des voix se font entendre dans le collectif qui commence à contester les actions sur le chan-

³¹ Cf. annexe 7.

³² Cf. annexe 7.

tier et la médiatisation d'Eric Pétetin d'autant que Florence Corbier (sa compagne à l'époque) s'est prononcée contre le rail. Par exemple, Eric Pétetin ne devait pas intervenir à la tribune lors de la manifestation du 30 mai 1992. Le groupe O.U.R.S. rapporte : « *Il était surtout hors de question qu'Eric Pétetin parle, ainsi que Florence Corbier (...). Donc ce qui devait arriver arriva, des copains copines tendirent des banderoles au beau milieu du stade « occupation immédiate du chantier. Non à l'Europe du béton et du fric. Résistance.* » (...) les gentils organisateurs ont fait appel au méchant Pétetin pour le faire parler à la tribune afin de calmer le jeu » (23.06.92). Plus tard le président du Comité des Habitants pour la Vie en Vallée d'Aspe (membre du collectif) déclare : « *C'est salaud d'avoir dit ça mais Pétetin nous a beaucoup desservis... Il se laisse aller à des faits irréflectés* » (Charlie Hebdo, 19.10.94.). La Coordination Autonome des Comités Somport déclare quant à elle : « *Il ne changera jamais, on aura à le gérer en permanence.* » (Rép, 06.06.95.). Et souligne lorsque celui-ci se fait arrêter le 5 juin 1995 : « *Concernant l'arrestation d'Eric Pétetin, Pétetin doit être libéré. (...) Cependant, enfermé dans la médiatisation de son « rôle de leader, sauveur de la vallée », se sentant déchu de son rôle de vedette, Pétetin s'est livré à des gestes qui n'engagent que lui* » (Rép, 07.06.95). Finalement, il ne reste plus que la C.N.T. pour organiser une campagne de soutien alors que cette organisation n'a jamais soutenu la stratégie de la C.S.A.V.A. (et l'a fait savoir dès 1991). Elle précise dans un tract à ce sujet : « *Indépendamment de ce que l'on peut penser de la lutte contre le tunnel du Somport et des agissements d'Eric Pétetin, on ne peut que s'indigner devant une telle disproportion dans la rapidité et la sévérité des jugements* ». Soulignons que le collectif n'a jamais repris le vocabulaire et l'imagerie de la C.S.A.V.A. axant surtout sa lutte sur l'impact médiatique de l'ours et l'alternative du rail. La coordination, par contre, reprend cette imagerie. Son journal (le premier porte d'ailleurs l'adresse de la Goutte d'eau) se nomme « *No Pasaran* » et continue à véhiculer le même discours reprenant notamment le slogan « *contre l'occupation militaire de la vallée* » en organisant trois journées antimilitaristes les 11, 12 et 13 novembre 1994. Toutefois les références aux indiens s'estompent peu à peu et il reste les références anticapitalistes et libertaires.

2. Une stratégie d'alliance locale et nationale. Un comportement de «lobby» lié à la presse.

Lorsque les opposants prévoient de « *mobiliser l'opinion locale, nationale et internationale* », lors de leur première manifestation, ils entendent, en s'appuyant sur la presse, rassembler rapidement un grand nombre de manifestants à travers une alliance de différents mouvements. Il s'agit de constituer un lobby contre le tunnel du Somport. Effectivement il se constitue et mène des actions juridiques, administratives et des actions médiatiques. Le terme peut toutefois paraître abusif

car il s'agit d'un groupe d'influence constitué dans un but précis et ponctuel et il est très éclectique, nous l'avons déjà noté. Mais j'ai volontairement employé ce terme pour mettre en évidence les types d'actions menées. On cherche des alliances, on organise des démonstrations de force et des opérations médiatiques pour gêner et influencer les pouvoirs publics. Par ailleurs l'impact médiatique de la lutte permet de rallier un certain nombre de personnes et d'organisations que cela intéresse.

Il faut distinguer deux niveaux : une alliance locale avec les partisans du rail et les alliances nationales et internationales liées au succès médiatique de la lutte

A. Une alliance locale avec les partisans du rail.

C'est l'œuvre de la SEPANSO. Cette organisation est engagée dans la lutte pour la réouverture de la ligne SNCF Oloron-Canfranc fermée « *provisoirement* » depuis le 27 mars 1970 à la suite d'un déraillement. La ligne non rentable n'a jamais été remise en état par les pouvoirs publics qui ont profité de cet accident pour l'abandonner de fait. Il existe un Comité pour la REouverture de la Ligne Oloron-Canfranc (C.RE.L.O.C.) dans lequel on retrouve la SEPANSO et qui est soutenu par la CGT des cheminots et le Parti Communiste Français. Oloron a été longtemps un fief du Parti Communiste et dans cette petite ville, la réouverture de la ligne signifie des emplois potentiels. Depuis longtemps, le C.RE.L.O.C. a prouvé sa capacité de mobilisation sur cette ville. Les manifestations pour la réouverture de la ligne sont de l'ordre du millier de personnes en moyenne. Il ne faut pas oublier que le C.RE.L.O.C. a des partisans dans la vallée, notamment des employés SNCF qui travaillaient sur cette ligne auparavant.

Aussi, dès son premier communiqué le 4 octobre 1989, la SEPANSO préconise une alternative à la route et au tunnel : « *la réouverture de la ligne SNCF coûterait 10 fois moins cher, ne polluerait pas, préserverait la qualité de la vie et tous les atouts de la vallée d'Aspe* ».

Elle n'est pas pour autant suivie tout de suite par le C.RE.L.O.C. Qui préfère d'abord adopter une attitude médiane, assez neutre, sur le problème de la route. Le 12 octobre 1989, le C.RE.L.O.C. Tient une conférence de presse. Il dénonce vingt ans d'immobilisme sur le problème de la ligne, note une évolution plus sérieuse et prend acte. Le vice-président du comité a été reçu par un collaborateur du ministre espagnol des transports et le rapport des ingénieurs de la SNCF doit paraître le 20 octobre pour la voie Oloron-Bedos. Pourtant aucune allusion n'est faite au sujet de la route, une semaine après le communiqué de la SEPANSO.

Le 29 novembre 1989, le C.RE.L.O.C. Dans un communiqué de presse stipule qu'il « *se refuse à rentrer dans une stérile polémique « rail-route »* » et parle d'un dossier sérieux (le rail) et un dossier vide (Rép 29.11.89). Le 12 décembre 1989, il annonce, toujours dans la République, que l'Espagne veut la réouverture, que la C.E.E serait prête à financer et il affirme que l'opposition rail-route n'a pas de raison d'être. Par ailleurs, il est fait allusion au ferroutage qui se pratique en Suisse, en Autriche et aux U.S.A. (argument déjà donné par la SEPANSO dans son communiqué du 4 octobre). Tout en avançant des arguments en faveur du ferroutage, le C.RE.L.O.C. Ne veut pas se prononcer sur la route, position ambiguë. C'est que sa position est difficile. D'un côté la SEPANSO qui s'implique activement en faveur du rail se prononce contre la route et propose une alternative (l'un ou l'autre). De l'autre, la C.F.D.T. cheminots et F.O. cheminots participent aux manifestations en faveur de la réouverture. Le C.RE.L.O.C. Qui mène un combat depuis 20 ans et qui pense avoir quelques raisons d'espérer, n'entend pas les gâcher par un parti pris trop visible contre la route qui pourrait diviser les partisans du rail. D'autant que les partisans du tunnel n'excluent pas le rail. Lors de la réunion de Jaca de début 1989 où est signé l'accord entre les gouvernements espagnol et français pour lancer les premières études de faisabilité, le responsable de la SNCF déclare : « *Ne soyons plus attaché à une ligne de chemin de fer du passé, mais étudions l'éventualité d'une ligne moderne, nouvelle, d'avenir. Par la vallée du Somport... ou ailleurs confions en l'étude à une société spécialisée...* ». Hubert Buchou, président de la C.O.O.P. de Pau va dans le même sens : « *Peut-on provoquer - ou contraindre- la réouverture ? Peut-être ! Mais cela repose jusqu'à présent sur des hypothèses insuffisamment crédibles. Bravo, donc, si la ligne est remise en fonctionnement (...)* » (S.O., 30.09.88) tandis que André Labarrère rappelle la complémentarité de la route et du rail et assure : « *Pas question de céder à la tentation de la guerre rail-route (...)* » (S.O., 08.09.89).

Le 20 décembre 1989, la S.N.C.F. prend position : « *les lignes de montagnes ne peuvent être que déficitaires en raison du tonnage limité qu'elles transportent* » et précise que « *le trafic voyageur (...) ne paraît pas justifier à lui seul le coût important de l'investissement à faire pour la remise en état de la ligne* » (Rép., 20.12.89).

En mars 1990, 500 personnes défilent pour la réouverture du Pau-Canfranc au pont de l'Estanguet (lieu de l'accident de 1970). On assiste à un retournement, le C.RE.L.O.C. Abandonne sa neutralité et déclare : « *c'est inacceptable que le lobby routier prétende utiliser les fonds prévus pour le T.G.V. de Barcelone afin de financer le tunnel routier du Somport* ». Il réclame : « *une étude globale comparative pour le rail et la route, de Pau à Canfranc, aussi bien sur les aspects économiques que sur l'impact écologique afin de déterminer quelle est la solution préférable pour l'intérêt public.(...) Le tunnel sous le Somport, 45 kilomètres de voie rapide en Aspe, le contournement d'Oloron, l'autoroute Pau-Oloron : toutes ces infrastructures ne sont ni budgétisées, ni inscrites au schéma autoroutier...*

pour un coût de 4 milliards de francs, dix fois le prix de la modernisation du rail. » (Rép, du 26.03.90). Ce qui permet au Sud-Ouest du même jour d'écrire : « *les manifestants ont redit pourquoi ils voulaient la résurrection du rail contre le projet routier du Somport* ». L'évolution se fait lentement et c'est le 2 octobre 1991 qu'est organisée la première manifestation commune sur le mot d'ordre : « *Oui au rail, oui à l'amélioration du réseau routier existant, Non au tunnel du Somport, Non à l'autoroute dans le Piémont* » à l'appel du Collectif Alternatives Pyrénéennes à l'axe E7 où l'on retrouve entre autres le C.RE.L.O.C., la SEPANSO et la C.S.A.V.A. et qui a pour slogan : « *1000 camions par jour non ! La vie d'abord!* ».

Désormais le C.RE.L.O.C. Est présent dans la lutte contre le tunnel. Il continue malgré tout à organiser des manifestations spécifiquement en faveur du rail. Mais il marque de sa présence le mot d'ordre des manifestations du Collectif, notamment celles du 30 mai 1992 et du 22 mai 1994, avec son « *oui au rail, non au tout camion* ».

Le mouvement d'opposition bénéficie d'une force de mobilisation locale avec le C.RE.L.O.C. Qui, de son côté, voit son combat médiatisé comme jamais et profite des mobilisations nationales contre le tunnel du Somport.

Cette alliance n'est pas sans créer des problèmes. Car certains opposants ne sont pas d'accord avec l'alternative du rail et n'acceptent pas un slogan aussi spécifique. Cela est très net lors des deux manifestations citées.

B. Des alliances nationales et internationales.

Lors de la première manifestation du 30 octobre 1989, un collectif se crée et comprend alors trois organisations : la C.S.A.V.A., la SEPANSO et la Société Aspect Nature. Ces trois organisations d'origine locale ne restent pas sans rien faire et recherchent des alliances locales et nationales qui s'apparentent parfois plus à des signatures de principe qu'à un véritable soutien. Le 2 octobre 1991, le tract signé du Collectif énumère les associations membres du collectif et celles le soutenant. Les associations membres : A.R.T.U.S., Aspe Nature, Association pour l'Avenir d'Eysus, Bureau des Guides et Accompagnateurs de la Vallée d'Aspe, France-Nature-Environnement, Mon terroir, SEPANSO et WWF-France avec le soutien de : Alternative à l'autoroute en Béarn, A.S.P.A.S., Club Alpin Français, C.N.E.P.A., Comité Ecologique Ariégeois, C.RE.L.O.C., C.S.A.V.A., FARE-SUR, F.I.E.P., F.N.A.U.T., Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, Mountain Wilderness, ORTZADAR, Pays Basque Ecologie, Robin des Bois, S.N.P.N., S.O.S. Loire Vivante, T.O.S., Entau País, F.A., Génération Ecologie, L.C.R., Les Verts, P.C.F., P.S. section vallée d'Aspe. Cette liste conséquente est le

fruit d'un travail de sensibilisation mais elle est aussi significative d'une recherche de respectabilité de la part du collectif qui cherche à se présenter comme l'émanation d'un groupe conséquent d'organisations locales et nationales et donc représentatif. En cela, nous pouvons parler de lobby. Ce groupe reste sensiblement le même tout au long du conflit, notons tout de même le parcours de la C.S.A.V.A. qui est présentée comme une association qui soutient le collectif. Pour l'annonce de la manifestation du 2 février aux Fontaines d'Escot, le Collectif édite un tract où la C.S.A.V.A. apparaît comme membre du Collectif et où la C.G.T. apparaît dans les soutiens. La composition est identique pour l'appel à la manifestation du 30 mai. Pourtant dans le compte rendu de la réunion du collectif du 7 avril 1993, la CSAVA n'apparaît plus comme membre et a été rajoutée au stylo dans les organisations soutenant le collectif. Le collectif précise dans une prise de position suite à une condamnation d'Eric Pétetin : « *même si Eric Pétetin et l'association C.S.A.V.A. dont il est le leader se sont retirés du collectif (...)* » (S.O., 27.02.93). Il s'agit là d'une conséquence des différences de point de vue entre la C.S.A.V.A. et le collectif sur le fond (le rail) et la stratégie (les occupations de chantiers).

Les alliances nationales se concrétisent par la venue de personnalités du mouvement politique français et notamment écologiste. Les premiers sont Antoine Waechter, Noël Mamère et Jean-Pierre Raffin (Les Verts et Génération Ecologie)³³ en 1991, nous avons vu d'ailleurs qu'ils sont agressés par des pro-tunnels. Des représentants des partis écologistes participent aux grandes manifestations, outre les précités, rajoutons Dominique Voynet qui fait plusieurs apparitions. Nous avons aussi déjà cité Alain Krivine de la Ligue Communiste Révolutionnaire qui est présent le 30 mai 1992. Ces personnalités participent à des forums organisés lors des grands rassemblements, ils participent au prestige des manifestations. Là, encore, c'est une recherche de respectabilité qui guide la démarche car on ne peut pas dire que ces soutiens se traduisent par des investissements militants visibles et importants dans le quotidien. Ils participent à l'impact médiatique national de l'affaire et... en bénéficient aussi.

Enfin, l'imagerie indienne, le vocabulaire anticapitaliste et les références libertaires ou d'extrême gauche attirent une mouvance militante de France et d'Europe qui vient en Vallée d'Aspe pour faire des actions sur le chantier en compagnie le plus souvent de membres de la C.S.A.V.A. Certains se retrouvent devant la Justice, nous en avons déjà parlé. Ils assurent le relais de l'information lors de la campagne de soutien à Eric Pétetin organisée l'été 1993. A sa sortie, Eric Pétetin lance un appel à ces comités de soutien à travers un texte paru dans le numéro de « *La plume* » de l'automne 1993, dans quelques journaux militants et dans la revue Politis du 16 septembre 1993. Il expose en substance : « *Seul un grand mouvement d'opposition peut désormais empêcher le massacre de la vallée*

³³ Cf. annexe 10.

d'Aspe. Il est donc urgent de créer dans chaque région des « Comités Somport » de façon à rassembler toutes les personnes désireuses d'agir pour sauver la vallée ! Les comités pourront notamment organiser la mobilisation indispensable qu'il faudra mettre en place dès le premier jour de la reprise des travaux, car il sera en effet vital d'être présents en masse sur le terrain dès le retour des bulldozers, de façon à les bloquer et à provoquer le choc psychologique nécessaire à l'abandon du projet. »³⁴ Par la suite, la C.S.A.V.A. propose : « pour une meilleure coordination, il serait souhaitable que les Comités Somport informent la C.S.A.V.A. » (25.12.93) et déclare « après la création de nombreux Comités Somport, des actions diverses ont été menées (...). Consciente de l'importance que tient l'information ne serait-ce que pour rendre effective une réelle coordination des Comités Somport, la C.S.A.V.A. a décidé de prendre en main la diffusion de l'information » (05.01.94). Elle renforce ainsi cette structure naissante dans laquelle elle place des espoirs. La plupart de ces personnes se retrouvent par la suite dans la Coordination autonome des Comités Somport et représentent donc une partie non négligeable du mouvement d'opposition.

3. Une stratégie qui influence le mouvement.

L'action conjuguée des différents argumentaires, des choix d'images et des formes d'action traduit finalement une démarche complexe et multiple mais toujours orientée en priorité vers la presse et, plus particulièrement, la presse nationale. Ce n'est pas sans incidence. Elle induit des priorités au niveau de l'argumentaire comme au niveau des actions.

A. Le choix de l'écologie et de l'ours.

La défense de la nature est l'élément de base de l'argumentation des opposants au tunnel. Choix logique et tentant. La vallée d'Aspe est le territoire des derniers ours, du dernier couple de gypaètes des Pyrénées et d'une série d'espèces rares et menacées. C'est une vallée relativement bien préservée qui se trouve en plein Parc National des Pyrénées. C'est aussi un choix naturel pour les premiers opposants qui sont avant tout des amoureux de la nature et des écologistes.

Aussi, le problème de l'ours est une opportunité qui s'impose d'elle-même. Elle devient très rapidement l'axe central des revendications, nous l'avons vu. Incontestablement, cette argumentation écologique qui prend pour emblème l'ours joue un rôle prépondérant dans la publicité faite au départ à cette lutte. Le contexte de l'époque avec des médias qui découvrent les préoccupations écologiques

³⁴ Cf. annexe 7.

des français et l'imaginaire collectif développé autour de l'ours suffisent à nous expliquer l'efficacité de cet argumentaire au niveau médiatique.

Il faut remarquer que lorsque l'on développe un argument précis à ce point, on néglige un peu les autres et, même lorsque l'on s'en préoccupe, ils ne sont que très peu utilisés quand l'argument principal est à ce point médiatisé. L'ours fait de l'ombre à tout un pan du problème que pose l'élargissement de la R.N. 134 : ses conséquences directes pour les habitants et le manque de probité des arguments économiques avancés par les pro-tunnels (j'entends par-là que ceux-ci n'ont jamais expliqué comment la route permettrait d'apporter un développement économique à la vallée d'Aspe).

Pourtant ces arguments délaissés sont bien connus des opposants. Il suffit de citer un tract du Comité des Habitants pour la Vie en Vallée paru en octobre 1992³⁵ d'Aspe pour s'en convaincre : « *L'élément fondamental du problème est le projet de créer en Vallée d'Aspe un axe de circulation de transport inter-régional à prétention européenne. Au niveau régional, cet axe est souhaité pour accélérer la circulation des marchandises à travers les Pyrénées. Les experts ont estimé la fréquentation possible aux alentours de 3500 véhicules, dont 1000 camions par jour. Des expériences dans d'autres régions ont montré que les estimations sont en général vraies, avec parfois modification à la hausse pour les poids lourds. (...) Notre réflexion se fait autour de cet accroissement du trafic.*

Voyons les arguments avancés par les partisans du tunnel :

- ***L'afflux de circulation serait un avantage économique direct*** : en fait, le surcroît d'usagers sera surtout constitué de poids lourds en transit pour se rendre en Espagne ou en revenir. Ces usagers, par définition n'ont aucune raison de s'arrêter, leur impératif étant la rapidité.

Les autres usagers (vacanciers, touristes) ne verront de la vallée qu'un ruban de goudron, sans villages (déviation) ; ce qui ne les encouragera pas à s'attarder. De plus, il y a une contradiction avec le développement du tourisme vert en cours (gîtes, camping).

- ***Le désenclavement de la Vallée d'Aspe*** : si des entreprises ne se sont pas installées auparavant, ce n'est pas par manque de voies de communication, mais plutôt pour des raisons locales (pas d'équipements, pas de réserve foncière, pas de main d'œuvre suffisante ou assez qualifiée). La route ne peut régler ce problème. En renforçant le rôle des métropoles (Bordeaux, Saragosse), les grands axes de communication désertifient les zones traversées et ne les irriguent pas, mais au contraire les assèchent (...).

- ***L'augmentation prévue du trafic serait aisément supportable*** : Le trafic de 3500 véhicules par jour (1 camion toutes les quarante secondes) provoqué par le tunnel sera insupportable sur une route à deux voies et imposera un élargissement à trois, puis quatre voies. (...).

³⁵ Cf. annexe 7.

Comme le rappelle l'avis de la Commission d'enquête d'utilité publique (art VI et 2) « la construction du tunnel routier sous le col du Somport est un maillon important de l'axe Pau-Saragosse. »

Un autre argument n'est que très peu utilisé, celui concernant le morcellement de l'enquête d'utilité publique, qui masque le projet global, et, surtout, qui ne permet pas d'évaluer le nombre d'expropriations nécessaires pour la réalisation du tracé définitif de la R.N. 134 modifié. Pourtant un bon nombre d'habitants ont des champs menacés et, au bout du compte, sur 2800 habitants, une grande partie des familles sont touchées. Dans un document de 1992, « *S.O.S. Vallée des Ours* », le collectif dénonce l'Administration de l'Équipement qui « *a utilisé, dans cette affaire, des procédés peu respectueux de la démocratie et de l'information légitime du public... ces procédés, sur bien des plans, violent les règles de procédure administrative (qui tendent vers l'information du public et la transparence des choix) et la législation en vigueur* ». D'ailleurs le 2 décembre 1992, le tribunal administratif de Pau conclut à l'annulation de la D.U.P. suite aux conclusions du Commissaire du gouvernement, Monsieur Rey, qui retient, entre autre, comme motif d'illégalité : la dissociation, par l'administration, du projet de tunnel et du projet d'aménagement de la voie d'accès de la R.N. 134. Il donne un avis catégorique : « *l'étude présente des lacunes graves et significatives devant conduire à l'annulation de la D.U.P.* ». Pour sa part un avocat de la défense avait relevé l'argument, maître Godard attaque « *le saucissonnage du projet et les improvisations des Pouvoirs publics qui conduisent à une véritable gabegie.* » (Rép, 19.11.92). Le journaliste explique que le tribunal « *a estimé qu'en raison de l'homogénéité du projet, le fait d'avoir dissocié le tunnel de la voie R.N. 134 entache d'illégalité la D.U.P.* ». Lorsque l'on observe avec un peu de recul l'affaire, on s'aperçoit que, finalement, le tracé de la route, les déviations et les expropriations qu'elles entraînent, n'apparaissent que très peu dans les tracts, les discours et les documents provenant des anti-tunnels alors que ceux-ci en ont connaissance. On peut se demander si, à ce niveau, la focalisation sur le tunnel du Somport n'a pas amené les opposants à quelque peu négliger cet aspect pourtant important du problème.

En avril 1995, l'universitaire André Etchelecou termine une étude dans le cadre des travaux de l'unité de recherche du C.N.R.S. 911, (sociétés, environnement, territoire), « *Axe Pau-Somport, quel trafic de poids lourds ?* ». L'étude balaie toutes les prévisions annoncées jusqu'alors. En 1995, il passe 240 camions par jour, les prévisions sont de 1600 par jour dix ans après l'ouverture du tunnel et de 2800 par jour dix ans plus tard. André Etchelecou s'appuie sur une enquête nationale sur les échanges de marchandises entre les pays d'Europe à travers les Alpes et les Pyrénées réalisée notamment pour le compte de la direction des transports terrestres, l'Union des sociétés d'autoroutes à péages, l'Observatoire économique et statistique des transports et la S.N.C.F.. Il ressort de cette étude qu'un grand nombre de camions va converger vers Pau et le Somport (Bordeaux,

Limoges-Agen, Toulouse), les prévisions présentées par l'Etat auraient été sous-estimées du simple au double. Dans une interview accordée à Sud-Ouest dimanche, André Etchelecou énumère les incidences néfastes : « *Pollution, nuisances sonores, transport de matières dangereuses. La vallée serait notamment victime de ce que l'on appelle en montagne une situation thermique inversée. Les gaz d'échappement, qui sont plus importants en raison de l'augmentation de la consommation de carburant due à la pente de la route, s'accumulent comme sous une cloche d'air froid. Les nuisances liées au bruit sont également amplifiées dans un tel site. Si, en plaine, 300 mètres suffisent pour réduire le bruit à 50 décibels, il en faut de 700 à 1100 pour le même effet dans une vallée encaissée. Le transport de matières dangereuses s'intensifiant, les valléens seraient à la merci d'évacuations précipitées en cas de fuite d'une citerne. Il faut savoir qu'une simple flaque de 10 mètres de diamètre au sol de trichlorure de phosphore (des camions qui en sont chargés traversent déjà les villages d'Aspe) nécessite une zone de sécurité de 1200x480 mètres.* » (S.O., 23.04.95). Mais ces données difficilement contestables, car fruits d'une étude approfondie réalisée par un spécialiste, arrivent relativement tard dans la lutte et ne sont pratiquement pas utilisées depuis par les opposants au tunnel. On peut penser, qu'au moins dans la population locale, cette description susciterait l'émoi, le moins que l'on puisse dire c'est que le scénario annoncé fait peur.

Pour être relativement complet, ajoutons que le collectif a réalisé une cassette vidéo sur la vallée de la Maurienne. Cette vallée des Alpes comporte des similitudes avec la vallée d'Aspe, un tunnel y a été construit il y a plusieurs années et l'augmentation du trafic accule les habitants à souhaiter eux-mêmes des déviations pour atténuer les nuisances qu'il génère. Il s'agit d'un travail de qualité qui dû demander un investissement important. Mais il semble que ce document ait été sous utilisé puisqu'il n'y a eu qu'une seule série de projections dans les villages de la vallée. Nous verrons plus tard qu'il n'était peut être pas neutre et facile d'assister à ces projections pour les habitants de la vallée. Par ailleurs, il faut une fois de plus constater qu'une telle profusion d'actions et d'images saturent l'attention et réduisent l'intérêt que l'on peut porter à ce genre d'argumentation. Au niveau des choix d'actions, nous pouvons remarquer les mêmes caractéristiques que pour l'argumentaire.

B. Le choix des actions d'éclat et des manifestations d'ampleur.

Les actions apportant un argumentaire lié aux nuisances pour l'homme et au « *non fondé* » des arguments économiques avancés par les pro-tunnels sont rares et parasitées par les stratégies médiatiques. L'exemple du film sur la vallée de la Maurienne est significatif. Sa projection a lieu dans le courant du mois d'août

1993. Durant l'été 1993, trois grands événements occupent le « *terrain* » de la lutte contre le tunnel du Somport : l'émission « *Mea culpa* » sur Eric Pétetin (fin juin et début juillet 1993), les actions de soutien à Eric Pétetin qui a été incarcéré (début juin, des articles paraissent tout l'été) et le téléfilm d'Yves Boisset diffusé le 28 juin sur les écrans. La présence médiatique d'Eric Pétetin est donc à son apogée et les personnes qui ont pu voir ce film, l'ont perçu en ayant en tête une idée des anti-tunnels très proche de l'image d'Eric Pétetin : l'ours, l'indien et l'écologie font la une des journaux. La période est donc peu favorable à ces projections d'ailleurs peu nombreuses, le film ne peut dans ces conditions transformer ni même compléter l'argumentaire et l'image véhiculée par le mouvement d'opposition.

Par ailleurs, en étudiant neuf ans de lutte, à l'exception des projections du film sur la Maurienne et des débats organisés lors des journées d'actions je n'ai pu retenir que trois réunions importantes organisées dans la vallée d'Aspe. Il s'agit :

- d'une réunion avec un député européen des Verts, Claire Jouanny, le 1^{er} avril 1991,

- de la journée de réflexion sur le Somport organisée par le Comité Pour la Vie en Vallée d'Aspe, le 10 février 1992

- du débat avec le préfet qui est à l'initiative du préfet lui-même mais où les anti-tunnels se rendent³⁶.

Cela ne veut pas dire que les militants anti-tunnels de la vallée soient inactifs mais ils n'orientent pas leur priorité sur ce genre d'actions. La C.S.A.V.A. développe comme principale activité l'occupation des chantiers, le collectif fait un travail juridique très important. Tous sont assez pris par les campagnes de soutien qui, compte tenu des comparutions et des sanctions, sont forcément importantes et lourdes à gérer. Enfin l'organisation des grands rassemblements monopolise beaucoup d'énergie.

Ainsi, suite aux projections sur la vallée de la Maurienne, au mois de novembre et décembre, trois manifestations sont organisées avec les habitants de la vallée d'Aspe puis les manifestations s'arrêtent. Il est facile d'en comprendre la raison. Une manifestation est organisée devant le chantier le 14 février 1994, il y a trois cents personnes. Cette manifestation est un peu la « *répétition* » du 22 mai et des manifestants sont venus de loin. D'une part, il a fallu se coordonner avec les comités Somport, d'autre part, il faut assumer les préparatifs de la manifestation du 22 mai 1994. On ne fait pas venir entre 5000 et 10 000 personnes durant tout un week-end sans un investissement militant important. Ainsi peut-on dire que l'initiative de mobiliser la population locale à travers des manifestations d'habitants « tombe à l'eau », faute de temps à y consacrer. Une nouvelle tentative a lieu le 17 décembre 1994 puis le 16 janvier 1995 mais elle s'arrête sans que l'on

³⁶ 26 janvier 1994.

ne puisse y trouver d'explication. Il faut dire que le mouvement d'opposition est alors en train de « régler ses comptes », le climat est donc peu propice aux initiatives.

En définitive, on peut dire que la très grande part des actions des anti-tunnels est liée directement ou indirectement (par le soutien face à la répression qui découle des actions sur le chantier) à la presse et que finalement très peu de place est laissée à d'autres initiatives, notamment au niveau de la vallée et en direction des valléens. Un bémol tout de même : la fastidieuse action juridique et administrative concrétisée par l'annulation de la D.U.P. et l'arrêt momentané des travaux.

Face à eux, les pro-tunnels sont en embuscade après une période précédant les premiers balbutiements du mouvement d'opposition pendant laquelle ils ont martelé leurs arguments en faveur de ce projet. Ils s'évertuent à les rappeler inlassablement. Mais leur principale activité est d'utiliser l'image véhiculée par les anti-tunnels à leur insu pour mobiliser la population locale derrière leur combat.

2^{ème} partie : La stratégie des pro-tunnels et l'appui d'une presse locale engagée.

Dès les premiers articles, Sud-Ouest comme la République affichent leur sympathie pour ce projet. On le ressent tout d'abord par une communion dans les articles entre ce que disent les partisans du tunnel et la façon dont les journalistes le rapportent. On ne retrouve pas la distance qui existe généralement entre le journaliste et le sujet traité. Les expressions comme « selon eux », « d'après les manifestants » communément utilisées, notamment lorsqu'il s'agit de propos des anti-tunnels, sont très peu utilisées pour les pro-tunnels. Le 24 juin 1989, après la signature d'accords entre les ministres français et espagnol de La D.A.T.A.R. et du M.O.P.U. pour débiter des « *études techniques, financières et juridiques concernant le tunnel* ». L'article de Sud-Ouest dont le titre n'est autre que : « *Somport : projet définitif fin 89* » débute par : « *Les Pyrénées parleront désormais de Jaca 89* » sous-entendant ainsi que les études achevées, le projet serait forcément accepté. Au cours de l'article qui résume la réunion, on peut lire : « *Bref, à Jaca, on vivait les Pyrénées sans frontière. Mais reste la barrière naturelle, physique, qu'il faut toujours franchir.* » Le ton enthousiaste ne trompe pas sur les sympathies du journaliste. Même enthousiasme du côté de la République des Pyrénées. A propos de petites divergences sur les montages financiers du projet entre les élus, Christian Bombédiac écrit dans sa chronique : « *On nous rétorquera qu'il ne faut pas brûler les étapes et que rien encore n'est joué. C'est bien là d'ailleurs que naissent sinon les impatiences, du moins les inquiétudes (...) Restent du moins que le Béarn et l'Aragon veulent forcer leur destin. Le bon sens devrait l'emporter et, comme l'explique Maurice Jeantet, directeur du groupe Elf-Aquitaine dans le sud-ouest, « les montagnes sont faites pour être franchies ».* » (25.11.89). Sud-Ouest publie à la même époque un communiqué concernant le financement apporté par la C.E.E. : « *Du nouveau sur le front du Somport. Le directeur des transports de la commission des communautés européennes vient d'écrire (...) : « la commission suit avec intérêt l'évolution du dossier relatif aux franchissements transpyrénéens (...). Les rumeurs affirmant que la C.E.E. ne serait pas chaud pour financer une partie du projet seraient donc infondées.* » (S.O., 16.11.89). Nous allons voir que Sud-Ouest et La République des Pyrénées (et l'Eclair des Pyrénées bien entendu) tiennent, chacun avec des caractéristiques propres, un rôle important dans la stratégie des pro-tunnels tant dans les premiers instants où ceux-ci s'évertuent à affirmer « leur » projet que lorsqu'il s'agit de con-

trer les opposants.

1. Une action beaucoup plus précoce et qui pose de grandes idées.

Les anti-tunnels font leur première manifestation le 28 octobre 1989 et il faut attendre la deuxième moitié de l'année 1990 pour qu'ils commencent à faire réellement parler d'eux. Or, on parle du tunnel du Somport dès 1988 et au cours de l'année 1989, articles, interventions et « coups médiatiques » des pro-tunnels se succèdent. La presse suit pas à pas les avancées et déconvenues administratives de l'élaboration du projet. Les arguments en faveur du tunnel y sont aussi clairement exposés.

A. Les arguments économiques.

Le 30 septembre 1988, Hubert Buchou, président de la C.O.O.P. de Pau, député au parlement européen et à l'initiative du projet, fait paraître son point de vue dans Sud-Ouest : « *Supprimer le mur pyrénéen* ». Il expose l'objet du projet qui est avant tout économique : « *l'entrée de la péninsule Ibérique dans un ensemble économique, sans frontières internes à partir de 1992, pose de façon cruciale la question de l'avenir des zones du piémont pyrénéen central, car elles sont situées hors de l'accès direct aux extrémités du massif par où s'écoulera tout le flux économique si l'obstacle pyrénéen n'est pas surmonté.*

Les zones intermédiaires [comme] le bassin de l'Adour (...) sont condamnées à s'étioler progressivement. Devenues simples zones de passage (...) elles n'auront que les miettes du potentiel de développement constitué par le flux croissant d'échanges intra-européens.

Le bassin du Moyen-Adour (Béarn, Bigorre, sud-est des Landes et sud-ouest du Gers) s'éveille à la nécessité vitale du désenclavement physique. Sa situation actuelle de simple terminal géographique adossé aux Pyrénées le condamne sans appel au sous développement. (...)

En supposant que les retards accumulés soient rattrapés dans un temps moyen de huit-dix ans, il ne restera pas moins que cette modernisation aura conforté, pour le bassin de l'Adour et ses villes principales, Pau et Tarbes, une situation géographique de piémont et de passage accessoire entre les pôles pyrénéens est et ouest. Il importe donc de transformer cette zone menacée en carrefour dans le sud-ouest européen. Pour cela une seule solution : supprimer le mur pyrénéen dans les infrastructures de transport terrestre entre le bassin de l'Adour et l'Aragon. (...)

La modernisation de la liaison Saragosse-Pau par le Somport, déjà largement réalisée du côté aragonais, a fait récemment l'objet d'un important effort de la part des français sous l'impulsion du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. (...)

Mais reste à résoudre le problème du franchissement du Somport. Le percement d'un tunnel de 8 kilomètres de long semble rallier l'unanimité. (...)

Il serait temps que Bordeaux et l'Aquitaine prennent cette affaire au sérieux. C'est l'avenir du bassin de l'Adour qui est en jeu. (...)

De tout ce qui précède, les responsables aquitains, béarnais ou basques sont pleinement convaincus. Qu'il s'agisse des élus, des maires des grandes villes, des responsables de l'administration, des dirigeants économiques entre autres (...).

Il est hautement souhaitable, et nécessaire, que tant de bonnes volontés puissent se rejoindre, agir - et réaliser - ensemble, unir leurs forces pour que l'Aragon et l'Aquitaine créent entre eux les facteurs de développement de leur zone européenne.» Les arguments des pro-tunnels sont clairement exposés. En prévision de l'ouverture des frontières et face aux nouvelles possibilités qu'offre le marché ibérique depuis son entrée dans la communauté, l'objectif est de rendre accessible le bassin de l'Adour et l'Aquitaine. Tant que le tunnel du Somport n'est pas creusé le bassin se trouve au fond d'une impasse, on parle donc de désenclavement. Les mots clés de cet exposé sont donc le désenclavement, la construction de l'Europe, les relations transpyrénéennes entre l'Aquitaine et l'Aragon. La quasi-unanimité des élus, des maires et des responsables économiques y souscrivent ce qui vient conforter le sérieux de sa thèse.

Il faut souligner que l'analyse développée par Hubert Buchou est à l'échelle régionale. Or par la suite, ces mots clés sont employés à tout va. Car la presse et l'ensemble des pro-tunnels reprennent ce vocabulaire et l'appliquent à toutes les échelles. On parle de désenclavement de la vallée d'Aspe au même titre que de désenclavement du bassin de l'Adour sans chercher à savoir si les effets sont similaires aux deux niveaux.

Le 29 avril 1989, lors d'une réunion des Chambres de commerce d'Aquitaine et d'Aragon, le maire de Borce, René Rose, souligne : « *le changement historique que représenterait le percement du tunnel pour l'ensemble de la vallée d'Aspe aujourd'hui enclavée* » (rapporté par Sud-Ouest). Le 8 septembre 1989, André Labarrère à l'occasion d'une conférence de presse parle du Somport. Le journaliste de Sud-Ouest en profite aussi pour rappeler ce qu'est le tunnel : « *Un ouvrage d'art dont la construction s'inscrit dans la logique de l'aménagement de l'axe Pau-Saragosse, ouverture sur l'Espagne dont on répète à l'envie les intérêts multiples : pour le soutien à l'économie du Haut-Béarn ; pour le désenclavement de Pau et de sa région ; au-delà, pour mieux structurer l'ensemble Aquitaine-Pyrénées (l'Axe Pau-Saragosse et le tronc commun des liaisons européennes Toulouse-Madrid et Bordeaux-Valence) ; enfin, amorcer l'aménagement du Sud-Ouest européen.* » André Labarrère réitère ses propos le 4 novembre lors d'une autre conférence de presse et se dit « *tout à fait conscient de l'enjeu que représente l'amélioration des franchissements pyrénéens autant dans la perspective de la construction de l'Europe et de l'augmentation des échanges avec la péninsule ibérique, que celle du développement régional et lo-*

cal. » (Rép, 05.11.89). Il faut souligner que les articles de cette époque parlent essentiellement de l'axe Bordeaux-Valence et du tunnel « *maillon essentiel d'une grande liaison Madrid-Saragosse-Bordeaux et Toulouse* » pour André Labarrère (Rép, 05.11.89) et « *la clé de l'axe, le maillon essentiel, la pièce maîtresse qui permettra d'assembler le reste du puzzle* » (Rép, 20.01.90) selon « l'association pour la promotion de l'axe Bordeaux-Valence » (composée de huit chambres de commerces). La R.N. 134 est reléguée aux oubliettes, comme une péripétie de parcours. Cette association, elle aussi, souligne « *la nécessité économique de réaliser cette voie à l'ouest des Pyrénées* » (S.O., 17.01.90). Le maire de Borce fait une analyse sur les répercussions économiques que peut entraîner le tunnel en Vallée d'Aspe en réponse à l'interview de Robert Balangué, maire de Bedous et opposé au tunnel et à l'aménagement de la route : « *l'amélioration des communications entraînera un plus gros passage en vallée d'Aspe et on arrêtera beaucoup de personnes* » (Rép,01.10.89).

Le 30 juin 1991, le Conseil Général réagit aux premiers mouvements des anti-tunnels et des élus signent un manifeste où ils « *DECLARENT que l'aménagement de l'axe routier Pau-Tunnel du Somport, tel qu'il est prévu, et dans le respect de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc, conditionne plus que jamais [le] développement économique et la revitalisation de la vallée d'Aspe (...)* SOULIGNENT l'urgence de cet aménagement. (...) ASSURENT les Béarnais, en particulier, de leur plus extrême vigilance afin que la date de 1995 marque l'établissement d'une véritable communication continue avec l'Aragon et une étape déterminante du nécessaire désenclavement Nord-Sud qu'ils appellent de leurs vœux pour la vallée d'Aspe, le Béarn et le Bassin de l'Adour, dans l'intérêt bien compris de la région aquitaine et d'une construction européenne effective » (Rép, 01.07.91)³⁷. Le tunnel apparaît donc comme la clé du « *développement économique* » à tous les niveaux et toutes les échelles. C'est un élément vital. Aussi retrouve-t-on un vocabulaire sportif et guerrier qui donne une allure de lutte pour la survie de la région à toutes les initiatives en faveur du tunnel et à toutes les péripéties que connaît l'élaboration du dossier, suivies par la presse et les élus locaux.

Enfin, lorsque l'étude d'André Etchelecou paraît, les pro-tunnels remettent en avant l'idée du ferroutage. Ils n'ont jamais refusé le chemin de fer mais ont donné priorité à la route. C'est l'occasion pour François Bayrou de faire une métaphore : « *c'est comme au judo, utilisons la force de notre adversaire* », il se déclare partisan du ferroutage pour alléger le transport poids lourd dans la vallée (Rép., 25.04.95). Déjà au début de ce mois un article était paru à ce sujet : « *vers un consensus pour la réouverture* » (Rép., 04.04.95) et une série d'articles paraissent en fin de mois, suite au dossier consacré par Sud-Ouest dimanche (dont la rédaction est à bordeaux) sur le problème des poids lourds et qui donne, de façon

³⁷ Cf. annexe 9.

objective, la parole aux opposants et à André Etchelecou. Ce jour là, Sud-Ouest s'interroge : « *Le tunnel du Somport n'alimentera-t-il pas tôt ou tard un couloir à camion ? Les habitants de la vallée sont inquiets et la grogne s'installe. Seuls les projets de réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc et de ferroutage redonnent un peu d'espoir* ». La ligne adoptée est la suivante : le tunnel va se faire, il faut réduire les nuisances qu'il peut susciter.

B. Le challenge d'une région unie pour sa survie.

Le vocabulaire employé et l'importance donnée à chaque événement entretiennent un climat particulier autour de ce projet. Le tunnel est un élément vital, le Béarn en est conscient et se bat pour qu'il se réalise. Le premier adversaire des pro-tunnels, bien avant que les anti-tunnels ne se manifestent, c'est l'administration qui pourrait faire capoter le projet. Ainsi, l'attention est portée sur l'évolution du projet de tunnel du Somport et sur les initiatives qui le défendent. Les partisans du tunnel sont présentés comme des champions, des battants que toute une région soutient.

Il convient de citer un article particulièrement significatif paru dans Sud-Ouest du 8 septembre 1989 sous le titre : « *Tunnel du Somport : pour **enfoncer le clou*** » et qui dit : « ***Enfoncer le clou...** C'est la **stratégie** choisie, en Béarn, par tous ceux qui **plaident** le dossier du tunnel du Somport. Un ouvrage d'art (...) dont on répète à l'envie les intérêts multiples (...).*

Encore faut-il convaincre tous les interlocuteurs. Et ils sont légions, s'agissant d'une infrastructure routière franco-espagnole pour laquelle on sollicite l'appui de la Communauté Européenne.

***Enfoncer le clou...** Les politiques ont montré la voie ; la Chambre de commerce et d'industrie - qui pourrait concrétiser cette formule de façon très imagée à l'heure de l'inauguration de la foire - n'a pas été en reste, **multipliant les initiatives**, relayée par les instances régionales. (...)*

***Enfoncer le clou...** Au fil de la conférence de presse, André Labarrère a encore rappelé quelques-uns des thèmes **maintes fois** développés sur le sujet : la **nécessité absolue** -« et elle est une réalité »- de l'union des responsables politiques et économiques pour la réalisation de cet ouvrage (...) « la construction du tunnel est une **urgence absolue** » (...). Nous retrouvons bon nombre d'arguments précités. Le tunnel est vital, il faut se battre pour obtenir les subventions. L'expression « **enfoncer le clou** » est reprise très souvent et encore longtemps après cette conférence de presse. Ainsi, le 27 octobre 1989, Ginette de Matha reprend l'expression à propos d'une réunion qui rassemble les partisans de l'axe nord-sud à Bordeaux les 26 et 27 octobre 1989, « *L'objectif principal de ce colloque est **d'enfoncer le clou**, de prouver urbi et orbi, la foi et la détermination des régions. Il s'agit d'une entreprise de **lobbying** (...)* » (S.O., 27.09.89). A l'occasion de la venue de Michel*

Charasse à la foire de Pau qui a lieu en septembre, la formule est concrétisée par une photo comme l'annonçait Sud-Ouest. Un article du 6 novembre utilise cette photo prise à cette occasion représentant André Labarrère, François Bayrou, Jean Gougy et Michel Charasse en train d'enfoncer un clou dans une bûche. L'article, lui aussi significatif, s'intitule : « *coup de cymbales médiatiques* » et annonce une conférence de presse à Paris des élus et des représentants des chambres de commerces d'Aquitaine et d'Aragon en faveur du tunnel. Le sous titre est explicite : « *Les plus fervents champions du tunnel du Somport plaideront sa cause demain à Paris.* » L'objectif est lui aussi annoncé : « *Dans l'espoir de percer plus vite les Pyrénées, les élus consulaires et politiques aquitains ont décidé de frapper un grand coup à Paris (...) [ils] plaideront demain, devant la presse, la cause du tunnel (...). A première vue, ce coup de cymbales médiatiques paraît presque superflu tant le dossier semble joué d'avance : personne, ou presque, ne remet ouvertement en cause la nécessité de construire cet ouvrage (...). Pour les organisateurs de la conférence de presse, il faut éviter ce risque d'enlisement qui serait fatal pour le tunnel (...).* ».

Ce « coup médiatique »³⁸ du 7 novembre 1989 est amplement couvert par la presse locale. L'événement est traité comme une manifestation d'ampleur. La « Une » de la République et une page entière le 7 novembre, une demi-page le 8 y sont consacrées. Le Sud-Ouest plus discret, mais qui avait annoncé l'événement dans plusieurs éditions comme la République (le 04.11.89, le 5.11.89 ainsi que le 6 comme nous venons de le voir avec pratiquement une page entière), lui consacre malgré tout un article de quatre colonnes le 8 novembre. Titre de la première page de la République du 7 novembre : « *Somport : le tunnel au sommet* » et en sous-titre : « *le Béarn monte à Paris pour défendre le projet du tunnel* ». Une photo sensiblement identique à celle du Sud-Ouest du 6 novembre présente : « *l'art d'enfoncer le clou du tunnel du Somport (...)* ». Les propos sont identiques : « *Une fois l'unanimité constatée, tout reste à régler, en particulier sur le plan du financement (...). Sur le principe du percement des Pyrénées et l'intérêt d'une telle liaison pour la France et l'Espagne dans la construction européenne : tout le monde est d'accord. (...) les organisateurs de la conférence de presse pensent (...) qu'il faut savoir forcer sinon le destin, du moins les décisions, quitte à passer pour des importuns (...)* ». Le 8 novembre, dans un compte rendu de la réunion intitulé : « *Nous voulons maintenir la pression* ». Hubert Bruyère résume : « *Pas d'inquiétude sur le fond. Mais les gouvernements français et espagnol doivent savoir que l'Aquitaine et l'Aragon ne relâchent pas leur pression* » et termine par : « *Le clou et le marteau sont devenus, en Béarn, des instruments diplomatico-médiatiques* ». Un encart informe que l'entreprise Francom, qui « *s'est fait une spécialité du lobbying* », a loué ses services 200 000 francs, son représentant explique : « *il est assez rare qu'une région présente une telle unanimité. En général, il n'y a pas d'entente sur le langage à tenir et des erreurs stratégiques sont*

³⁸ Cf. annexe 9.

commises. » . Le commentaire de Sud-Ouest est à peu près similaire : « *L'objectif est simple : enfoncer le clou et faire respecter les délais. (...) le député-maire de Pau a fait du Somport son cheval de bataille favori. (...) Mais qu'est-ce qui cloche là-dedans ? comme dirait Boris Vian. Le financement, pardi ! Aux dernières nouvelles, la C.E.E. n'est pas encore persuadée de l'indispensable utilité du projet.* » (08.11.89). Bien que la République ait annoncé la présence d'une quinzaine de journalistes à cette conférence, l'impact souhaité au niveau national semble avoir échoué. La République qui annonçait le 7 novembre : « *Une conférence de presse tentera d'attirer l'attention des médias nationaux sur le dossier du tunnel. C'est une illustration de la stratégie médiatique choisie par la chambre de commerce et d'industrie de Pau.* » n'évoque plus ce sujet après la conférence et ne fait aucune citation de ce qui aurait pu paraître dans la presse nationale. Je n'ai rien pu trouver à ce sujet, peut-être y-a-t-il eu quelques entrefilets ou brèves ? L'importance de cette conférence est somme toute relative puisqu'il n'y a qu'une quinzaine de journalistes, qu'aucun article important ne paraît dans la presse nationale, que la télévision ne s'est pas déplacée et qu'elle ne débouche sur aucune décision ni même déclaration inédite. Mais la presse locale en fait un grand événement, il y a une volonté de montrer que le tunnel du Somport est un ouvrage qui évidemment fait l'unanimité en Béarn mais pour qui, il faut sans cesse se battre.

Un vocabulaire précis et ciblé est développé. Les journalistes parlent des « *plus fervents champions* » qui « *enfoncent le clou* » « *à coup de cymbales médiatiques* », « *leur cheval de bataille* » : le Somport. Ils veulent « *maintenir la pression* » et « *plaider* » le dossier afin « *d'accélérer* » le cours des événements. Car il s'agit bien d'une lutte, dans un article du 29 avril 1989, un journaliste de Sud-Ouest parle du « *combat entrepris par les chambres de commerces* », puis plus loin, « *Dans cette bataille pour le tunnel du Somport* ». Et le 7 mars 90, « *le lobby Somport grossit en Aquitaine. La chambre de commerces et d'Industries et André Labarrère occupaient les avant-postes. Ils font des émules. (...) idée force : il faut défendre globalement l'autoroute Bordeaux-Pau et le Somport. (...) La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (...) a saisi la balle au bond pour relancer la revendication d'une autoroute Bordeaux-Pau (...). Belle occasion, dit la CRCI, avec un bel optimisme, de se battre pour l'inscription de Bordeaux-Pau. (...) Le lobby Somport a du pain sur la planche.* » (S.O., 07.03.90). D'autres articles reprennent le vocabulaire sportif : « *Le lobbying Somport est difficile. Il y faut du souffle (...) mais aussi des qualités de sprinters. L'association (...) s'est lancée dans la compétition le 27 avril 1989. (...) le Somport a fait l'objet d'un sprint vainqueur.* » (S.O., 15.05.90). Tous les articles, jusqu'à la signature de mars 1991, utilisent, dans son intégralité ou en partie, ce champ sémantique axé autour de trois idées : unanimité, combat, projet vital. La mise en avant médiatique des démarches des élus et responsables économiques locaux met en valeur leur action mais permet aussi de renforcer l'idée que le tunnel est vital. Lorsque l'on déploie tant d'énergie, c'est pour un projet qui a un intérêt certain. De même, l'unanimité

sans cesse soulignée incite au conformisme : si tant de gens sont d'accord, c'est que le jeu en vaut la chandelle.

Toutefois il faut faire une nuance entre l'approche de la République et celle de Sud-Ouest. La République a tendance à être plutôt optimiste et à vouloir rassurer les lecteurs tandis que Sud-Ouest, tout en répétant aussi que le tunnel va se faire, préfère souligner les difficultés et les réticences qui pourraient retarder le projet, comme pour mettre les politiques au pied du mur. C'est ainsi que le 23 novembre 89, la République annonce : *« Le dossier du tunnel routier devrait pouvoir être présenté à la Communauté Européenne avant la fin de l'année. (...) L'objectif qui consiste à présenter le dossier du tunnel du Somport à Bruxelles d'ici la fin de l'année, sera vraisemblablement respecté. « La France a fait tout son devoir. Le dossier est prêt » commente l'ingénieur général. (...) En revanche, l'on a pris un peu de retard pour la convention internationale que devront signer les deux pays pour réaliser le tunnel (...). Mais il n'y a pas de problème majeur, affirme-t-on tant du côté français que du côté espagnol. (...) Sur le terrain, les travaux de reconnaissance en Espagne avancent de manière « très positive ». »* Et dans un encadré, nous sommes informés que : *« La question du financement, il faut le souligner, reste à l'heure actuelle sans réponse »*. Sud-Ouest, disserte moins et commente ainsi l'information : *« Planning tenu, motivation intacte des deux côtés des Pyrénées (...) Comme prévu, l'ensemble des études sera terminé en 1990. Reste à obtenir le financement. Et les membres de la commission de conclure : « Il faut maintenant que les politiques suivent. » (23.11.89).*

Le thème de l'unanimité du Béarn est très important dans la propagande pro-tunnel. Les journaux assimilent systématiquement l'unanimité des dirigeants politiques et économiques à l'ensemble de la population béarnaise immédiatement. C'est pour cela que le 7 novembre 1991, la République titre : *« le Béarn monte à Paris »* pour la conférence de presse donnée par une partie des partisans. Outre l'insistance qui transparait de la majorité des articles concernant les pro-tunnels pour imposer cette idée, deux autres moyens sont employés : les sondages et questionnaires réalisés par la presse locale ; les démonstrations de force organisées par les élus.

Suite à la manifestation du 30 mai 1992 organisée par les opposants, Sud-Ouest fait paraître les résultats d'un questionnaire adressé à ses lecteurs, 72% se prononcent pour le tunnel du Somport. Ce questionnaire ne peut servir d'indicateur sérieux dans la mesure où lorsque les questions sont présentées, le journaliste s'évertue à poser le problème dans des termes tout à fait personnels : *« le moment est venu pour les habitants de notre département (...) de donner leur point de vue sur les problèmes d'infrastructures (...). Ils sont considérables, bien sûr, dans cette région qui est restée longtemps enclavée et qui l'est encore dans bien des endroits. Nous avons mis l'accent concernant les routes sur trois dossiers vitaux et prioritaire. »* Suit la présentation du tunnel : *« Ce fameux tunnel routier*

que les élus de tous bords ainsi que les décideurs économiques appellent de leurs vœux a été décidé conjointement par l'Espagne et la France et a fait l'objet d'un accord international. Objectif du tunnel : permettre le passage, en toutes saisons, du trafic routier entre la France et l'Espagne et régénérer du même coup la vallée d'Aspe, laquelle ne passe pas pour être, depuis longtemps, un modèle de vitalité économique. Ce postulat étant défini et le projet étant lancé de telle manière qu'il semble aujourd'hui irréversible, il se trouve un certain nombre d'écologistes et de défenseurs de la nature qui pensent que le tunnel n'est pas indispensable et qu'il pourrait amener, à terme, un certain déséquilibre dans l'environnement de cette vallée étroite et par conséquent plus fragile peut être que d'autres. Ils redoutent en particulier qu'on y fasse « une autoroute à poids lourds ». Sans doute y aura-t-il un jour plus de camion qu'il n'y en a maintenant, mais l'autoroute, affirment les pouvoirs publics, n'est pas concevable dans cette vallée. On ne peut y admettre qu'une nationale améliorée à 2 voies et 3 voies dans certains passages pour des créneaux de dépassement. » (S.O., 12.05.92) Il va s'en dire que le débat est clairement orienté.

La République et l'Eclair des Pyrénées publient deux sondages conjointement avec la Société A.R.S.H. sur un échantillon représentatif de 400 personnes. Le premier est réalisé exclusivement auprès de palois le 15 octobre 1992, le second auprès de béarnais le 11 décembre de la même année. Le premier révèle que 67% des personnes interrogées sont pour le tunnel du Somport (19% contre) et le second que 62% sont pour (33% contre). Toutefois, plusieurs remarques s'imposent. L'échantillon utilisé est celui utilisé pour les élections législatives. Il est donc considéré comme fiable. Mais les questions dissocient le problème de la route et celui du tunnel. Dans le premier sondage, la question sur la R.N. 134 est posée très précisément : « *Estimez-vous que la modernisation de la R.N. 134 d'Oloron au Somport (sur les deux voies existantes et avec 7 kilomètres de 3 voies d'Urdo aux Forges d'Abel) saccagera la vallée d'Aspe ?* » 41% des palois le pensent, 38% ne le pensent pas. Pour le second sondage, cette question est modifiée et devient « *Estimez-vous nécessaire l'aménagement de la route existante en vallée d'Aspe, sachant bien qu'il ne s'agit pas d'une autoroute ?* », la réponse est alors de 83% pour l'aménagement et 12% contre. La question a changé de sens car l'accent est mis sur la nécessité et non plus le « saccage » et que la précision de la description a changé du tout au tout : un aménagement, cela peut être des virages dangereux modifiés ou une trois voies. Or les opposants n'ont jamais remis en cause l'amélioration des trois ou quatre virages dangereux qui subsistent en vallée d'Aspe. On voit comment, ici, la séparation est faite entre le problème du tunnel et l'amélioration de la route. Et l'on peut se demander à quel point cela a pu influencer les réponses. Les partisans réussissent d'ailleurs en permanence ce tour de force de parler dans le même temps de l'Axe Bordeaux-Valence (une association existe), de « tronçonner » les projets (autoroute Pau-Bordeaux, autoroute Pau-Oloron, aménagements de la R.N. 134 et tunnel du Somport) et cantonner le mouvement d'opposition dans le seul problème du Tunnel. On peut

donc émettre des réserves sur les résultats de ces sondages, vu l'importance de la formulation des questions. Ajoutons que le second sondage, réalisé auprès des Béarnais, donne des chiffres pour la vallée d'Aspe (75% pour le tunnel, 25% contre et 98% pour l'aménagement de la route et 1% contre). Or sur un échantillon de 400 personnes, l'étude de sous-catégories n'est pas significative car on tombe alors à des chiffres trop bas, nous y reviendrons. Reste, que les questionnaires, comme les sondages, marquent les esprits des lecteurs et font figure de preuves incontestables de la réalité de l'opinion.

Bien plus significatives sont les manifestations organisées en faveur du tunnel et qui rassemblent beaucoup de monde. La première, précoce, reste modeste au vue des moyens employés, elle se déroule aux Forges d'Abel le 6 octobre 1991. Des cars sont à la disposition des manifestants dans tout le Béarn³⁹. La manifestation est largement annoncée dans la presse et l'ensemble des élus et des acteurs économiques se mobilisent et incitent à la mobilisation⁴⁰. Les titres des journaux prédisent le succès : « *la foule attendue aux forges d'Abel* » (S.O., 05.10.91) et « *Tout le Béarn au Somport* » (Rép., 06.10.91). Des élus de tout le département sont présents. Elle rassemble un millier de personnes, Sud-Ouest précise que toutes les estimations (gendarmerie, organisateurs, presse) « *se corroboraient* » (S.O., 07.10.91) ce qui est peu fréquent. La seconde manifestation de ce type est organisée pour réagir le 12 décembre 1993⁴¹ à la décision du tribunal administratif annulant la D.U.P.. Le déploiement de moyen est considérable. Les cars sillonnent tout le département cette fois, les appels sont plus nombreux (la coopérative de Pau invite les coopérateurs à se rendre à la manifestation), des pages de publicités sont achetées dans les journaux locaux qui par ailleurs assurent une publicité d'autant plus importante qu'il faut commenter la décision du tribunal. Pendant les dix jours qui précèdent, la manifestation occupe le devant de l'actualité locale. 6000 personnes sont annoncées par la police, 10 000 par les organisateurs (dans sa rétrospective de l'année la République ne reprend plus que ce dernier chiffre, 02.01.93). C'est un grand succès pour les organisateurs comme s'en félicite le Progrès, Journal du R.P.R. d'Oloron qui triomphe « *Ceux qui avaient couvert d'opprobre, les Béarnais et les Aspis, ont réussi à faire renaître la vieille solidarité Pyrénéenne que des années de drames économiques et politiques, des années de guerres civiles et mondiales, avaient réduite à néant. Ils étaient tous là Béarnais, Aragonais, Bigourdans, Basque et Navarrais avec les témoignages de soutien du Midi-Pyrénées et de Catalogne.* » (Numéro paru juste après la manifestation).

Précisons que les manifestations d'ampleur des anti-tunnels sont toujours encadrées d'événements et d'interview rappelant la présence des pro-tunnels et tendant à freiner leur succès et à le relativiser. Deux exemples dont nous avons déjà parlé et dont nous reparlerons, parce qu'ils constituent les mobilisations les

³⁹ Cf. annexe 9.

⁴⁰ *ibid.*

⁴¹ *ibid.*

plus achevées des anti-tunnels et, par voie de fait, les plus significatives, les manifestations du 30 mai 1992 et du 22 mai 1994, résument assez bien ce que l'on peut appeler une méthode, vu son aspect systématique.

Le 28 mai 1992, Sud-Ouest expose sur une page entière avec titre en première page : Tunnel du Somport : « *la percée européenne* » et parle notamment du manifeste signé par les élus pro-tunnels quelques jours avant. Ce manifeste dont nous avons déjà parlé est l'objet de plusieurs articles et le 29 mai, il est publié sous forme de publicité sur une page entière des journaux locaux. La veille de la manifestation anti-tunnels, les auteurs de ce manifeste rencontrent le préfet, leur entrevue est largement rapportée dans les journaux du 30 mai⁴². Ainsi pendant la semaine qui précède la manifestation des opposants, les partisans du tunnel sont présents constamment dans la presse locale. Le lendemain de la manifestation on retrouve la pleine page de publicité et ce pendant cinq jours (1^{er} juin 1992). Le 2 juin, André Labarrère accorde une interview sur le Somport à la République qui publie le même jour un article sur les dissensions chez les opposants tandis que le 5 juin, Sud-Ouest donne les résultats de son questionnaire aux lecteurs.

En 1994, même procédé. Une série d'articles se succèdent dans les journaux locaux à partir de mi-avril. Ils relatent l'avancée des travaux, la mise en place d'une commission par le préfet, des actions pro-tunnels et des articles sur la manifestation du 22 mai. On ne peut pas raisonnablement parler de coïncidence lorsque l'on fait la liste de ces articles durant cette courte période : le 14 avril, le « *Forum atlantique* » (qui parle des axes routiers et du tunnel à Bordeaux), le 16 avril, chronique « *Pau sur la bonne voie* », le 28 avril, l'autoroute Pau-Oloron, le 30, la position de Bayrou sur le ferroutage, le 11 mai, une page sur les 20 premiers mètres creusés, le 14 mai, Jean Lassalle « *part en croisade* » pour le rail et annonce la création du journal de l'association « Marche pour le Somport », « *Somport actualité* » (dans tous les journaux locaux), le 18 mai, conférence de presse de cette même association pour annoncer la distribution d'un tract pro-tunnel aux « *touristes* » du 22 mai afin de leur donner une véritable information, le 19 mai, le préfet annonce la création d'un comité de suivi des aménagements de la R.N. 134 installé à Oloron. Cette énumération concerne les articles parus dans la République, on pourrait réaliser quelque chose d'à peu près similaire pour Sud-Ouest. On peut considérer que cette campagne, la mieux organisée et la plus ample qu'il y ait eu, se développe autour de trois axes :

1) La volonté de montrer que l'avancée des travaux est inéluctable. Les commissions mises en place se positionnent dans ce contexte. Les comptes-rendus sur l'autoroute Pau-Oloron attestent d'un certain optimisme à ce sujet alors que rien de décisif n'est avancé. Les articles célébrant les 20 premiers mètres du tunnel sont aussi là pour témoigner de la bonne marche des travaux et de leur

⁴² Cf. annexe 9.

avancée qui annonce leur achèvement proche. Manifestement, on laisse entendre que toute opposition est vaine.

2) Les pro-tunnels avancent l'argument du rail : l'idée que la route et le rail sont complémentaires n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été remise au goût du jour par Jean Lassalle lors de sa campagne électorale le mois précédent. Maintenant, l'argument est repris avec force et peut favoriser une division chez les anti-tunnels en déstabilisant ceux qui sont plus en faveur du rail que contre la route. Des divisions sur le problème du rail avaient déjà été remarquées en Mai 1992.

3) Une campagne franche contre les anti-tunnels est lancée : les anti-tunnels font venir des gens désinformés, qui viennent de très loin (qui n'ont pas de légitimité locale). L'opération du 22 mai serait financée par des grandes entreprises qui cherchent à acquérir une image « *écologique* » car ils polluent par ailleurs. Les noms de Bouygues, GMF et Elf Aquitaine sont avancées sans preuves tangibles. Tout ceci inquiète les élus qui « *redoutent* » les incidents car les aspois se sentent « *violés* ».

Nous allons nous attarder sur ces campagnes de dénigrement et sur ce sentiment de viol qui cherche à mettre les Aspois sur la défensive. Force est de constater que tout est mis en place d'une part pour dissuader les béarnais de se rendre à cette manifestation, d'autre part, pour ménager ceux qu'un rassemblement d'ampleur pourrait perturber ou faire douter. L'après manifestation entre tout à fait dans ce que l'on peut appeler l'exploitation des faiblesses des opposants.

2. L'utilisation de la stratégie des anti-tunnels et de leurs faiblesses.

Tout au long de la lutte, les pro-tunnels, au premier rang desquels la presse locale, utilisent les faiblesses des anti-tunnels pour mieux les desservir. Ainsi, l'image dominante qu'ils véhiculent est grossie et caricaturée afin de renforcer leur posture marginale. Certaines déclarations et des incidents, qui n'ont pas toujours un lien direct avec la lutte, sont mis en avant pour criminaliser le mouvement d'opposition. Enfin, les dissensions qui marquent le mouvement d'opposition sont soulignées notamment pour occulter les succès que celui-ci peut obtenir

A. Reprise d'un vocabulaire qui marginalise les opposants.

L'imagerie indienne et la personnalité d'Eric Pétetin sont utilisées et tournées en dérision. Il est indéniable que cette pratique systématique ridiculise et, à terme, discrédite le mouvement d'opposition.

Les comptes-rendus des procès sont l'occasion la plus fréquente de ces exercices d'ironie et, parfois, de condescendance. Dès le premier procès d'Eric Pétetin, le ton du compte rendu de la République est particulier : « *Affublé d'un tee-shirt blanc tombant sur un caleçon de couleur vives, portant sa tête haute, Eric Pétetin, 38 ans, ressemblait plus à un vacancier égaré dans un tribunal qu'à un prévenu* » (Rép, 29.08.91)⁴³. Personnage peu sérieux qui se moque peut être un peu de la justice, conclurait-on. Il aurait été objectif de préciser qu'il avait été interpellé dans le gîte où il travaillait la veille, qu'il avait passé une nuit en prison et qu'il portait donc la même tenue que la veille. Les décisions de justice sont présentées sur le même ton qui se veut « bonne enfant ». Ainsi, le 25 septembre 1991, sous le titre, « *Pétetin à l'amende* », Thomas Longué souligne « *l'animateur écologiste a néanmoins été relaxé (...)* » et décrit : « *Dans les cheveux à la manière d'on ne sait quelle tribu indienne, la plume empruntée à on ne sait quel oiseau. Oiseau de bonne augure sans doute, puisque traduit devant le tribunal correctionnel de Pau (...), Eric Pétetin, s'en est tiré avec une amende de 800 francs.* » ce qui lui semble magnanime car Eric Pétetin était entré sur le chantier et avait détérioré deux panneaux de signalisation. L'article s'achève sur un ironique : « *A l'extérieur du tribunal, 5 militants de la coordination drapaient de leurs bannières les marches du palais. On prend les mêmes...* ». Le 3 octobre : « *Eric Pétetin (...) a été condamné à 8 jours de prison avec sursis et à 1000 francs d'amende pour outrage : il avait traité les gendarmes de « visage pâle ». Il y a laissé quelques plumes* » (Rép, 03.10.91). Le 5 octobre la République titre : « *Les malheurs de monsieur Pétetin* » et ajoute « *Eric Pétetin n'en finit pas de fréquenter les prétoires* ».

Eric Pétetin est aussi tourné en dérision si ce n'est en ridicule comme ici : « *Me Jean-François Blanco, assurant la défense, avait soulevé une exception de nullité de procédure afin que son indien de client n'y laisse pas des plumes.* » (Rép, 07.11.91). A travers lui, tous les opposants au Somport sont présentés comme des « indiens » qui manquent de sérieux. Contrairement à une partie de la presse nationale et aux personnalités qui s'inquiètent du sort réservé à l'homme, la presse locale traite ses condamnations avec légèreté en insistant sur le côté « folklorique » du personnage. « *Eric « no pasaran » Pétetin a décroché le gros lot pour son 14^{ème} passage en quelques mois devant le tribunal de Pau.* » (Rép, 17.03.92). Les procès sont traités comme les épisodes d'un feuilleton et l'on se demande parfois si les peines sont bien réelles tant le ton paraît désinvolte. Ainsi Sud-Ouest titre : « *Eric Pétetin retourne « en cabane »* », l'article explique : « *Les tipis n'ont jamais eu de barreaux. Pourtant, Eric Pétetin, celui que l'on ne présente plus dans nos colonnes, mais que l'on représente régulièrement devant les tribunaux, a hier été conduit, menottes aux poignets à la maison d'arrêt de Pau.* » Et finit par : « *Eric Pétetin a quitté le Palais sous les vivas de ses supporters. Nul-*

⁴³ Cf. annexe 6.

lement affecté par ses huit jours de prison : « J'y ai déjà passé quatre jours et j'ai pu y rencontrer des gens sympas. Cela ne m'empêchera pas de clamer l'inutilité et l'illégalité d'un chantier qui détruit la nature et la vallée ». Prochain épisode le Lundi 30 mars. Il s'agira du dix-septième procès » (S.O., 26.03.92). Finalement, ces comparutions et ces condamnations sont présentées comme des rendez-vous banals, qu'Eric Pétetin recherche un peu : « *Le feuilleton Eric Pétetin continue et ce ne sont pas les nombreuses comparutions devant le Parquet de Pau qui semblent le décourager.* » (S.O., 27.04.92). Ou encore, « *Une fois encore, Eric Pétetin a passé son week-end en prison (...)* » (Rép., 27.04.92). Lorsque le tribunal, donne raison à la défense, il est bien précisé qu'il s'agit d'une exception : « *Le tribunal de grande instance de Pau a donné raison à la défense dans un des multiples dossiers concernant Eric Pétetin (...)* » (S.O., 07.11.91) Car Eric Pétetin revient toujours provoquer la Justice : « *L'indien de la vallée d'Aspe persiste et signe.* » (Rép., 25.04.92). « *Eric Pétetin interpellé une énième fois* » (S.O., 25.04.92). Quand la République titre : « *Les juges « incompétents » face aux cas Pétetin* » le contenu de l'article nous apprend tout autre chose : « *Le tribunal de Grande Instance s'est déclaré incompétent, a prononcé le renvoi et invité le procureur « à mieux se pourvoir » »* (Rép, 31.03.92).

La presse locale insiste sur la responsabilité d'Eric Pétetin, elle insinue même qu'il s'agit d'une stratégie : « *Eric Péte... ...saint et martyr. Le militant écologiste, en prison depuis le 25 avril, a dénoncé ses conditions de détention lors de sa vingt-cinquième comparution, hier, devant le tribunal de grande instance de Pau dont il est ressorti libre.* » « *Pétetin libre : 18 jours de prison. Soit deux de moins qu'il n'a fait en réalité. Deux jours que la justice devrait mettre à son crédit... mais qui sont effacés, il est vrai, par les deux jours de mitards auquel il vient d'échapper... provisoirement... A moins que cette même justice, consciente que son image n'a rien à gagner à faire de Pétetin un saint, n'utilise les autres armes dont elle dispose dans son arsenal juridique pour contrer le militant anti-tunnel (...)* » (S.O., 14.05.92). Et l'ironie est toujours présente quand les condamnations s'accumulent : « *Treize, quatorze, quinze condamnations... Avocat et procureur compris, tout le monde se perd dans le « palmarès » judiciaire d'Eric Pétetin. Qui s'est enrichi hier soir d'une peine d'un mois d'emprisonnement ferme (...)* » (S.O., 02.06.93). Et lorsqu'il est condamné à 9 mois d'emprisonnements, Thomas Longué, cynique, écrit : « *Si la loi s'appliquait dans toute sa rigueur, Eric Pétetin ne pourrait assister à la naissance de son enfant, attendu pour le mois d'octobre. Neuf mois, c'est aussi le temps d'une gestation...* » (S.O., 10.06.93). Le mot gestation, terme vétérinaire pour la grossesse d'une femme dont le mari est en prison. Il y a là du mépris et pas la moindre compassion. Il est rare que les paroles soient aussi cruelles dans un périodique « grand public » et, s'il ne s'agissait d'un journaliste professionnel, on pourrait penser que l'auteur ne connaissait pas la véritable définition du mot. Dans la réalité, nous le verrons un peu plus tard, les paroles et les actes vont même parfois plus loin. De son coté, ce même Thomas Longué

écrit un compte-rendu si tendancieux de la manifestation du 22 mai que Sud-Ouest est obligé de passer le rectificatif d'une organisation incriminée à tort⁴⁴.

Ce ton ironique, persifleur, permet aussi de masquer des pratiques qui pourraient choquer l'opinion. Dans la République du 19 décembre 1991, Hubert Bruyère, sous le titre, « *Les fesses conduisent au Somport* » fait le compte rendu d'audience suivant : « *Eric Pétetin plume dans la chevelure, devant le tribunal correctionnel de Pau pour avoir montré son fessier au gendarme qui le photographiait : le terrain s'avérait aussi glissant que les sous-bois des pentes du Somport. Personne pourtant n'a dérapé. Eric Pétetin est resté sobre comme un apache dans les montagnes rocheuses.(...) On entendit quelques pouffements de rire étouffés sur les bancs du public, on vit bien des assesseurs se plonger le visage dans le creux de la main, des avocats se mordre les lèvres et un président sentir le rouge lui monter au visage quand dans un lapsus, il parla des « parties » du prévenu (...) Me Blanco souleva la question présente dans quelques esprits : « du geste furtif de l'animateur de la Goutte d'eau ou des poursuites engagées par le parquet, dans cette affaire où les rieurs sont à l'affût, qui place aujourd'hui la gendarmerie dans l'embarras ? » Autre question : pourquoi en cet après midi, alors que le chantier n'était pas encore interdit par arrêté, a-t-on pris les manifestants en photos ? « c'était à titre préventif. Pour éventuellement identifier les personnes en cas de dégradation » a expliqué le major Seignerès (...) « Vous avez constitué un fichier ? ». Le président : « Evidemment, cela fait partie du travail des gendarmes ». Me Blanco : « On a pourtant le droit de manifester. Cette pratique est totalement illégale ». (...) L'affaire est semble-t-il sans précédent et l'Indien de la Vallée d'Aspe pourrait ainsi passer dans la jurisprudence. On ne sait si dans l'attente du jugement il va serrer les fesses. » (Rép, 19.12.91). On le voit, Maître Blanco dénonce la constitution d'un fichier illégal mais le fait est noyé dans le côté loufoque de l'affaire. Pourtant, il s'agit ici d'une atteinte à la liberté d'expression. Pour la même affaire Sud-Ouest explique que les poursuites émanent du Parquet et que les deux gendarmes présents sur les lieux n'avaient pas établi de procès verbal à Eric Pétetin, se contentant de citer son comportement dans leur rapport. On voit comment l'humour empêche de saisir pleinement l'affaire.*

Si, dans la presse nationale, Eric Pétetin acquiert une dimension nationale d'écologiste, nous voyons, qu'au niveau local, les procès et la presse, qui en parle beaucoup, lui donnent un autre visage plutôt farfelu, marginal dont les actes irresponsables ne peuvent que le mener continuellement devant les tribunaux. Bref, un cas social.

La République lui consacre une page entière avec titre d'appel en première page, peu de jours après la première manifestation des pro-tunnels du 6 octobre 1991, aux Forges d'Abel. Ce portrait de Jean-Marc Faure fait un rapide historique

⁴⁴ Cf. annexe 10.

de la venue et de l'installation en Vallée d'Aspe d'Eric Pétetin et s'attarde longuement sur ses positions à propos du cannabis. Titre évocateur : « *Eric Pétetin : Un « pétard » en Vallée d'Aspe.* ». Le maire de Cette-Eygun, en conflit avec Eric Pétetin et partisan du tunnel, est cité : « *le fil conducteur chez lui, c'est la drogue* ». Il est rappelé qu'une association d'aide aux toxicomanes envoyait des personnes qu'elle aidait, en convalescence à la « goutte d'eau » et l'on souligne : « *la mort par overdose d'héroïne d'une jeune fille de 24 ans dans le wagon de la « goutte d'eau* ». Enfin, il cite Pétetin lui-même, « *Frondeur, Eric Pétetin (...)* avoue d'ailleurs son attirance pour le hachisch : « *J'aime bien fumer du hasch. Je préfère ça mille fois à boire de l'alcool ou à prendre des médicaments* ». *Non seulement il fume des « pétards » comme d'autres têtent du Ricard, mais il revendique encore ce « droit au plaisir » : « C'est scandaleux qu'en France aujourd'hui, la consommation de cannabis ne soit pas légalisée alors que l'alcool est en vente libre* » (Rép, 22.10.91). 31 lignes en rapport avec la drogue pour 18 lignes sur le tunnel du Somport, ce portrait n'est pas fait pour plaire aux habitants de la vallée d'Aspe dont la moitié a plus de 50 ans et qui n'est pas forcément sensibilisée à l'idée de dépénalisation du cannabis. Force est de constater qu'Eric Pétetin n'est certainement pas un politique habile, sans quoi il n'aurait pas fait de telles déclarations. Mais c'est bien le journaliste qui a axé son portrait là-dessus (alors qu'un article de la loi de 1970 sur la drogue interdit la tenue de tout propos faisant la publicité du cannabis). C'est le journaliste qui a choisi un titre y faisant allusion et qui a entretenu une ambiguïté entre les convictions se rapportant à une « drogue douce », le cannabis, et la mort par overdose d'une jeune post toxicomane envoyée à la « goutte d'eau » en convalescence. En tout état de cause et, sans chercher les responsabilités de chacun, la presse locale, par la publication de tels articles met en avant certaines facettes du personnage qui ne l'avantagent pas. Elle prend la responsabilité de ses choix.

La présentation des programmes télé des journaux locaux pour l'émission de « Mea Culpa »⁴⁵ résume bien l'image qu'ils donnent du conflit : « *Ce soir l'émission traite de la vallée d'Aspe dans les Pyrénées. Une vallée en ébullition. D'un côté, la majorité de ses habitants, de l'autre, un homme de 40 ans que l'on appelle « l'indien ». Eric Pétetin. En 1982, il débarque dans la vallée et s'installe dans une ancienne gare désaffectée. La vallée d'Aspe se meurt. Pour pallier la désertification, un projet de tunnel et de route reliés à l'Espagne est voté. Mais Pétetin fait de cette vallée son combat : « il faut la maintenir en état » affirme-t-il. L'homme dérange. Ce soir les protagonistes de la vallée seront réunis sur le plateau.* » (Rép., 28.06.93). Et : « *Eric Pétetin est un homme de la ville qui a une passion : l'écologie. En 1982, il débarque dans la vallée et s'installe dans une ancienne gare désaffectée. La vallée d'Aspe, enclavée, subit une forte désertification. Elle se meurt. Un projet de tunnel et de route reliés à l'Espagne est voté. Mais Pétetin et ses amis écologistes font de cette vallée leur combat. Armés d'une*

⁴⁵ Cf. annexe 6.

plume dans les cheveux, ils effectuent quelques opérations commandos consistant à occuper le terrain du chantier ou casser des engins. Les représailles des locaux ne se font pas attendre : descentes musclées chez Pétetin, wagon incendié » (S.O., 28.06.93).

Nous venons de voir de quelle manière Eric Pétetin était mis en avant dans les journaux locaux, la même démarche est appliquée aux opposants dans leur ensemble, notamment lors des manifestations. L'image donnée peut se résumer ainsi : les anti-tunnels ne sont pas sérieux, ils veulent préserver la nature contre l'intérêt des valléens parce qu'ils ne vivent pas là, ils sont marginaux.

Dès la première manifestation, les arguments des anti-tunnels mis en avant sont d'ordre idéologique. La presse locale accentue le trait en retenant les slogans les plus humoristiques et les déclarations les plus poétiques et affectives et, bien sûr, elle ironise et insiste sur le nombre des manifestants quand ils sont peu nombreux, sur leur origine lors des grands rassemblements. Première manifestation : « *« Sauvons la beauté et le silence de la Vallée d'Aspe », ce panneau placé sur le pont d'Esquit signalait aux automobilistes circulant sur la R.N. 134 la présence d'une manifestation. Une précaution utile : l'attroupement des opposants au projet du futur grand axe routier international et du tunnel du Somport était de prime abord assez clairsemé : 70 personnes environ. »* L'article conclut : « *Le « combat » ne fait que commencer (...) En attendant, l'eau du gave continuera de couler sous le pont d'Escot »* (Rép., 30.10.89). Et Sud-Ouest le même jour : « *Dans une ambiance bon enfant le convoi de manifestants s'est mis en route (...). A la tête du cortège des pancartes humoristiques : « Des truites pas détruites », « des gaves, pas dégâts », « Du lait, pas du laid » etc. »*⁴⁶. Parfois, la moquerie est plus franche, c'est le cas lors de la manifestation organisée par le C.RE.L.O.C. le 22 juin 1991 pour laquelle Sud-Ouest commente : « *Ce pique nique de Bedous a pris des allures d'auberge espagnole...* » (S.O., 24.06.91). Quand il s'agit d'une action sur le chantier, on met en avant le manque de sérieux et le petit nombre : « *Dans une ambiance plutôt bon enfant, les écolos, une vingtaine au total hier, se sont interposés durant la matinée (...)* » (Rép., 03.09.91). L'article du 26 septembre 1991 est très significatif, Maître Blanco tente de se rendre sur le chantier accompagné d'opposants, « *de son côté monsieur Rose, maire de Borce, venu seul apporter le contrepoids aux écologistes, livra le sentiment de l'élu local et de l'homme du pays* ». La différence est clairement affirmée entre les manifestants et ce que pensent les aspois. Pourtant, parmi les anti-tunnels se trouve ce jour-là « *Paule Bergès, conseillère municipale d'Accous, présidente du Comité d'Habitants Pour La Vie en Vallée d'Aspe* » (Rép ;, 26.09.91).

L'allure marginale et la nationalité de certains participants sont toujours précisées tant et si bien qu'on a l'impression que ça concerne l'ensemble des mani-

⁴⁶ Cf. annexe 4.

festants. Le 15 avril 1992 : « *Belges, Allemands, Anglais, Hollandais... Le rassemblement des quelque quatre-vingts écologistes devant la D.D.E. de Pau méritait bien le qualificatif d'international. Pieds nus et le visage rougi par les premiers rayons printaniers, ces jeunes gens se sont ensuite fait remarquer dans les rues de la ville royale (...). Bref, à l'heure où, Ségolène Royal, nouveau ministre de l'environnement, recevait une délégation des « verts » à propos du dossier du Somport, l'internationale anti-tunnel, avec les représentants habituels (CSAVA, Comité d'habitants pour la vie en vallée d'Aspe, SEPANSO, Mon terroir, L.C.R., etc.) protestait devant la fenêtre de l'équipement (...). Manifestation dans le calme, une partie des protestataires s'asseyant auprès de banderoles couchées sur le sol. Néanmoins, les organisateurs (...) faisaient état de brutalités (...). Les « victimes » des forces de l'ordre (...) ne présentaient aucun « stigmat » apparent. » (S.O., 15.04.92). L'ironie est de mise, tout est fait pour discréditer la manifestation, on parle d'internationale des anti-tunnels pour un rassemblement de 80 personnes, nous verrons que cette façon d'insister sur la présence de manifestants de différentes nationalités est liée à l'idée que les pro-tunnels sont béarnais tandis que les anti-tunnels sont des étrangers qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.*

Les grands rassemblements sont l'occasion d'articles révélateurs. Prenons deux exemples. La manifestation du 30 mai 1992 est présentée ainsi : « *Sur le stade de Bedous, ils étaient 2500, réunis dans une ambiance bon enfant pour un meeting-kermesse.* » (S.O., 31.05.92). Les journaux locaux développent trois grandes idées :

1) Il s'agit d'un rassemblement pas très sérieux réunissant des manifestants extrêmement divers aux idées divergentes et qui ne sont pas majoritairement du département.

2) Les objectifs des organisateurs ne sont pas atteints puisqu'il n'y avait que très peu d'Européens et pas d'Espagnols.

3) Cette foule est victime d'une désinformation évidente et n'est pas en mesure d'empêcher le tunnel de se creuser.

L'accent est d'abord mis sur le manque de sérieux et la diversité des gens présents. L'Eclair des Pyrénées du 1^{er} juin titre : « *La grande kermesse des anti-tunnels* » et débute par : « *Au manifeste des « pros » a succédé la kermesse des « antis ».* » Il s'agit du manifeste signé par les élus au conseil général et que nous avons déjà cité. Mettre sur un même plan, ce texte signé par les élus pro-tunnels et la manifestation n'est pas innocent. Le terme kermesse n'est pas plus neutre. Il s'agit malgré tout du plus important rassemblement d'opposition jamais réuni jusqu'alors. Ce terme est d'ailleurs repris par l'ensemble de la presse locale et même « Le Monde » dont le correspondant est le journaliste de Sud-Ouest : Jean-Michel Gillot. Le contenu de l'article de l'Eclair insiste sur cette idée : « *Dans une am-*

bianche de kermesse la foule bigarrée a témoigné de son rejet de l'axe européen E7 et de sa présence pour le rail». Les manifestants sont décrits avec un peu de condescendance comme extrêmement divers voire peu sérieux : « *une pelouse prise d'assaut par une foule composite (...). Ecologistes de toutes tendances, contestataires juvéniles, ou quadragénaires désabusés, vieux militants du rail ou syndicalistes (CGT), communistes, socialistes locaux, régionalistes, trotskistes, anarchistes, simples habitants de la vallée ou touristes, curieux ou convaincus, défenseurs des ours, des desmans ou des euproctes, amoureux de la nature, venus seuls ou en famille, ont joyeusement pique-niqué dans un curieux mélange* » La veille, Sud-Ouest Dimanche allait dans le même sens en s'attardant sur la diversité d'origine de la foule : « *Les plaques minéralogiques des voitures témoignaient des kilomètres parcourus : région parisienne, Isère, Puy-de-Dôme, Tarn-et-Garonne, Basse-Normandie, Maine-et-Loire et départements de la région aquitaine*». Et commentait : « *Pour unitaire qu'il soit dans les esprits, ce grand meeting-kermesse fut aussi une juxtaposition de groupes sociologiques qui ne se mêlèrent qu'à l'heure du discours (...). Aux cégétistes béarnais qui entonnèrent à midi des chants montagnards et lurent des déclarations, répondaient les jongleries de jeunes aux cheveux longs en débardeurs et rangers, baptisés « les brigades rousses*» (S.O.,31.05.92). Alors que l'union des pro-tunnels (qui appartiennent à des familles politiques différentes) a été mainte fois saluée par la presse, ici, pour les anti-tunnels, elle est présentée comme la raison d'un groupe hétéroclite, hétérogène et incohérent. Ainsi cette manifestation importante semble entachée d'un manque de crédibilité. Elle est composée de gens venant plutôt d'autres départements et finalement réunis pour faire nombre sans former un groupe homogène. Les photographies et leurs commentaires viennent renforcer cette idée : l'une, « *Sous les tentes et chapiteaux, les « intellos » argumentaient pour le rail ; sur la pelouse, régnait une ambiance de kermesse et quelques jongleurs babécolos* ». Une autre : « *militants de tous âges sont venus de la région mais aussi du Puy-de-Dôme, du Maine-et-Loire, de Basse-Normandie ou de la Région Parisienne* » (S.O., 3105.92).

Paradoxalement, dans le même temps, on déclare aussi que ce mouvement n'a pas tenu ses objectifs européens. Il n'est plus question d'ironiser sur « *l'internationale anti-tunnels* » mais de faire remarquer cet échec. Le 31 mai, Sud-Ouest : « *En revanche ce rassemblement européen n'attira qu'une poignée d'étrangers Allemands, Belges et Anglais* » et le 1^{er} juin, « *Cette foule bon enfant était plus nombreuse que pour les précédentes réunions, cependant, peut-être pas aussi importante que les responsables de ces journées l'espéraient. Ils avaient annoncé un « rassemblement européen ». Il y avait bien effectivement quelques Allemands et Britanniques épars sur la pelouse du stade ainsi que la télé belge. Mais pas de déferlante communautaire. Et surtout pas d'Espagnols. Ce qui tendrait à confirmer que de l'autre côté du Somport, tout ce qui risque de porter atteinte au projet fait naître une certaine incompréhension, voire de l'exaspération. Au moment où l'on s'apprête à fermer les postes de douanes, les Aragonais doivent se*

demander si certains français ne veulent pas fermer la frontière et « réarmer le fort du Pourtalet » ». L'absence d'Espagnols (étaient-ils vraiment absents ou peu nombreux ? Certains avaient déjà participé à des actions sur le chantier dans l'année), est interprétée immédiatement comme l'approbation du projet de tunnel. Un éventuel manque d'information n'est pas envisagé. Par la suite, nous savons qu'il y a des manifestations notamment à Canfranc organisées par des opposants espagnols au projet, même si ce mouvement ne semble pas prendre une grande ampleur, il existe.

On trouve déjà le ton utilisé, par la suite, lors de la manifestation du 22 mai 1994, dans le commentaire de l'Eclair. La diversité des manifestants permet d'avancer l'argument de la désinformation avant de conclure que, de toute façon, le tunnel se fera : *« L'incontestable nombre des participants (apparemment beaucoup plus venus des départements voisins que de la vallée), le côté bon enfant ou franchement décalé, le côté hétéroclite des associations ou des syndicats organisateurs a fait de la réunion une sorte de Patchwork. (...) Toutefois ces arguments mêmes, employés en ce samedi, se retrouvent les éléments les plus flagrants de la désinformation dénoncée depuis longtemps par les partisans du tunnel. Comment peut-on accuser de « vendre la terre des ancêtres » alors que le tracé de la route ne concerne que des aménagements ponctuels et que le tunnel est souterrain ? Comment appeler à la protection de l'ours alors que celui-ci est inexistant dans le secteur ? et au desman, cet animal semi-aquatique aveugle qui subsiste dans quelques endroits, en quoi le tunnel le perturbera-t-il ? On a un peu honte de devoir combattre des arguments qui tombent d'eux-mêmes (...) Pratiquer la politique de l'autruche est facile : elle conduit, ici, à un mauvais folklore qui ne défend aucun des intérêts des habitants de ce pays. Parier sur l'avenir, en se donnant les moyens d'être des acteurs est autrement plus difficile. Mais c'est un signe de responsabilité. (...) Ne nous faisons pas d'illusions (...). L'agitation continuera parce que le tunnel est un merveilleux prétexte à un feuilleton politico-médiatique pour l'été qui vient. Heureusement les travaux continuent. Comme dit le proverbe bien connu : « quand la caravane passe... » » (Eclair, 01.06.92). Les anti-tunnels sont accusés de faire de la désinformation dans des buts peu avouables, créer « un feuilleton politico-médiatique ». Sans commenter ces accusations, il est important de préciser que la thèse écologiste soulignant que la modification du tracé de la route ne comporte pas simplement « des aménagements ponctuels » est confirmée le 3 décembre 1992 par le tribunal administratif de Pau, le journaliste ne pouvait donc pas le savoir ce 30 mai. Cet article exprime aussi clairement l'idée essentielle véhiculée tout au long de la lutte : d'un côté, il y a les écologistes rêveurs, partisans de l'immobilisme au nom de la nature ; de l'autre, les élus et les « gens du coin » qui cherchent une solution économique raisonnable pour sauver la vallée d'une mort annoncée.*

La manifestation du 22 mai 1994 n'a pas droit au ton ironique des journalistes. Au contraire, le ton est plutôt dramatique. Les commentaires tournent autour de deux idées :

1) si la manifestation est un succès c'est parce que les écologistes ont fait de la désinformation.

2) conséquence, en « ratissant » large, ils ont attiré des agitateurs qui ont fait dégénérer la manifestation.

Ces deux arguments sont développés dans la presse le 24 mai, jour de publication d'une longue lettre ouverte du Préfet⁴⁷ à la présidente du Collectif contre l'Axe E7 et le tunnel du Somport, Louisette Mayereau. Cette lettre expose très clairement cette argumentation qui enlève tout crédit à la manifestation. Plus que sur les incidents, c'est sur la désinformation que le préfet insiste : « *Vous ne pourrez donc tolérer la poursuite de véritables campagnes de désinformation. Vous avez pu constater, hier, comment une majorité de gens de bonne foi mobilisés sur quelques contrevérités, se trouve une deuxième fois trompée par des minorités actives n'hésitant pas à recourir à la violence.* » (S.O. et Rép., 24.05.94). Cette lettre a d'autant plus de retentissement qu'il s'agit d'une démarche peu ordinaire de la part d'un préfet et que la presse locale qui la publie, va dans le même sens. Sud-Ouest écrit le même jour : « *Les organisateurs ne voulaient sûrement pas que cette grand-messe du Somport fût entachée par la violence. C'était faire preuve de naïveté cependant que de penser qu'il n'y aurait pas de débordements aux Forges d'Abel. On a fait croire depuis trop longtemps à des gens qui n'avaient jamais mis les pieds dans la vallée que ce tunnel était maudit (...) pour ne pas imaginer que dans la masse des manifestants, un certain nombre de « casseurs », chercheraient à attaquer le chantier.* » La République reconnaît le succès de la manifestation mais insiste sur le thème de la désinformation : « *Incontestablement la manifestation du Somport est un succès. (...) A entendre les manifestants, leur colère vient du fait que l'on veut faire passer une autoroute dans le dernier sanctuaire des ours pyrénéens. Incontestablement l'idée fait recette. Le problème est qu'elle est fautive. Curieusement, on constate depuis de long mois qu'il est difficile, au-delà de notre région, d'avoir une information juste sur le sujet. (...) Le bêtisier sur le tunnel du Somport s'épaissit de jour en jour. Nous sommes aujourd'hui dans la situation absurde qui fait que tout partisan du tunnel est considéré comme vendu (...) C'est à croire que « ceux du Nord », irrigués à l'excès d'autoroutes qu'ils oublient de boycotter, ont trouvé là un combat qui leur permet d'oublier ceux qu'ils n'ont pas menés chez eux. Mais ceux qui vivent ici supportent de plus en plus mal ce néocolonialisme.* » (Rép., 24.05.94). C'est clair, bon nombre de manifestants viennent du Nord, ils ne connaissent pas la réalité, ils ont donc été trompés par de

⁴⁷ Cf. annexe 9.

faux arguments. De plus, ils viennent se donner bonne conscience, ici, sans savoir de quoi il en retourne vraiment, la mobilisation n'a donc aucune valeur.

Cette thèse peut paraître légère présentée de la sorte. En effet, entre 5 et 10 000 manifestants manipulés, c'est beaucoup. D'ailleurs on peut contester l'argumentaire sur l'autoroute. Généralement les anti-tunnels parlent de voie rapide, parfois de trois ou quatre voies mais rarement d'autoroute. J'ai retrouvé deux ou trois tracts parlant de l'autoroute mais on ne peut considérer qu'ils aient eu une influence prépondérante. D'autant, que les opposants s'attachent plus aux nuisances qu'au type de route. Ils parlent de « bétonnage », de « saccage », de « désastre » engendré par « les 1000 camions par jours », ce chiffre n'est jamais remis en cause par les pro-tunnels. Et pour cause, comme nous l'avons vu plus haut, l'universitaire palois André Etchelecou, dans un travail de recherche prévoit 1600 camions par jour dix ans après l'ouverture du tunnel et 2800 dix ans plus tard.

Pour rendre leur thèse crédible, les journalistes cherchent donc des faits qui puissent la justifier. Ils s'appuient d'une part sur les affrontements de fin de manifestation ; d'autre part sur la désignation d'un bouc émissaire responsable de ces affrontements. L'essentiel des comptes-rendus relate les affrontements. Le succès de la manifestation est donc définitivement occulté par cette thèse de la désinformation et la dénonciation des affrontements qui permettent de criminaliser une partie du mouvement d'opposition et de le discréditer dans sa globalité.

B. La criminalisation des anti-tunnels.

Déjà, lorsque Jean-Marc Faure fait un portrait d'Eric Pétetin en insistant sur les drogues pour le discréditer, la presse véhicule une image trouble du mouvement d'opposition. Les nombreuses condamnations qu'il subit et qui sont rapportées avec ironie, participent aussi à l'idée que, décidément, les anti-tunnels exagèrent et provoquent la Justice. C'est pourquoi on ne peut réduire cette tendance à criminaliser les anti-tunnels aux deux seules manifestations des 30 mai 1992 et 22 mai 1994 même si ce sont les comptes-rendus de cette manifestation qui sont les plus explicites.

Déjà, un mois avant la manifestation du 30 mai 1992, un article « annonce la couleur »⁴⁸ : « *Bousculade devant le tribunal : Le procureur et le Président du tribunal de grande instance étaient personnellement visés par ceux qui manifestaient samedi pour la libération d'Eric Pétetin. Les policiers ont dû intervenir.* » Si l'on se contente de lire le chapeau, on croit que les anti-tunnels ont agressé physiquement deux personnalités des barreaux de Pau. Il faut lire attentivement la suite pour comprendre: « *Le procureur Doumas et M. Nollen président du tribunal de*

⁴⁸ Cf. annexe 9.

grande instance palois, étaient d'ailleurs nommément visés par une formule lapidaire. Les policiers ont donc dû s'emparer de la bannière incriminée. » (S.O., 30.03.92) Il s'agissait en fait d'une apostrophe sur une banderole. Ce n'est peut être qu'un détail, mais lorsque l'on remet dans le contexte de l'époque, une période marquée par de nombreux articles sur des procès et des manifestations de soutien, on imagine l'impact que peut avoir un tel titre qui laisse entendre que les manifestants, cette fois, sont allés trop loin alors que l'on parle déjà beaucoup d'eux.

Une présentation tout aussi ambiguë de la manifestation du 30 mai 1992 est faite dans le numéro de l'Eclair des Pyrénées du 1^{er} juin : une photo montre une bande de jeunes, la plupart cagoulés accompagnée de ce commentaire : « *Dimanche, certains « écologistes » (l'étaient-ils vraiment ?) Ont montré un visage inquiétant en se rendant sur le site du chantier du Tunnel du Somport. Image qui, on l'espère sera sévèrement condamnée par les manifestants de samedi à Bedous* ». En fait, dans un entrefilet, on apprend que : « *quelques dizaines d'opposants au tunnel n'ont pas voulu repartir sans apercevoir le site. Ils sont montés pacifiquement hier en fin de matinée jusqu'aux forges d'Abel où ils se sont trouvés face aux gardes mobiles. (...) seule une poignée d'entre eux (pas plus d'une centaine) a tenté de forcer une grille d'accès après une marche de plusieurs kilomètres. Ils ont rapidement été dissuadés par quelques gendarmes surgis des alentours. Ils se sont finalement dispersés sans incident en début d'après midi* ». Au vu de la photo et de son sous-titre on croirait avoir affaire à des casseurs, or, il s'agit simplement de manifestants qui n'ont pas créé d'incidents. La même photo est publiée dans la République, le lendemain, avec en médaillon un gendarme en train de filmer. Explication du journaliste : « *qui a envie de figurer dans les archives de la gendarmerie, laquelle a adopté des techniques modernes de renseignements ?* La République et l'Eclair ont une rédaction commune et donc les mêmes informations, il ne s'agit donc pas d'une mauvaise interprétation de l'Eclair mais d'un acte volontaire.

Contrairement à l'article du Monde du 24 mai qui retient comme fait essentiel du 22 mai 1994 l'importance de la mobilisation, la presse locale parle d'abord et surtout des affrontements. Il suffit de lire leurs titres pour s'en convaincre. Sud-Ouest : « *La manif dégénère* » (23.05.94), « *La manif dégénère au tunnel* » et « *Le retour de matraque* » (24.05.94), et la République « *La marche pacifiste dégénère* » et « *On se croirait à Sarajevo* » (24.05.94).

Le contenu des articles est explicite : « *en ratissant large, très large, les opposants au tunnel ont peut-être sous-estimé le risque d'introduire dans les estives de la vallée d'Aspe, à défaut de brebis galeuses, des crânes rasés à l'haleine chargée, tranchant d'emblée par leur comportement avec le gros de la foule, débonnaire et pacifique.* » (S.O., 24.05.94). C'est très clair, les écologistes ont fait de la désinformation, ils ont joué avec le feu et se sont brûlé les doigts en attirant des « élé-

ments incontrôlés », car la description des affrontements est sans appel : « *500 manifestants belliqueux sont arrivés aux abords du chantier.(...) ils se sont précipités vers le grillage qui entoure le chantier et l'ont arraché.(...) Quelques manifestants se sont emparés de grosses pierres puis de troncs d'arbres pour massacrer la guérite du vigile qui se trouve à l'entrée du chantier.* » (S.O., 23.05.94). C'est d'ailleurs la même description que celle du préfet dans sa lettre ouverte à la présidente du Collectif : « *quelques centaines de manifestants dont la violence et la haine affichées ne correspondaient nullement au portrait que vous aviez dressé de l'écologiste type (...)* » (S.O. ou Rép., 24.05.94).

Dans la République comme dans Sud-Ouest, les affrontements sont le sujet de 2/3 des articles. L'analyse est toujours la même : les incidents sont la conséquence d'un public *désinformé* à qui l'on a fait croire sans aucun fondement le pire avenir pour la vallée. En ratissant large, les organisateurs ont accueilli des « agitateurs » qui ont entraîné une partie de la manifestation sur le chantier. Ces organisateurs sont donc qualifiés d'« irresponsables ». La presse et le préfet dramatisent les incidents. Quand on analyse attentivement les articles, on s'aperçoit qu'un millier de manifestants sont descendus vers le chantier. L'affirmation selon laquelle ils auraient arraché le grillage et reprise notamment par Marie-Claude Arestégui de Sud-Ouest et Jean-Jacques Rollat de la République est contestée. Des témoignages d'anti-tunnels lors de la réunion du Collectif à Toulouse le 18 juin 1994 affirment que le portail a été ouvert par le vigile qui a voulu rentrer dans l'enceinte à l'approche des manifestants. Il semble improbable qu'ils aient inventé une telle version dans une réunion interne. L'affrontement avec les gardes mobiles provoque cinq blessés dont un garde mobile. D'après les nombreux témoignages que j'ai pu recueillir, les blessés les plus touchés sont deux manifestants qui n'étaient pas sur le chantier même, mais qui ont été atteints par des tirs tendus de grenades lacrymogènes. Le premier a eu des problèmes d'audition, la seconde une fracture ouverte du nez dont elle garde une cicatrice. Le principal dégât matériel concerne la destruction de la guérite du vigile. Ces faits, 5 blessés légers et destruction d'une guérite, sont donc avérés, mais on peut se demander si les titres et la place qu'ils occupent ne sont pas un peu disproportionnés. Par exemple, le « *On se croirait à Sarajevo !* » de la République du 24 mai 1994 est suivi de : « *une centaine d'agitateurs sont sortis de l'anonymat pour monter au créneau des avant-postes (...) cette poignée de perturbateurs a galvanisé les opposants du tunnel.* » et plus loin « *« on se croirait à Sarajevo. C'est l'enfer... » hurlaient les opposants pris de panique et de peur* ».

L'accent est mis sur les « agitateurs », le vocabulaire employé est significatif : agitateurs, perturbateurs, groupuscules, irréductibles, acharnés, incontrôlés. Thomas Longué de Sud-Ouest parle de « Skin Head » aux « *crânes rasés et à l'haleine chargée* ». Une organisation est montrée du doigt : la Confédération Nationale du Travail d'obédience anarcho-syndicaliste. La présence massive des anarchistes à la manifestation offre un bouc émissaire facile, vu la réputation qui leur est déjà faite

et entretenue depuis les poseurs de bombes des années 1894 à 1899. Dans la République, Jean-Jacques Rollat affirme : « *des oriflammes rouges de la Confédération Nationale du Travail flottaient sur la montagne laissant deviner aux observateurs que des prolongements spontanés pouvaient être prévisibles dans une telle foule...* » (Rép., 24.05.94). Il cite, un extrait du tract de cette organisation : « *Celui de la C.N.T. s'opposait « à toute forme de « développement économique et industriel de la vallée, aussi bien en matière routière que ferroviaire... »*. La citation est tronquée⁴⁹. Thomas Longué de Sud-Ouest va plus loin et lance : « *des éléments incontrôlés avaient « forcé » le cordon de ce même service d'ordre, à Peyranère, (...) ils incitaient la foule à en faire autant au cri de « au chantier ! », entendu dès le début du rassemblement, au col, vers midi, parmi la jeune meute en rouge et noir des anarchistes de la C.N.T.. Des « anars » déjà furieux d'être interdits de micros, à l'heure des prises de paroles. (...) On connaît la suite : 400 manifestants pénétrant sur le chantier interdit et se frottant aux forces de l'ordre (...). Sur le nombre, une centaine d'anarchistes de la C.N.T. et de membres de la Ligue Communiste Révolutionnaire ont été catalogués comme « très virulents » et, le terrain s'y prêtant, rompus aux techniques éprouvées de ce genre d'affrontement.* » Toutes ces affirmations sont apportées sans preuve et sans fondement puisque dans les interpellations qui ont suivi ne figure aucun membre de cette organisation. De plus son tract, modifié par la République, comporte par contre une position très claire refusant d'aller au devant d'éventuels affrontements: « *Si l'on a décidé de faire une manif pacifique il n'est pas normal, que par la suite, sous des semblants de démocratie, un petit nombre en fasse une manif offensive. Les décisions doivent être prises par tous dans le calme ou alors il faut annoncer la couleur dès le début.* » La C.N.T. s'est tenue à cette position et a plié ses banderoles à Peyranère. Devant le chantier participaient des manifestants portant des autocollant de diverses associations : les verts, WWF et peut être C.N.T. mais rien ne permet d'affirmer qu'ils étaient proportionnellement plus nombreux que ceux d'autres organisations. D'ailleurs la République et Sud-Ouest sont obligés quelques jours après la manifestation de faire paraître un rectificatif de cette Confédération qui dénonce ces affirmations « *rigoureusement mensongères* » (respectivement le 26 et le 27.05.94)⁵⁰.

Enfin, toute une série d'articles mettent en cause la « Goutte d'eau ». Il est vrai que, très souvent, à la suite d'actions sur le chantier menées par les membres de la C.S.A.V.A., le gîte d'étape est perquisitionné pour trouver des objets compromettant et de la drogue. Il est vrai aussi que parfois le lieu fut le théâtre d'incidents qui n'ont aucun rapport avec le mouvement d'opposition au Tunnel. Il serait fastidieux d'énumérer tous les articles qui abordent ce thème et il faudrait rechercher toutes les suites judiciaires. Il faut tout de même signaler l'incident relaté le 23 septembre 1996 par la République et qui montre bien, que même de façon voilée, volontairement ou pas, on tente de criminaliser encore les oppo-

⁴⁹ Cf. annexe 9.

⁵⁰ Cf. annexe 9.

sants. Un camion volé est retrouvé abandonné devant la « Goutte d'eau » et le journaliste ajoute qu'on y a trouvé une arme. Quelques jours plus tard, un rectificatif nous apprend qu'il s'agissait en fait d'un pistolet en plastique mais qui lit les rectificatifs ? Quels impacts ont-ils une fois la rumeur lancée.

C. L'enterrement de la lutte.

Les grandes manifestations du 30 mai 1992 et du 22 mai 1994 sont aussi l'occasion pour la presse locale de « démoraliser » les opposants. D'une part il est systématiquement rappelé que le projet est inéluctable, d'autre part les problèmes internes aux anti-tunnels sont mis en avant.

Après le 30 mai 1992, un article de Hubert Bruyère, « *un front et des fissures* » est essentiellement consacré aux problèmes internes du mouvement anti-tunnel : « *Sous-jacentes sur le plan politique, des dissensions ont également été perceptibles sur le plan technique (...). Le point de vue de Florence Corbier, une des animatrices du C.S.A.V.A., publié dans le numéro spécial des « Réalités de l'Ecologie » tiré à 100 000 exemplaires pour préparer le rendez-vous européen, a fait grincer des dents... chez les manifestants.*

« *Au risque de paraître passéistes et « contre tout », je hurle de toute mon âme : « Non ! Ni route, ni rail ! » (...) Quant à Cazenave-Piarrot, il n'a pas reçu que des applaudissements en évoquant la modernité du chemin de fer.* » Tandis que Sud-Ouest se contentait de remarquer le 31 mai : « *Une des figures locale de l'opposition au tunnel, Eric Pétetin - qui ne fut jamais le dernier à pénétrer sur le chantier et que certains voulaient interdire de paroles hier - appela à respecter l'esprit unitaire* » (31.05.92). Effectivement, le mouvement se divise sur le choix du rail et le fait que ce différent soit étalé dans la presse ne peut que renforcer les inimitiés qui peuvent se créer. Par contre, il est un peu tôt en 1992 pour parler de fissures puisque, bon an mal an, « l'unité » dure jusqu'au 22 mai 1994. Mais il est évident que l'écho fait aux affrontements a joué un rôle déterminant. Nous en avons déjà parlé, à ce moment là, le mouvement se divise sur deux problèmes : le choix du rail, la volonté d'amener la manifestation jusqu'au chantier ou pas⁵¹. Ceux qui décident d'aller jusqu'au chantier, reprochent avant tout au Collectif d'avoir changé ce qui était prévu initialement (s'arrêter devant le chantier). Lors d'une entrevue avec le préfet quelques jours avant la manifestation, Louissette Mayereau présidente du Collectif lui assure que la manifestation s'arrêtera sur le plateau de Peyranère et non devant le chantier. Or une partie importante des manifestants n'est pas au courant et ne comprend pas cette décision sanctionnée par un barrage organisé à Peyranère par... le service d'ordre du collectif. Le collectif quant à lui donne comme explication son souhait d'éviter tout dérapage. Lorsque la presse insiste sur les affrontements et, comme le préfet, distingue bien la grande majorité des manifestants « *débonnaires* » et « *manipulés* » du groupe d' « *agita-*

⁵¹ Cf. annexe 8.

teurs » qui sont allés jusqu'au chantier, elle favorise la division du mouvement. Louissette Mayereau, lorsqu'elle répond au préfet se décharge et désapprouve ceux qui sont descendus, répondant ainsi à la presse et au préfet (le 25.05.94). Cette réponse est alors très mal perçue et le mouvement d'opposition se divise. Il est significatif de voir à quel point les anti-tunnels sont finalement influencés par la presse. Tous les documents internes au mouvement d'opposition que j'ai pu recueillir sur le 22 mai ont pour sujet principal les affrontements et les divisions internes. On oublie que cette manifestation a été un grand succès puisque les prévisions initiales de 5000 personnes ont été largement dépassées (c'est la plus grosse manifestation réalisée par les anti-tunnels jusqu'à présent).

La presse locale assure que les manifestations ne peuvent pas changer le cours des choses et que le tunnel est inéluctable. Déjà, suite à la manifestation du 30 mai 1992, on pouvait lire dans Sud-Ouest: « *D'autres militants écologiques béarnais se montraient plus prudents, constatant la grande absence des Espagnols à Bedous : aussi importante que puisse devenir la pression des anti-tunnels et des anti-autoroute, « le Somport, rappela un des piliers des mouvements écologistes béarnais, c'est d'abord une affaire qui intéresse deux vallées, de part et d'autre des Pyrénées* » (S.O., 31.05.92) ainsi que, « *Pour les tenants du tunnel, en tout cas, politiques et décideurs sociaux économiques du Béarn, l'accord international rend irréversible désormais le projet. Au moment où il est indispensable de percer le mur des Pyrénées, au centre de la chaîne, pour mieux communiquer peut-on raisonnablement, disent-ils, faire l'économie d'un passage de route amélioré, même s'il existe la solution du rail ?* » (S.O., 01.06.92). L'Eclair quant à lui ironise : « *Heureusement les travaux continuent. Comme dit le proverbe bien connu : « quand la caravane passe... »* » (01.06.92). Pas une ligne pour donner espoir aux opposants. Les articles après le 22 mai sont édifiants. Sud-Ouest publie un commentaire intitulé « *Baroud d'honneur* » qui enterre les opposants de la façon suivante « *Les anti-tunnels ont eu dimanche une belle cérémonie pour célébrer ce qu'il est convenu d'appeler un Baroud d'honneur. Fut-elle suivie par sept ou huit mille personnes, fut-elle européenne en réunissant quelques Helvètes, Allemands et Wallons, fut-elle bénie par des grands noms comme Antoine Waechter, Noël Mamère, Jean-Pierre Raffin, une manifestation ne peut avoir le pouvoir, et c'est heureux, de remettre en question un ouvrage faisant l'objet d'une convention internationale et ayant reçu de surcroît l'adhésion d'une large majorité de la population locale.* » (S.O., 24.05.94). Ce commentaire résume assez bien le ton dramatique donné au 22 mai qui est finalement transformé par la presse en écrasante défaite du mouvement d'opposition alors qu'il pouvait sembler, objectivement, qu'il s'agissait d'un franc succès. Le ton alarmiste et les tensions, qui secouent la vie interne du mouvement d'opposition dans les mois qui suivent, semblent prouver que cette présentation des faits a beaucoup influencé les esprits.

Aussi peut-on parler d'enterrement de la lutte puisqu'il s'agit, à chaque fois, d'affirmer que le mouvement d'opposition est mort et bien mort.

Cette tendance perdure, lorsque les opposants, valléens cette fois, organisent des actions. Ainsi peut-on lire dans le Sud-Ouest du 2 janvier 1995 : « *Depuis le mois de mai les travaux de creusement du tunnel du Somport ont bien progressé. Parallèlement, les anti-tunnels s'obstinent. Et la justice continue d'intervenir.* » Et c'est aussi le cas pour le compte rendu de la manifestation du 5 juin 1995, « *Ce rassemblement de Pentecôte a été loin d'obtenir le succès populaire de celui de l'an dernier qui avait vu la présence de huit mille personnes pour la marche internationale du Somport* » (Rép., 06.06.95). Cette allusion au 22 mai marque le recul considérable de la mobilisation mais ne rappelle évidemment pas que le mouvement est divisé et n'indique pas qu'il s'agit, en 1995, d'une manifestation organisée uniquement par la Coordination Autonome des Comités Somport.

3. Le jeu de la population locale contre le reste du monde.

Au niveau national, le problème de l'ours fait connaître la lutte contre le tunnel du Somport et crée un courant de sympathie pour les opposants. Il pose problème au niveau local et les élus l'utilisent pour mobiliser les chasseurs, créer un sentiment d'agression et souder la population derrière la construction de « son » tunnel que des « étrangers » veulent bloquer. Le vieux sentiment d'animosité contre l'ingérence parisienne est repris et poussé à l'extrême, tendant parfois même à exciter la xénophobie et la violence.

A. La carte de la chasse.

Nous l'avons vu plus haut, un différent oppose Brice Lalonde, ministre de l'environnement, aux chasseurs de la vallée en 1990. Il entend transformer en réserve une partie du territoire de chasse de la vallée pour préserver la tranquillité des derniers ours.

Les chasseurs sont furieux. Lorsque l'on regarde les chiffres, on ne comprend pas bien une telle réaction. Car le différent porte sur une superficie peu importante : 6500 hectares (alors que les chasseurs en proposaient 10 000 mais répartis différemment). Pour comprendre les raisons profondes, il faut aller plus loin dans l'analyse des données locales. Il faut d'abord savoir que l'ours n'est pas perçu ici comme la peluche préférée des enfants. Bien qu'il y ait un certain rapport mythique, celui-ci est plus complexe. L'ours est le plus grand fauve de la montagne, autrefois les bergers craignaient sa présence pour leurs brebis. Le célèbre « pàtou » des Pyrénées qui a pour fonction de garder et défendre la bergerie

est, dit-on, le seul animal qui n'a pas peur de l'ours. L'ours était aussi le plus beau trophée du chasseur, tout grand chasseur se devait d'en avoir tué un. Combien de photos du début du siècle exposent sur la place publique l'ours mort entouré des chasseurs? Le rapport de l'homme de la vallée et de l'ours n'est donc pas celui du citadin et, même s'il n'est plus la bête nuisible à abattre coûte que coûte, l'ours n'attendrit pas même s'il fascine.

Aussi, est-on moins sensible ici qu'ailleurs aux arguments pour sa sauvegarde, surtout quand ceux-ci entraînent des contraintes. Car les Aspis sont directement confrontés aux mesures qui sont prises pour éviter sa disparition d'autant qu'elles touchent la chasse, l'activité de loisir certainement la plus pratiquée dans la vallée. Lorsque Brice Lalonde signe son arrêté, le nombre d'hectares semble peu important comparé à la superficie du territoire de chasse de la vallée mais ces réserves ne s'étendent pas sur l'ensemble du territoire. Elles sont évidemment calquées sur le territoire de l'ours, c'est à dire une zone bien plus concentrée qui touche essentiellement trois communes de la haute vallée d'Aspe : Cette-Eygun, Etsaut et Borce. Les chasseurs de ces villages se voient privés d'une grosse partie de leur territoire de chasse. D'où un émoi considérable de leur part et donc de leurs amis, les autres chasseurs de la vallée. Ils sont soutenus par les chasseurs de la vallée d'Ossau. C'est entre la vallée d'Ossau et la vallée d'Aspe que les derniers ours vivent, ceux-ci sont donc concernés, bien que dans une moindre mesure, par la protection de l'ours. Les Ossalois solidaires des Aspis, comptent dans leur rang le maire de Bielle, Jean Baylaucq, « allergique » à l'ours et aux exigences parisiennes. Il est le seul maire de France à prendre un arrêté municipal en 1993 offrant une récompense à celui qui capturera « l'ours familier », un ours qui s'approche du village de Bielle durant cet été. Plus tard, en 1997, il propose de décorer le chasseur de Borce qui est arrêté et entendu pour avoir tué un ours en septembre 1994. Les chasseurs, les montagnards se retrouvent donc contre les technocrates parisiens et... les écologistes comme Brice Lalonde et ceux qui se battent contre le tunnel à cause de ce même ours !

La colère est grande. Deux spécialistes des ours et le sous-préfet d'Oloron reçoivent des menaces de mort les 3 et 4 septembre 1990 par lettres anonymes. Les chasseurs, mais aussi les élus pro-tunnels, manifestent le 11 mai 1992 devant le tribunal de Pau pour soutenir les auteurs de ces lettres, finalement identifiés. Lors de cette manifestation, on retrouve l'argumentation qui vaut pour le tunnel et pour la défense des incendiaires. Jean Lassalle rappelle « *les mesures arbitraires et contraignantes du ministre Brice Lalonde* » et affirme « *notre rôle est de ne pas laisser sur le bord de la route des hommes armés d'un idéal et qui se sont mis hors-jeu* », André Fabre, maire de Laruns, rappelle « *qu'une solidarité indiscutable s'était créée entre le Barétous, l'Aspe et l'Ossau* » face au « *diktat* » parisien. » rapporte la République du 12 mai. Et Jean Lassalle conclut : « *les pouvoirs publics n'ont pas le droit de jouer avec les nerfs d'une minorité que l'on désigne à la vindicte.* » On retrouve tous les élus locaux qui se sont déjà engagés dans le

mouvement en faveur du Somport : Jean Baylaucq et André Fabre qui arrête Antoine Waechter et Jean-Pierre Raffin en 1991, Jean Lassalle, René Rose, des adjoints et des maires d'Aydius, Bielle, Cette-Eygun, Escot, le président de la Société de Chasse, Jean Saint Josse. La défense des chasseurs est clairement exprimée : il s'agit de la « *solidarité montagnarde* », terme souvent repris par la presse, face « *au diktat* » parisien. Dans une tribune libre, les conseillers régionaux du C.P.N.T., Jean Saint-Josse et Jean-Jacques Cazaurang parlent de « *diktat écolo* » et se prononcent en faveur du tunnel du Somport tout en dénonçant « *l'écologisme politique* » (S.O., 23.12.92).

Ce sentiment est utilisé d'autant plus facilement que, comme nous l'avons vu, la presse a toujours parlé d'unanimité du Béarn en faveur du tunnel du Somport. Les élus sont les champions qui se battent pour imposer ce projet vital pour le pays. Tandis que les anti-tunnels insistent sur la beauté de la vallée et la défense de l'ours. Rapidement, la lutte contre le tunnel du Somport est devenue, la lutte pour l'ours. Son envers est donc logique. Les chasseurs se battent contre les mesures en faveur de l'ours, les écologistes sont donc leurs ennemis. La compréhension mutuelle n'est pas toujours de mise entre chasseurs et écologistes, ici, avec le problème de l'ours et du tunnel, c'est pire. Ainsi, ce sont essentiellement des chasseurs qui composent le groupe qu'on appelle la « milice valléenne » qui incendie le wagon-couchette de la « Goutte d'eau » le 17 juin 1992 c'est à dire peu de temps après ce procès. Il faut préciser que cette milice est moins aspoise qu'on ne le dit puisque 10 des 15 interpellés sont des Ossalois dont un ancien conseiller général.

Ce sentiment d'alliance des Aspis contre ces écologistes présentés souvent par la presse locale, comme des gens venus de l'extérieur entraîne des dérapages graves tendant vers la xénophobie et entretient une ambiance électrique dans la vallée. Pendant certaines périodes il devient difficile en Aspe d'affirmer que l'on est contre le tunnel, même lorsque l'on est Aspis, à plus forte raison quand on ne l'est pas. Les élus et la presse locale qui les relaie portent une lourde responsabilité.

A- Une tendance à exciter la xénophobie.

Quand Monique Cassou prend la parole lors de la manifestation du 30 mai 1992, elle exprime le même sentiment que le Docteur Bergès devant les caméras de France 3 aquitaine, et qui semble relativement fondé : « *Monique Cassou, 43 ans, « née à Bedous d'une mère de Sarrance et d'un père de Lees-Athas : « je refuse le tunnel. Je suis d'ici, j'y suis restée parce que j'aime ce cadre de vie. Si aujourd'hui nous sommes une minorité de valléens à s'exprimer, c'est aussi parce que certains n'hésitent pas à faire du chantage à l'emploi. »* (S.O., 31.05.92). Il n'est pas facile d'exprimer ses opinions anti-tunnel en vallée d'Aspe et ceux qui

n'ont pas d'emploi craignent que les élus, qui contrôlent les rares possibilités d'emplois de la vallée, ne leur en tiennent rigueur s'ils prennent position. Nous retrouvons cette même ambiance tendue lors du passage du film sur la Maurienne, lorsque la mairie d'Urdos refuse de prêter une salle.

Lors de la manifestation du 30 mai 1992, le Président du C.RE.L.O.C., monsieur Cazenave-Piarrot, fait allusion à l'incendie du wagon en « *remerciant les Aspis de leur présence, malgré les pressions de la « milice de la haine* ». (Eclair, 01.06.92). Ce qui sous-entend qu'il leur faut du courage pour manifester.

Car, en effet, à plusieurs reprises, il n'est pas exagéré de parler de haine.

Par exemple, le 1^{er} octobre 1991, Jean-Pierre Raffin et Antoine Waechter, deux députés européens viennent visiter le site du chantier. Ils sont stoppés par une centaine de pro-tunnels qui les insultent, les arrosent de lisier, les obligent à sortir de leur véhicule⁵². Jean-Pierre Raffin doit ingurgiter de l'herbe, il affirme plus tard, dans une lettre à Michel Barnier, qu'André Fabre, maire de Laruns, présent ce jour là, lui a envoyé une photo le montrant dans cette posture avec un mot : « *bon souvenir de Vallée d'Aspe* ». Après avoir été retenus de force pendant deux heures, ils sont ensuite obligés de rebrousser chemin. Des élus sont présents, essentiellement ossalois. Outre André Fabre, citons Henri Eyt qui participe un an plus tard au commando qui incendie le wagon de la goutte d'eau, Michel Arruebo, président des chasseurs de Laruns, Jean Baylaucq, maire de Bielle et Julien Lassalle, président du syndicat agricole de la vallée. Jean Lassalle déclare dans la soirée au coté d'André Fabre, René Rose et Bernard Bourguinat : « *J'aurais préféré que cela n'ait pas eu à se passer. Mais personne ne veut comprendre le degré de colère et d'exaspération des gens de la vallée. Les montagnards ont voulu montrer que malgré tout, ils existent.* » (Rép., 02.10.91), tandis que Raymond Dieste, maire d'Oloron, qui vient saluer les agresseurs : « *Nous n'attendons pas des gens de l'extérieur qu'ils viennent dire aux gens du Pays ce qu'ils doivent faire* » (Rép., 02.10.91). La façon dont les faits sont relatés par la presse locale est significative. « *Une centaine de valléens ont empêché hier la visite au chantier que comptait faire Antoine Waechter. (...) Venus des villages de la vallée mais aussi d'Ossau, artisans, entrepreneurs, chasseurs, bergers, toutes fermes partisans du tunnel routier vomissent leur colère. « La roue tourne », se réjouit François Platre, responsable de l'entreprise « Pyrénées minage S.A. » qui avait dû subir l'assaut des écologistes une semaine auparavant sur le chantier.* » (Rép., 02.10.91). N'est-il pas abusif de comparer les actions pacifiques des militants anti-tunnels et cette agression ? Le journaliste, Jean-Marc Faure va plus loin : « *Un manifestant excité se promet de couper quelques moustaches avec des ciseaux. D'autres verraient bien la voiture sur le toit. Eric Pétetin n'en mène pas large... (...) Des bousculades et quelques coups échangés ponctuent les passages,*

⁵² Cf. annexe 11.

quelques peu provocateurs, d'André Crova, président de « Mon terroir », de Jean-Pierre Bergès, médecin à Bedous, du nouveau Comité Pour la Vie en Vallée d'Aspe (...) Deux seaux de purins sont amenés près du site. Mais les fenêtres de la voiture se ferment à temps pour les occupants. » (Rép., 02.10.91). Aucune condamnation, des excuses sont mêmes trouvées pour les coups, l'épisode de l'herbe est oublié. Dans un article encadré qui parle de la manifestation qu'organisent les pro-tunnels pour le dimanche suivant, Monsieur Lanta, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau qualifie ainsi les anti-tunnels : « une bande d'énergumènes écologistes qui entrave la bonne marche du chantier. » (Rép., 02.10.91). Pour Sud-Ouest, Ginette de Matha résume dans un petit article de deux colonnes et 60 lignes : « Waechter chahuté », « leur voiture a été bloquée au pont d'Escot, vers 13H30. Ils ont dû attendre leur libération jusqu'à 16 heures, sous les invectives et les insultes. Pour terminer, les manifestants ont même arrosé leur véhicule avec des seaux de purin. » (S.O., 02.10.91)⁵³. Les faits sont minimisés. Comparons avec les événements du 5 juin 1995 pour comprendre que la presse locale protège les exactions commises par certains pro-tunnels tandis qu'elle grossit le trait quand il s'agit des opposants. Ce jour là, Eric Pétetin a détérioré du matériel de chantier, bloqué la circulation et enlevé deux enjoliveurs à un bus, quand il s'est aperçu qu'une voiture bloquée était celle du Maire de Cette-Eygun avec qui il a des « différents ». Il monta dessus, cassa l'antenne et le rétroviseur et, sur le ton de la dérision, parla de retenir le maire en otage. A la suite de quoi, il est arrêté. La victime, Bernard Sarrailler, témoigne : « quand Pétetin m'a vu, il a crié : c'est le maire de Cette-Eygun ! On va renverser sa voiture, puis on va l'amener à la « goutte d'eau » et on le gardera en otage. Ensuite il s'est mis à danser autour de la voiture. » (S.O., 05.06.95). Les titres annoncent en première page : « Eric Pétetin fait des siennes » (Rép., 06.06.95), « Eric Pétetin joue les trouble-fête » (S.O., 05.06.95). Jean Lassalle et René Rose signent une lettre déplorant « l'agression dont a été victime pour la première fois un élu, notre collègue Bernard Sarrailler » (S.O., 05.06.95), ils avertissent le préfet : « notre vallée ne peut continuer à accueillir de tels rassemblements de jeunes désœuvrés venant des quatre coins de France et d'Europe et déambulant par groupe sur la voie publique en se livrant au passage à des actes de violence et maintenant d'agression. Cet état de fait est vécu par les Aspis comme une entrave à leur libre circulation durant ces périodes » et demandent : « solennellement à l'Etat que vous représentez dans notre département de prendre toutes les mesures qui s'imposent après de tels égarements. ». La République commente : « Bernard Sarrailler, Maire de Cette-Eygun, violemment pris à parti par les manifestants, et qui ne dut son salut qu'à la présence toute proche des gendarmes mobiles » (07.06.95). Le maire est interviewé, « Hier après midi, Bernard Sarrailler était loin d'être remis de ses émotions de la veille. En effet, alors qu'il regagne sa commune dans l'après midi (...) il est bloqué par un groupe de manifestants visiblement très excités. (...) il réussit à s'enfuir et ne doit son salut qu'à l'arrivée des forces de l'ordre » (Rép,

⁵³ Cf. annexe 11.

06.06.95). En fait les forces de l'ordre étaient déjà présentes, elles bloquaient les manifestants qui voulaient rejoindre le rassemblement un peu plus loin et personne n'a essayé d'empêcher le Maire de se réfugier auprès des gardes mobiles⁵⁴. Il n'y a eu ni préméditation, ni violence physique, pourtant l'impression donnée par les articles est, pour le moins, aussi violente que l'action préméditée⁵⁵ par les pro-tunnels contre les deux députés européens en 1991. D'un côté on minimise, de l'autre on accentue, finalement, Eric Pétetin semble plus violent que les pro-tunnels. Cette attitude de la presse locale et des élus (qu'ils aient participé à l'action ou qu'ils l'aient cautionnée ou excusée) conforte les pro-tunnels les plus violents dans leurs méthodes. Signalons, pour être tout à fait précis à propos de l'agression d'octobre 91 que la section P.S. de vallée d'Aspe et le Comité d'Habitants pour la Vie en Vallée d'Aspe se rejoignent pour dénoncer la teneur du tract diffusé par les pro-tunnels. Jean-Luc Palacio parle pour la section P.S. : *«ils ont distribué un tract ignominieux, fleurant la xénophobie et l'extrême droite caricaturale. En cautionnant ces actions et cette littérature, MM. Fabre et Baylaucq, Lassalle et Rose portent et porteront la responsabilité de ces égarements extrémistes.»* (Rép et S.O. du 03.10.91) et le Comité d'habitant : *« il est inadmissible que les élus de la vallée d'Ossau interdisent l'expression pacifique et démocratique des opposants au tunnel du Somport. Ces méthodes démontrent en fait la faiblesse de leurs auteurs à l'image du tract fascisant distribué lors de ces incidents.»* Ce tract figure en annexe, il est assez injurieux et par moment calomnieux, il utilise une série d'affirmations assez violentes sans aucune explication. Il a effectivement une connotation qui rappelle un peu la devise pétainiste Travail, Famille, Patrie : *« Dans la liberté et le travail les Aspis bâtiront leur avenir sans vous »*. Ce tract n'est pas signé⁵⁶.

Lorsqu'Yves Boisset vient dans le département pour le tournage de son feuilleton, « Le tunnel », l'attitude des élus n'est pas moins ambiguë⁵⁷. C'est dans une semi-clandestinité que le cinéaste est obligé de travailler.

Le 8 mars 1993, l'association « marche pour la Somport » organise une conférence de presse annonçant la venue du cinéaste : *« Nous sommes inquiets »*. Cette information est donnée afin d'éviter *« à la fois que la vallée soit isolée comme le camp retranché des gaulois et qu'il y règne un climat de guerre civile »* (S.O., 09.03.93). Le président de l'association (qui comprend les élus pro-tunnels), Monsieur Pebernard ajoute : *« Il a voulu faire passer un message vicieux et pervers. Il vient ici pour nous insulter. C'est une provocation intolérable. Sa présence n'est nullement rassurante. Pendant son séjour en Vallée d'Aspe, nous voulons qu'il soit surveillé. Il peut circuler librement mais pas question qu'il fasse sur notre dos du terrorisme intellectuel.»* (S.O., 09.03.93). Jean Lassalle : *« Il*

⁵⁴ Ce qui conteste la thèse de l'enlèvement et relativise la violence de ce groupe qui encerclait la voiture.

⁵⁵ Notons, que la semaine précédente, Noël Mamère avait lui aussi été agressé en vallée d'Aspe par ces mêmes pro-tunnels dans une moindre mesure toutefois (le 23 septembre 1991).

⁵⁶ Cf. annexe 11.

⁵⁷ Cf. annexe 11.

*s'agit d'un dossier passionné. Ce cinéaste est loin d'avoir laissé chez nous un bon souvenir. On est pour le moins embarrassé. Car nous ne pouvons pas non plus faire n'importe quoi. Mais il y a un réel risque d'affrontement dans la vallée si ce tournage se fait. Je ne tiens pas à ce que le haut Béarn se transforme en Yougoslavie et que ce film débouche sur un climat de guerre civile. (...) Il y a ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont contre cette mauvaise propagande. Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités. D'accord pour un film, mais pas n'importe quoi, ni n'importe quand» (Rép., 09.03.93). Et René Rose : « On peut tout craindre de la venue de Yves Boisset. Ce dernier doit prendre du recul et attendre que cela se calme.» (Rép., 09.03.93). Le 9 avril 1993, une décision administrative prise sur avis des services de l'équipement et de la gendarmerie interdit de fait au réalisateur Yves Boisset de tourner en vallée d'Aspe. Le préfet refuse son autorisation pour bloquer la circulation sur le R.N. 134 durant le tournage. Et Jean Lassalle écrit à la presse : « *Les Béarnais tolérants, fiers et dignes par définition, seraient-ils condamnés à tout jamais à se laisser violer sur leurs terres sans mot dire, au nom d'une prétendue liberté d'expression dans laquelle se drapent ces chers marchands du temple ?* » (Rép., 13.04.93). Pour sa part, Michel Inchauspé déclare durant la campagne électorale qui se déroule au même moment qu'il mettrait tout en œuvre pour s'opposer au tournage du long métrage. L'aéroport de Tarbes-Ossun adresse un « *refus militant* » au réalisateur qui voulait y tourner quelques scènes après avoir recueilli le même refus à l'aéroport de Pau. Les raisons avancées par le directeur de la Chambre de commerce et d'Industrie des Hautes Pyrénées, Gérard Trémège: la « *solidarité avec le refus de la chambre de commerce de Pau de tourner à l'aéroport d'Uzein* » et « *j'ai lu le scénario qui est une présentation simpliste, manichéenne et perverse de la situation, il tourne en dérision et présente comme des personnages malhonnêtes les entrepreneurs, les autorités préfectorales et politiques. La libre expression peut s'effectuer sur d'autres terrain (...) Ma position est aussi un acte de militantisme en faveur de la réalisation du tunnel du Somport (...) Ce film est un plaidoyer contre le tunnel et moi je suis pour sa réalisation.* » (Rép., 20.04.93). Finalement, le réalisateur a recours à un aérodrome privé et tourne l'essentiel du film à Argelès. Seules quelques scènes tournées à la « Goutte d'eau » en deux jours et de façon discrète présentent des images de la vallée. Le plan de tournage a été tenu secret, le cinéaste a fait appel à la protection du préfet et l'équipe de tournage s'est abstenue de sortir dans la vallée pour « éviter les provocations ». Le conseil général des Pyrénées Atlantiques lui refuse la présence des pompiers pour une scène d'incendie du wagon. Yves Boisset déclare à Sud-Ouest qui lui demande s'il a senti une agressivité de la part des Aspis que « *Ce sont les élus locaux, notamment MM. Inchauspé et Lassalle, qui ont tenté de me mettre des bâtons dans les roues* » (S.O., 23.04.93). L'attitude des élus dans ce conflit est celle qu'ils emploient généralement. Ils sont les premiers à parler de tensions et créent de ce fait un climat crispé. En laissant entendre que les anti-tunnels sont des provocateurs, ils justifient les actions de leurs partisans les plus extrémistes. Ils n'hésitent pas, non plus, à revendiquer des actions pour le moins contestables en prétextant la défense des*

Aspis ou des Béarnais. Certains journalistes n'hésitent pas à abonder dans le sens des élus comme Thomas Longué « *Au fait, la décision d'Yves Boisset de revenir sur les lieux de son « délit pelliculaire » est-elle à mettre au compte du courage ou de la provocation* », il préfère d'ailleurs le terme « *non autorisation* » à celui d'interdiction (S.O., 20.04.93), sentiment partagé par la République avec un titre « *Yves Boisset : otage ou provocateur...* » (Rép., 13.04.93). Et lorsqu'un journaliste, Patrick Durrieu, émet des réserves c'est en donnant des excuses aux pro-tunnels et comme argument le fait que « *désormais Yves Boisset et son équipe vont pouvoir se draper de l'habit de victime et porter le masque du héros. Ils vont transformer la sanction en coup publicitaire et encore une fois la fiction sera plus forte que la réalité.* » (Rép., 10.04.93).

En novembre 1993, suite à des inscriptions anti-tunnels dénonçant la fosse aux ours à Borce, un « commando », en représailles, crève les pneus de huit voitures, brise les pare-brise et macule les carrosseries de peinture sur le parking de la « goutte d'eau »⁵⁸. La République présente les faits sur le même plan : « *Guérilla en Vallée d'Aspe. C'est l'escalade de la violence en Vallée d'Aspe : après des actes de vandalisme commis contre le complexe de loisir de Borce, un commando attaque « la Goutte d'eau ».* » (Rép, 02.11.93). L'Eclair parle de « guerre de l'ours » mettant, à son tour, les protagonistes sur un pied d'égalité et plaçant même les pro-tunnels dans le rôle des victimes puisque « *certains ont visiblement décidé de faire monter la pression d'un cran* » (Eclair, 02.11.93). Le maire de Borce, René Rose, tient des propos qui peuvent inciter à la xénophobie : « *Nous en avons ras-le-bol de subir la présence de gens indésirables dans la vallée. (...) La seule possibilité d'avoir la paix en vallée d'Aspe est de fermer la « goutte d'eau ». Pour ces marginaux, c'est un point de chute idéal. J'ai beaucoup de crainte pour ce proche avenir.* » Sud-Ouest, moins démonstratif : « *La maison pour tous et le centre d'accueil « la goutte d'eau », dirigé par Pétetin, ont été victimes d'actes de vandalisme.* » (S.O., 8.11.93) Encore une fois, aucune disproportion n'est notée entre les dégradations des uns et des autres si bien que les anti-tunnels sont présentés comme les agresseurs (il s'agit de bombages sur deux murs) et les pro-tunnels n'ont finalement fait que réagir (ils ont lacéré les pneus, maculé de peinture et cassé les pare-brise de huit voitures !).

Le 5 février 1995, trois chasseurs déclenchent une bagarre à la « Goutte d'eau » à la vue d'un autocollant : « *Etrangers, ne nous laissez pas seuls avec les français.* » Un membre de l'association a le nez cassé et on doit lui faire trois points de suture à la tête (il a été frappé avec un manche à balai) qui occasionnent une incapacité temporaire de travail de plus de huit jours. La presse reste très discrète sur cette affaire et les élus ne font pas de commentaire. Cet incident révèle cependant le climat qui règne dans la vallée. Dans un courrier annonçant une manifestation de protestation le 10 février, la « Goutte d'eau » s'interroge : « *fau-*

⁵⁸ Cf. annexe 11.

dra-t-il un meurtre pour que la justice se décide à juger rapidement ces agressions ?».

Ces craintes sont partagées depuis longtemps déjà par d'autres, ainsi dans une lettre ouverte Yves Salanave de Monein avait écrit deux ans auparavant une « *lettre ouverte à certains élus* » : « *Votre rôle à vous, élus, est de calmer les esprits et non de les exciter dans cette période où les vieux démons ne demandent qu'à être réveillés. Lorsqu'il y aura un mort en Aspe, il sera trop tard. La spirale de la violence aura été enclenchée ; vous en serez en partie responsables. La verte vallée doit rester celle des torrents d'eau limpide et non ceux de la haine et du sang. Je crois également qu'il est faux de présenter ce « combat » comme celui des bons béarnais « cap et tot » contre des envahisseurs méchants, loufoques, emplumés, vaguement protecteurs des ours.* » (Rép., 09.01.93).

Dans la nuit du 15 au 16 juin 1992, le wagon-couchette de la « Goutte d'eau » est incendié par ce que l'on appelle plus tard la milice aspoise⁵⁹. Ce wagon sert de chambres à coucher, il est fréquemment utilisé. Alors que, que traditionnellement, les accidents, les incendies ont droit à un article et une photo, que chaque problème touchant à la goutte d'eau est aussi l'objet d'un article, cette fois, la presse est très discrète : un entrefilet dans le journal du 17 juin pour la République comme Sud-Ouest. Lorsque les incendiaires du Wagon-couchette de la goutte d'eau sont arrêtés en octobre 1994, les élus organisent une manifestation de soutien. Jean Lassalle, tout en précisant que « *ces actes ne peuvent pas être cautionnés* », affirme sa « *sympathie et sa solidarité* » à « *ces hommes d'honneur et de bon sens qui ont travaillé toute leur vie pour leur vallée* » et qui « *sont victimes de circonstances malheureuses* ». Il s'agit d'une manifestation de soutien à des personnes qui ont reconnu avoir incendié volontairement un lieu d'habitation. Jean Baylaucq renchérit : « *Dans ces affaires il y a toujours des victimes. Je suis venu pour les types qui sont en prison, pour leur famille et leur gosses* ». Et Georges Lanta, président de la C.C.I., « *Je réproouve toutes les brutalités, d'où qu'elles viennent. Je ne pouvais pas être absent, car la CCI a défendu ces projets qui ont suscité tant de mensonges, d'agressivité déplacée, un climat détestable. Des gens, c'est vrai, ont dépassé les bornes, mais dans un état d'exaspération compréhensible* » (Rép., 06.10.94). Deux jours auparavant, Jean Lassalle considérait l'interpellation des incendiaires comme une épreuve pour l'ensemble de la vallée : « *Nous sommes aujourd'hui soudés au coude à coude dans cette nouvelle et terrible épreuve imposée à nos vallées. (...) Ceux qui sont touchés aujourd'hui semblent être ceux qui ont fait le plus d'efforts pour réinstaller le calme. Ceux-là même qui ont œuvré à reconstruire cette paix perdue se voient jetés en pâture sur la place publique.* » Et à propos des témoignages qui ont permis ces arrestations, Jean Lassalle souhaite que personne ne sache les noms « *même dans cinquante ans* » (Rép., 04.10.94). Cette réflexion est caractéristique,

⁵⁹ Cf. annexe 11.

Jean Lassalle emploie souvent ce genre de formule qui, tout en souhaitant de tout son cœur qu'elle ne se réalise pas, introduit l'hypothèse d'une vengeance, d'un acte de violence de la part des Aspis. Cette attitude ambiguë peut tout de même donner des idées à ceux qui n'en ont pas. La haine entretenue se manifeste lors de la manifestation car la C.S.A.V.A. organise une contre-manifestation dénoncée par la presse. Hubert Bruyère excuse presque les paroles alors lancée de son ton ironique : « *Un solide gaillard, tel Obélix privé de romains, décide de regagner sa montagne en lâchant « si on ne peut pas leur tirer deux baffes ».* » tandis qu'il rapporte un peu plus haut un autre témoignage « *Garde à vue pour garde à vue, on aurait dû leur régler leur compte* » (Rép., 06.10.94). En « point de vue », Patrick Durrieu dénonce la provocation, « *Eric Pétetin a sorti le grand jeu de la provocation (...). Nous sommes bel et bien dans un affrontement qui fait remonter des réflexes pour le moins inquiétants. (...) Une poignée de manifestants qui n'avaient des indiens que quelques peintures et tambours. Pour le reste cela relevait plus de la clochardise que de l'écologie. (...) Incontestablement pourtant le rassemblement, au-delà de l'ambiguïté qui consiste à dénoncer les actes de vengeance et à soutenir les hommes, a montré une large solidarité montagnarde. Elle traduit un sentiment d'injustice, exacerbé sur place par une provocation qui a presque fini par le justifier* ». Alors que Sud-Ouest reste très discret et ne fait pas le moindre commentaire, la République abonde dans le sens des pro-tunnels laissant entendre que, finalement, la responsabilité première revient au provocateur Pétetin.

On ne saurait, totalement dépeindre le jeu ambigu des élus sans parler des dérapages verbaux répétés qu'ils commettent et qui sont relayés avec bienveillance par la presse locale sans apporter les moindres nuances. Constamment, les actions des anti-tunnels sont dépeintes par Jean Lassalle comme des provocations et, lorsqu'il ne se passe rien de particulier, comme le 30 mai 1992 (où un nouveau déplacement d'Antoine Waechter devant le chantier est interdit car jugé trop provocateur), il félicite les Aspis, « *Je suis fier et heureux du comportement des Aspis qui ont réagi avec dignité. En répondant à notre appel, ils ont donné l'image de la sérénité des forts. Je tiens également à rendre hommage au préfet et aux forces de l'ordre qui ont remarquablement géré cette affaire (...). Je souhaite qu'on continue à évoluer dans la voie de l'apaisement.* » (Rép., 02.06.92). Ou encore, après la manif du 22 mai : « *On ne doit qu'à la dignité des valléens que la situation n'ait pas dégénéré* ». (S.O., 24.05.94). Ainsi, laisser s'exprimer les opinions anti-tunnels devient un acte extraordinaire de courage, de bravoure et de dignité. Quand on ne les laisse pas s'exprimer on a donc des excuses, la réaction est normale (vu les provocations, les agressions et le viol permanent que constituent la manifestation de ces opinions anti-tunnels) même si elle est condamnable légalement. Ce vocabulaire faisant en permanence allusion au viol, à l'agression que subissent les Aspis de la part de gens venant d'ailleurs est utilisé en permanence : « *La vallée se sent incomprise. Une fois c'est l'ours, maintenant le tunnel. Tout devient un problème. Cette vallée a l'impression de vivre sous la pression permanente d'une*

idéologie qu'on essaie de lui imposer» (S.O., 06.10.91)⁶⁰. André Fabre nous donne maints exemples de dérapages verbaux, nous avons déjà pu en constater plusieurs, citons en simplement un : « Toutes les personnes qui adhèrent plus ou moins ouvertement aux associations « vertes » savent-elles qu'elles participent à la mise en œuvre de mesures législatives édictées pour la première fois par le nazisme ? (...) que faire à mon niveau d'influence ? Accuser, dénoncer, comme un début de génocide de la population pyrénéenne tous les interdits édictés - au motif de la protection de la nature - par les séides de causes qu'il est grand temps de révéler publiquement. (...) Somport, pistes forestières, badinages d'ours, etc... ne sont que les péripéties qui participent à un vaste dessein politique d'extermination des populations autochtones. Comment ne pas craindre que si notre pays ne se lève pas pour chasser, comme ils le méritent, tous ces penseurs nostalgiques du nazisme aussi bien que du communisme, dans quelques années ne soient montrés à la télévision des squelettes vivants de pyrénéens, et qu'il faille attendre un réveil émotionnel tardif pour que l'O.N.U. s'occupe de nous comme des somaliens. Jamais si bien servi que par soi même, au seuil d'une nouvelle année, béarnais, montagnards, s'il faut nous révolter et bien révoltons nous et rendons son indépendance à la France puisque c'est des ordres édictés dans sa capitale que nous viennent tous nos maux dont le moindre n'est pas la nationalisation de notre territoire. » (Rép., 29.12.92)⁶¹. Un détail symbolise bien le mépris entretenu envers les écologistes. Les ours roumains qui sont emmenés à Borce dans la fosse aménagée tardivement pour « jojo », l'ours brun trouvé tout jeune et qui vécu en cage, sont baptisés par la mairie : Ségolène et Antoine, les prénoms du ministre de l'environnement et du député européen écologiste.

Nous n'avons pas parlé car ce serait fastidieux tant ils sont nombreux, de tous les incidents qui surviennent à la Goutte d'eau. Les faits les plus graves suffisent à expliquer qu'il n'a pas toujours été facile d'être contre le tunnel en vallée d'Aspe et l'on peut comprendre les paroles citées plus haut de Martine Cassou, car il est difficile de vivre et supporter au quotidien un tel climat, une telle tension. Citons pour finir un dernier incident, sans gravité mais qui aurait pu provoquer la mort d'un manifestant, et qui illustre bien le climat d'impunité et de légitimité des actes de violence qui règne dans la vallée. Le 16 août 1995, une manifestation à lieu sur un chantier de la R.N. 134, un ouvrier fonce sur un manifestant avec un camion pour forcer le passage. Le manifestant passe sous le camion, à quelques centimètres d'une roue. C'est la deuxième fois que le fait se produit puisque les gardes mobiles avaient fait de même, lors de la manifestation du 14 février 1994 devant le chantier⁶². La presse, à nouveau, minimise l'affaire : « *Le ton est monté d'un ton lorsque l'un [des manifestants] a bien failli se faire écraser par une bétonneuse un peu trop pressée de passer* » (S.O., 17.08.95) et Jean-Paul Allongue,

⁶⁰ Cf. annexe 11.

⁶¹ Ibid.

⁶² Cf. annexe 11.

« *Répondant à l'injonction de la gendarmerie, la bétonneuse tenta le passage. Une manœuvre qui échoua, un opposant étant même blessé au pied lors de ce qui provoqua une énorme colère des manifestants, un énorme caillou brisant le pare-brise du véhicule.* » (Rép., 17.08.94). Il faut regarder les éditions du soir des journaux télévisés de TF1, France 2 et France 3 (du 16.08.94) pour voir réellement ce qui s'est passé. Avec le recul et hors du contexte et de l'atmosphère de l'époque, on se demande comment un chauffeur a pu se permettre un tel comportement qui pouvait entraîner la mort d'une personne et comment cette affaire a-t-elle pu être à ce point minimisée ?

3^{ème} partie : Réflexions autour de ces stratégies.

Dans chacun des camps, la presse, d'une manière différente, occupe une place prépondérante. Encore faut-il savoir si ces stratégies ont été « payantes » et qu'elles en ont été leurs conséquences attendues et inattendues...

1- La stratégie des anti-tunnels a fonctionné mais a montré des limites.

L'écho trouvé dans la presse nationale par les anti-tunnels témoigne de la réussite de cette stratégie médiatique qui, consciente ou instinctive, a occupé une place déterminante dans leurs activités. Mais leur attitude souvent adoptée pour la presse locale porte le flanc à des critiques qui sont immédiatement reprises par leurs adversaires.

A. Une réussite qui se traduit par le rassemblement du 22 mai 1994.

On ne peut nier l'efficacité de l'action médiatique des anti-tunnels. Avec beaucoup d'opportunisme, ils ont su, en 1990, saisir l'occasion qui s'offrait à eux, d'attirer l'attention de la presse nationale sur la vallée d'Aspe à travers le problème de l'ours.

En effet nous avons vu comment, l'ours a été le moyen d'attirer la sympathie d'une partie importante de l'opinion française. Ainsi, « l'Événement du Jeudi », de la semaine du 2 au 8 juillet 1992, publie un sondage réalisé par la SOFRES pour l'association A.R.T.U.S., sur l'ours et la voie rapide. Il ne s'agit pas de

prendre les chiffres donnés pour argent comptant, mais il est évident que le seul fait que ce journal national publie un tel sondage démontre le lien évident qui a été fait entre les deux affaires. L'ours a servi de publicité à la lutte contre le tunnel. Par ailleurs, la tendance générale de ce sondage montre qu'une partie assez importante des personnes interrogées semble être sensible à la sauvegarde de cet animal⁶³. Enfin l'ours a permis d'attirer l'attention d'Yves Boisset. L'affaire est portée sur les écrans, dans une émission de grande audience qui, on le sait, à un impact supérieur à celui de la presse écrite parisienne.

Mais, même avec l'aide de l'ours, on peut se demander si cette médiatisation nationale n'aurait pas été un feu de paille sans les répercussions judiciaires des actions sur le chantier à l'encontre d'Eric Pétetin. C'est, malgré tout à travers ses déboires judiciaires, que l'on parle le plus du tunnel du Somport. Quelques journalistes et quelques personnalités déjà sensibilisées ont permis un battage jusqu'alors inespéré. Il suffit de compter le nombre d'articles qui paraissent sur lui dans la presse nationale et internationale⁶⁴. Certains articles parlent des deux. Souvent Eric Pétetin apparaît comme le défenseur de la vallée des ours.

Le personnage d'Eric Pétetin, avec sa plume et son langage poétique a donc joué un rôle primordial dans cette médiatisation et c'est facile à comprendre. Un poète tente pacifiquement de sauver une vallée pour sa beauté et ses ours, tout d'ailleurs chez lui inspire la non-violence. Le ton de sa voix est doux et son allure rappelle l'époque baba cool. Alors l'incompréhension s'installe tout naturellement. Pourquoi traiter cet homme comme un criminel ? La Justice retient des faits précis, des dommages matériels. Une partie de l'opinion informée par la presse nationale retient qu'il n'est pas violent et qu'il combat pour le patrimoine de tous. L'attitude de la justice semble ambiguë. A la sévérité et la rapidité des jugements qui condamnent les anti-tunnels s'oppose la lenteur et la clémence supposée pour les pro-tunnels. Il est vrai que certaines décisions se prêtent à ce genre d'analyse. Comment expliquer que la plainte déposée par Jean-Pierre Raffin à la suite de l'agression extrêmement violente qu'il a subie avec Antoine Waechter en 1991 n'ait pas eu de suite par manque de témoin ? La presse locale qui rapporte les faits, et qui signale par ailleurs la présence d'un capitaine de gendarmerie et de deux inspecteurs des renseignements généraux, ne peut-elle être assignée à comparaître comme témoin, de même que les policiers et gendarmes présents ? Il est évident que cet exemple comparé aux condamnations pour entrave à la circulation qui sanctionnent les actes d'Eric Pétetin peut susciter l'interrogation et beaucoup voient là, la preuve de traitements inégaux pour les actions des pro-tunnels et celles des opposants. Or, il est vrai que de nombreux Français sont sensibilisés à la liberté d'expression et acceptent mal ce qui ressemble, de près ou de loin, à une condamnation pour délit d'opinion. Tout ceci

⁶³ Comme je l'ai expliqué plus haut, je crois qu'il vaut mieux être prudent vis à vis des sondages et ne pas en tirer des conclusions trop hâtives.

⁶⁴ Cf. annexe 2.

ajouté à la montée des préoccupations écologiques a créé un climat favorable à une mobilisation importante de l'opinion dont le succès de la manifestation du 22 mai 1994 est la preuve incontestable.

Enfin, il convient de noter qu'à la suite des dissensions internes dans le mouvement d'opposition après le 22 mai 1994 et parallèlement à l'essoufflement de la lutte, l'écho médiatique dans la presse nationale diminue pour finalement se cantonner à quelques articles dans Charlie Hebdo en 1996. Le graphique figurant en annexe montre bien cette baisse.

Par ailleurs, cette stratégie exige beaucoup d'efforts et n'est pas sans avoir des conséquences qui portent tort au mouvement d'opposition.

B. Des conséquences graves : éclatements et problèmes avec la population locale.

Le mouvement d'opposition est extrêmement diversifié, nous l'avons dit. Le 22 mai 1994 est l'aboutissement d'un parcours : celui d'une volonté de rassemblement le plus large possible autour du tunnel du Somport, initié par la C.S.A.V.A. et le Collectif. Différentes alliances ont vu le jour. Le collectif est d'abord le fruit d'une alliance entre les militants qui se battent contre l'autoroute Pau-Oloron, ceux qui se battent contre le tunnel et le C.RE.L.O.C. Qui se bat pour la réouverture de la ligne de chemin de fer. Précisons qu'à cette époque, le collectif communique avec les Comités Somport de toute la France qui regroupent des gens extrêmement divers selon les endroits.

Lorsque le mouvement d'opposition éclate, des reproches sont faits de part et d'autres. Les militants qui vont créer la Coordination Autonome des Comités Somport dénoncent le manque de démocratie dans le Collectif. Ils posent un problème fondamental qui dépasse certainement le cadre de cette lutte. La direction du Collectif prend des décisions de dernières minutes qui sont contestées et, l'on peut se demander si effectivement par exemple, pour la manifestation du 22 mai 1994, le préfet était en mesure d'interdire un mouvement d'une telle ampleur. Pour le collectif, il s'agissait d'éviter d'éventuels incidents en déplaçant le lieu de la fin du rassemblement. D'où l'accord pris avec le préfet le mercredi précédent la manifestation. Il était prévisible que cette décision amènerait des réactions. Déjà, le 30 mai 1992, deux ans auparavant, des manifestants avaient protesté lorsqu'ils avaient appris qu'ils ne verraient pas le chantier. Il est facile de comprendre que des personnes qui font un long voyage soient frustrées de ne pas voir le chantier qu'ils combattent alors qu'il se trouve à quelques kilomètres d'eux. Finalement cette décision prise par la direction n'a pas empêché que les affrontements sur le chantier se produisent. Il semble même que cela a renforcé la conviction des plus déçus. Au-delà du problème concret qui met le feu aux poudres,

un problème plus général se pose. Comment organiser en quelques mois, une structure nationale qui prend des décisions démocratiques ? Car les luttes éminemment médiatiques ont pour particularité de toucher des gens rapidement, massivement et sur une aire géographique étendue. Cohabitent donc des militants extrêmement différents les uns des autres. D'autant que des organisations qui veulent se faire connaître ont intérêt à investir ce genre de lutte. Depuis longtemps, les stratégies d'infiltration des mouvements médiatiques, mis à la mode par les trotskistes ont été reprises par bon nombre d'organisations militantes. Raisons différentes, idéologies multiples, stratégies, modes d'actions et fonctionnements propres se retrouvent coude à coude. Comment organiser ce « melting pot » politique ? Comment faire participer aux décisions des gens que l'on ne connaît pas et qui se trouvent éloignés, le tout dans un laps de temps très court. Quand la C.S.A.V.A. se propose pour assurer la coordination de l'information entre les Comités Somport, dans sa lettre du 5 janvier 1994, elle tente modestement de répondre au problème. Mais il faudrait bien plus. Pour avoir une certaine cohérence, ce mouvement aurait eu besoin d'établir des règles de fonctionnement acceptées par tous, une stratégie et des revendications communes. Faute de l'avoir fait, les choix furent contestés dans le fond (d'autres auraient été préférés) et sur la forme (les décisions ne furent pas prises collectivement, de manière démocratique).

Les stratégies mises en place au départ ne sont pas discutées avant le 22 mai, ni même expliquées. Elles ne sont pas non plus l'œuvre d'une large concertation au départ. Le choix de l'ours s'est imposé de lui-même, sans qu'aucun débat significatif n'explique pourquoi. Le choix du rail par le collectif est, semble-t-il, accepté par la C.S.A.V.A. au départ puis perdure et s'impose comme le second volet de la lutte, tout naturellement pour cette organisation. La première action sur le chantier part d'une initiative spontanée de personnes se trouvant à la goutte d'eau ce jour là ce qui fait dire à la SEPANSO que ses militants présents, l'étaient à titre individuels. Ce n'est que par la suite que s'élabore une théorie autour de ce choix. Par la suite, la Coordination Autonome des Comités Somport connaît les mêmes problèmes que le Collectif. Elle organise les journées contre l'occupation militaire de la vallée d'Aspe les 11, 12 et 13 novembre 1994. Il s'agit en fait, de rééditer une manifestation antimilitariste organisée par les organisations libertaires l'année d'avant à Paris et qui avait remporté un certain succès. Mais l'ambiguïté de ces journées, à la fois sur le Somport et sur l'antimilitarisme, ainsi que l'éternelle question d'aller ou pas sur le chantier posent des problèmes. Et la coordination autonome connaît le même problème lors de ces journées antimilitaristes⁶⁵. Les démarches juridiques entamées par le collectif ne donnent pas lieu à plus de débats. Un nombre important de militants venus de toute la France avec des idées,

⁶⁵ L'année précédente, un rassemblement antimilitariste avait été organisé par les organisations libertaires à Paris le 11 novembre. Lorsque la Coordination annonce des journées antimilitaristes, elle fait référence à ce rassemblement. Mais des manifestants ne s'attendaient pas à un contenu aussi axé sur la lutte contre le tunnel et surtout sans actions sur le chantier. La presse relate que des cars venant d'Ile de France sont repartis très mécontents le 12 novembre (Rép., 13.11.94).

des stratégies d'actions, des habitudes de fonctionnement différentes se retrouvent donc dans cette lutte sans qu'il y ait vraiment de discussion pour établir une base commune importante. On ne peut certainement pas dissocier ce phénomène de l'aspect de croissance champignon qu'induit le succès médiatique de l'affaire. Chacun part de son initiative. Lorsque celle-ci n'a pas d'incidences et de répercussion (ou ne semble pas en avoir) sur l'ensemble du mouvement, elle peut être contestée ou tolérée sans poser de problème important. Mais quand il s'agit de choix collectif pris par quelques personnes, ou une tendance, les problèmes deviennent insolubles : il y a crise.

De plus, la presse délivre un message réduit par essence puisque la plupart du temps, il ne s'agit pas d'écrire de longues réflexions mais de relater des faits précis qui attirent les lecteurs. Sans même une manipulation intentionnelle, le message des opposants se trouve réduit à une caricature car dénudé de tout argumentaire, de toute explication. Aussi l'image donnée, la symbolique employée prennent une importance considérable qui contribue à accentuer la diversité des motivations qui poussent à adhérer à la cause défendue. Mais il semble que cette question n'ait pas été abordée en profondeur. Sans quoi, le Collectif aurait compris l'effet désastreux que pouvait avoir un changement de lieu de manifestation annoncé trois jours avant la manifestation du 22 mai 1994. Car cela vaut aussi pour la compréhension des décisions au sein même du mouvement : en l'absence d'une coordination et d'une information suffisante, les explications n'arrivent pas forcément jusqu'à ceux qui viennent manifester et qui ne connaissent donc que l'information qui paraît dans la presse. Les gens se sont mobilisés vis à vis d'une action précise avec une très forte symbolique : aller devant le chantier. Enlever cette symbolique n'est pas compréhensible, beaucoup se sont certainement sentis abusés.

Le caractère national de la lutte nécessitait une organisation nationale démocratique. Si le mouvement avait eu une très forte implication locale et si la manifestation avait été conçue, finalement, comme un soutien à ce mouvement, alors les choses auraient été très différentes. Il ne faut pas pour autant minimiser les conséquences d'un changement tardif dans le déroulement et les objectifs de la manifestation qui, de toute manière, reste toujours perçu comme une manipulation. Un mouvement avec une base locale se serait positionné selon les exigences des réalités de la vallée d'Aspe. Cela aurait évité un certain nombre de pérégrinations (comme le choix de l'ours, l'imagerie indienne ou les journées antimilitaristes...). D'autre part, ces choix répondant aux exigences des réalités auraient eu une explication de fait et donc une légitimité importante. Le mouvement d'opposition se serait alors construit autour de cette mobilisation locale dans une optique de soutien. Les affrontements théoriques, les luttes de pouvoir et de leadership auraient eu beaucoup moins de chance d'occuper une place centrale, car la confrontation directe et quotidienne avec la réalité, impose des contraintes autres. Inversement, un mouvement local impliqué dans un combat important a

tout intérêt à adopter un fonctionnement démocratique s'il veut conserver ses soutiens. Ces soutiens précieux dont la réalité de la lutte démontre l'importance. Peut être n'aurait-on pas vu la division qui s'est produite et qui est partie du collectif pour se traduire finalement par une scission au sein du mouvement local. Car, depuis janvier 1995, il y a en Vallée d'Aspe trois groupes différents qui s'opposent au projet de tunnel : Le Comité d'Habitants pour la Vie en Vallée d'Aspe, le Comité Somport Vallée d'Aspe et la C.S.A.V.A..

Les mouvements médiatiques rassemblent aussi beaucoup de sympathisants qui ne viennent que pour les grandes occasions sans s'impliquer dans les réunions, les prises de décision, ce qui engendre des problèmes de communications. Comment bien faire passer son message aux sympathisants, comment ne pas les froisser ? Il est certain que cela demande des décisions assez consensuelles. Aussi, lorsque des militants transforment la manifestation du 22 mai 1994, manifestation familiale et pacifique, en manifestation qui va à l'affrontement, il est normal que de nombreux manifestants se sentent aussi trompés voire choqués car ils ne s'imaginaient pas que la manifestation prendrait cette allure. Ils ont l'impression de cautionner quelque chose qu'ils n'ont pas voulu, qu'ils n'ont pas choisi d'assumer. Il s'agit du même processus: quand le collectif prend une décision au dernier moment, il met les gens devant le fait accompli ; quand une partie des manifestants part à l'affrontement, elle fait de même.

Mais un autre problème essentiel est posé par cette démarche médiatique. Le problème de fond de l'alternative ferroviaire. Une alliance a été passée avec le C.RE.L.O.C. qui, finalement, réunit d'abord des partisans du chemin de fer. A partir du moment où le mouvement de contestation prend de l'ampleur, la majorité des gens viennent pour combattre un symbole : le tunnel du Somport. Certains ne sont pas du tout pour le rail. Une position véritablement unitaire n'aurait-elle pas entraîné des manifestations avec comme seul mot d'ordre : non au tunnel ? A charge pour les partisans et les opposants au feroutage d'organiser leurs actions propres. Dès lors que dans les manifestations, la solution du feroutage était comprise dans la revendication, c'était emmener une partie des manifestants dans un combat qui n'était pas le leur. Mais on peut se demander si les partisans du fer auraient alors accepté que leur mot d'ordre principal soit supprimé ? Nous sommes en fait en présence de deux mouvements aux motivations premières différentes qui se retrouvent unis par les circonstances. La motivation de l'union est conjoncturelle, il s'agit de faire nombre vis à vis du pouvoir, de l'opinion et de la presse mais pas forcément pour les mêmes raisons.

Il est étonnant de voir à quel point le mouvement d'opposition est tributaire de sa stratégie médiatique. Nous avons déjà vu dans la deuxième partie, comment à la suite du 22 mai, les militants, comme la presse ne parlent que des affrontements. Aucun recul n'est pris par rapport à ce qui est écrit. Aussi, et on aborde un problème de fond, on peut se demander à quel point cette stratégie médiatique

ne s'est pas imposée d'elle-même, « naturellement ». N'y-a-t-il pas ici, la manifestation de ce que l'on peut assimiler à un réflexe, une habitude : on communique par médias interposés et l'on regarde le monde à travers eux. On agit en ayant comme arrière pensée, si ce n'est comme pensée première : que va dire la presse ? Bien sûr, le mouvement anti-tunnel adresse des critiques à la presse locale et nous avons vu qu'il a quelques raisons de le faire. Mais finalement, dans ce moment crucial qui suit la manifestation tous semblent oublier ces critiques. Il faut aussi ajouter, qu'au niveau du département l'influence sur les sympathisants est forcément importante. Ces sympathisants se sont intéressés au Somport à travers la presse, elle est le lien le plus direct et le plus régulier qu'ils ont avec le mouvement d'opposition. Dans ces conditions, la vision qu'elle rapporte est importante. Comme le mouvement d'opposition donne finalement une version similaire en se déchirant sur le problème des affrontements, la version de la presse locale semble confirmée. Cela est toutefois moins surprenant que de la part de militants qui, normalement, sont aguerris et habitués à ce genre de situation. C'est certainement un élément essentiel de compréhension du comportement du mouvement d'opposition mais aussi, plus généralement, la traduction de l'importance croissante qu'ont pris les médias dans notre société. Notons enfin qu'il faut attendre la manifestation du Collectif du 18 mai 1996 pour que le mouvement anti-tunnel délaisse le problème du tunnel pour mettre en avant l'élargissement de la R.N. 134 qui est quand même le problème principal. Pourtant cette organisation a un intitulé extrêmement clair depuis le début : « Collectif pour une Alternative Pyrénéenne à l'axe E7 et au Tunnel du Somport ». Le rôle de la presse est ici prépondérant. La séparation entre les problèmes de la route et du tunnel imposée par les pro-tunnels n'a jamais été remise véritablement en question puisque les opposants, tout en dénonçant le problème de la route ont repris comme cheval de bataille principal le tunnel et son chantier. La presse locale met à la mode le mot qui est repris par tout le monde, car il offre un symbole traduit par des faits précis (le projet de la route est quant à lui maintenu dans un certain flou). Aujourd'hui que le tunnel est percé et que les véritables travaux commencent sur la R.N. 134, on pourrait se demander à quel point l'impact psychologique de la fin de la réalisation de ce chantier peut jouer dans l'idée que, finalement, maintenant il est trop tard pour s'opposer à ce qui va se faire. Car ce changement, qui semble un retour normal aux préoccupations premières lorsque l'on étudie le problème, donne une impression de « voie de retranchement » : puisqu'on n'a pas gagné sur le tunnel, on parle maintenant de la route pour continuer le combat coûte que coûte.

L'objectif médiatique des anti-tunnels leur impose certains choix d'arguments et d'images qui laissent dubitatifs tant ils paraissent en décalage avec la population locale. Ces choix étaient voués dès le départ à braquer la population aspoise contre les opposants. Par exemple, l'argumentation sur l'ours. Effectivement, la R.N. 134 coupe tout du long le biotope de l'ours mais le fait déjà aujourd'hui ce qui rend l'argument plus difficilement compréhensible. Il est certain

que le flot croissant de voitures perturbera un peu plus cet animal qui a besoin de tranquillité. Mais peut-on baser son argumentaire sur lui ? Il n'est pas du tout sûr, qu'en lui laissant le maximum de conditions favorables, l'ours soit sauvé. L'argument perd donc une partie de sa valeur. Et puis, surtout, comment peut-on espérer faire comprendre aux habitants de la vallée que l'ours doit passer avant eux. Lorsque l'on sait les réticences et les problèmes qu'ont toujours créés les aménagements liés à l'ours, il paraît extrêmement peu opportun si l'on veut attirer la population locale, d'utiliser ce dernier comme axe central de sa propagande même s'il s'agit d'un élément important. Les anti-tunnels cherchent à contrer un projet que les pro-tunnels annoncent comme la solution aux problèmes économiques de la vallée. A cela les anti-tunnels répondent qu'il menacerait le biotope de l'ours. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la population locale ait le sentiment que l'on fait passer l'intérêt des plantigrades avant le leur. Il y a là quelque chose qui peut paraître d'autant plus insultant qu'il s'agit d'un animal déjà ressenti par beaucoup de gens comme une source à problème. La position des uns et des autres apparaît comme une alternative inconciliable : le choix de l'ours ou le choix des hommes alors qu'il s'agit de tout autre chose. Evoquons simplement les propos tenus par un berger, Jean Uthurry, en 1996 à propos de la réintroduction de l'ours, ils sont significatifs de la façon dont est encore perçu cet animal par une partie des Aspis : « *Je me demande si dans les vallées les gens veulent réellement voir l'ours. Au fond, on ne le dit que rarement, il s'agit d'un animal dangereux. J'ai personnellement pu voir les méfaits de l'ours sur un troupeau. C'était un vrai carnage. Il me paraît impossible de demander aux gens de quitter les montagnes pour laisser la place à l'ours.* » (S.O., 21.05.96). Il y a donc un véritable problème de communication avec la population locale lié à ce choix médiatique. L'ours, souvent perçu comme un ours en peluche, a un autre visage pour cette population qui y fut longtemps confrontée. A quel point la disparition de l'ours peut-elle l'émouvoir quand on promet en contrepartie un développement économique, des emplois, de la vie ? D'autant que ces promesses sont finalement peu contestées bien qu'aucun argument ne vienne les étayer.

La médiatisation d'Eric Pétetin n'est pas plus opportune. Dans une population rurale dont la moyenne d'âge est assez élevée, il est facilement compréhensible que certaines positions, notamment sur les drogues douces, ne fassent pas l'unanimité. Eric Pétetin, comme nous l'avons vu, est un personnage déjà connu dans la vallée, qui a présenté une candidature légèrement provocatrice aux élections cantonales de 1988. Il n'attire certainement pas la haine mais il est suffisamment controversé pour ne pas être le mieux placé pour convaincre la population locale. L'argumentaire qu'il emploie n'est pas non plus fait pour le servir. Sensibiliser une population citadine déjà confrontée aux problèmes de pollution avec des arguments qui mettent en avant la beauté et le calme de la vallée est chose possible. Ces arguments ont moins de portée auprès de la population locale qui ne voit qu'une évidence : la mort annoncée de leur vallée. Aussi, lorsque les

élus locaux parlent de quelques arrangements de la route en contrepartie d'une nouvelle prospérité économique, le choix est vite fait.

L'imagerie indienne n'est pas plus adaptée à la situation locale. Comment espérer convaincre un berger de mettre une plume dans les cheveux pour venir défendre la vallée sacrée contre les représentants du fric et du béton. L'indien n'est pas perçu comme le défenseur de la nature, le sage qui vit en harmonie avec elle. Les paroles prophétiques du chef Seattle ou de Sitting bull qui dénoncent la propriété privée et la folie de l'homme blanc, la dénonciation du système capitaliste et de la société de consommation qu'induisent ces paroles, les enjeux écologiques actuels qui les rendent d'actualité, n'ont de signification que dans des milieux fortement politisés. Pour la majorité des gens, les indiens sont des personnages de western, un peuple disparu. Aussi, quand Eric Pétetin et certains anti-tunnels, les plus visibles dans les médias, reprennent cette imagerie, ils ne font pas très sérieux, la symbolique qu'ils veulent exprimer n'est compréhensible que par des milieux militants réduits qui d'ailleurs y répondent en s'intéressant au Somport. Elle n'évoque rien de sérieux pour la majorité des gens. Elle peut avoir un côté sympathique mais dans le contexte valléen, elle se transforme en argument des pro-tunnels et complique la tâche des opposants qui ont du mal à paraître crédibles. Elle provoque plus d'agacement que de sympathie car, pour beaucoup, « avec leurs clowneries », les opposants bloquent le seul espoir « d'avenir de la vallée ». Le mouvement perd toute crédibilité auprès de beaucoup d'Aspis à partir de ce moment là. Il est révélateur de voir que le terme indien est repris par les pro-tunnels de façon péjorative et devient si ce n'est une insulte, du moins une image ironique et dépréciée. Les habitants ne peuvent s'identifier à cette imagerie, cet argumentaire et ce personnage caricatural de l'anti-tunnel « type » qui sont si éloignés de leurs préoccupations, de leurs attentes et de leurs valeurs. Ils ne se reconnaissent pas forcément des points communs avec les opposants. Et comment assumer une telle image autour de soi lorsque l'on vit dans la vallée ? Les élus et la presse locale n'ont donc pas de mal à les marginaliser dans de telles conditions.

Par conséquent, la venue de militants extérieurs à la vallée est ressentie d'autant plus facilement comme une agression que le mouvement est déjà considéré comme un phénomène si ce n'est extérieur, du moins marginal dans la vallée. De plus, en s'adressant d'abord aux médias nationaux, le mouvement d'opposition donne l'impression de ne pas tenir compte des locaux et paraît vouloir imposer son point de vue. On comprend mieux pourquoi la campagne pro-tunnels visant à faire ressentir le conflit comme celui des béarnais contre les autres porte ses fruits. Et force est d'avouer que, d'une façon générale, et même si certains efforts ont été faits par moment, les formes que revêt l'action des opposants n'est pas adaptée à la vallée car elle ne s'adresse pas à la population locale en priorité (ou en premier). Aussi, les militants allemands, hollandais, anglais puis français qui viennent dans la vallée pour payer de leur présence ne sont pas res-

sentis comme des soutiens mais comme des étrangers qui viennent se mêler de ce qui ne les regarde pas. Leur présence creuse un fossé entre les opposants et la population locale puisque ce sont les étrangers qui se battent contre le tunnel et non les Aspis. Les attitudes proches de la xénophobie qui sont développées par certains partisans du chantier sont donc renforcées par cette réalité que la presse locale ne se prive pas de souligner, on se souvient de l'ironique appellation « l'internationale anti-tunnel » donnée par Sud-Ouest.

Au vu de tous ces éléments, on peut se demander qui, des inconvénients et des avantages, sont les plus déterminants dans l'évolution du mouvement d'opposition. Il est indéniable que l'affaire est aujourd'hui connue de beaucoup. Mais le mouvement d'opposition s'est divisé de lui-même. Certes, il a été aidé, et c'est de bonne guerre, par les partisans du tunnel. Mais les problèmes internes que posent les conséquences du développement médiatique de la lutte n'ont-ils pas été plus déterminants encore. D'autre part, les inconvénients induits au niveau local, notamment dans une approche de la population aspoise, n'est-il pas un prix à payer trop élevé ? Il est clair que les pro-tunnels ont su l'exploiter.

1. Une action qui a porté ses fruits mais qui n'est pas sans conséquence.

Les pro-tunnels ont très bien manœuvré et ils ont su exploiter la situation afin de marginaliser un mouvement qui, s'il prenait de l'ampleur, pouvait peut être devenir inquiétant. C'est grâce à un travail de fond important, qui utilise la presse, mais dont la cible principale est avant tout les populations béarnaises et aspoise.

A. Une action, menée de concert avec la presse locale, qui a fait ses preuves.

Les manifestations des pro-tunnels ont été des réussites. Les moyens qu'ils ont déployés ont facilité ce succès mais celui-ci tient aussi à l'efficacité de la campagne menée très tôt et sans relâche par les partisans du tunnel.

Les arguments avancés au départ sont d'une actualité certaine. Dans un contexte général de crise, il est évident que les promesses de développement économique sont prises en considération. D'autant que le discours des partisans du Somport a toujours fait appel à deux sentiments : la peur et l'espoir.

Sans tunnel, pas d'issue. Le diagnostic avancé est sans appel. Les Béarnais sont placés dans la même situation qu'un fumeur qui doit arrêter de fumer pour espérer survivre. Le tunnel est décrit comme l'artère indispensable à la vie économique future sans lequel le marché européen est hors de portée. La peur est un sentiment qui se développe en période de crise, l'augmentation du chômage ne permet pas beaucoup d'optimisme. Dans la vallée, l'exode rural est une réalité suffisamment forte pour que chacun s'aperçoive que la vallée est en train de mourir. Il n'est pas difficile de convaincre les Aspès que la situation est dramatique et qu'il faut trouver des solutions.

Alors, l'espoir. Le marché espagnol, l'Europe, le progrès. Le discours pro-tunnel s'évertue à prouver que le principal problème de la région c'est l'enclavement, il faut désenclaver. La région n'est pas une « métropole » de première envergure, avec le tunnel elle le deviendra. Là encore, les paroles évoquent une situation vécue par les Béarnais. Dans la France jacobine, le Béarn est éloigné d'une capitale au rôle très important dans tous les domaines, il est facile de le comprendre. Dans la vallée aussi, le terme de désenclavement, sans cesse utilisé, fait réagir la population. La vallée d'Aspe est isolée, manque d'activités. La population vieillit. Dans ces conditions, le souhait de chacun est de la voir s'animer, le désenclavement est un mot qui peut faire rêver car on peut y mettre derrière tous les espoirs. On promet des emplois aux Aspès, de l'argent qui va venir et permettra aux communes d'animer les villages. Ces villages ne seront plus loin de tout car, grâce au tunnel et aux aménagements de la route, on sera à quelques minutes des villes. Comment ne pas y croire ? L'Europe est généralement présentée dans les journaux, et depuis des années, comme une solution à bon nombre de problèmes. L'union doit permettre l'ouverture de nouveaux marchés, le renforcement face aux américains et aux asiatiques, c'est aussi une garantie pour la paix. C'est un symbole fort qui, dans le contexte particulier du Béarn et du tunnel du Somport, prend d'autant plus d'importance que l'Espagne est toute proche et que l'ouverture des frontières est un phénomène que les béarnais vivent d'autant plus concrètement. Le progrès est aussi une valeur consensuelle importante dans notre société. Or le tunnel du Somport est une prouesse technique et technologique à la mesure des temps présents. La presse locale ne manque pas d'expliquer dans tous ces détails les prouesses des hommes. Le tunnel est un chantier de huit kilomètres de long ! Même si ce n'est pas le premier de la sorte, il y a malgré tout une notion d'exploit qui fait référence à l'idée du progrès. Et le progrès est associé au mieux vivre pour beaucoup de gens même si l'on voit poindre des problèmes écologiques. Ceux-ci sont beaucoup plus associés à l'idée d'abus des hommes, qu'à l'idée de progrès.

Fait essentiel, les pro-tunnels arrivent à faire accepter une idée peu évidente : le développement économique de la région sera homogène. Aucune distinction entre les répercussions économiques qui devraient toucher le pôle urbain palois

et celles qui devraient toucher la vallée d'Aspe. Pourtant il est évident que les effets ne peuvent être les mêmes. Dans sa « *lettre ouverte à certains élus* » que nous avons déjà citée, un moneinchon, Yves Salanave soulève le problème : « *Il me semble également que les effets économiques du projet du Somport, si effets il y a, pourraient être contrastés et affecter différemment les deux parties du Béarn. Je risque de faire tressaillir du côté du Lourdios : et si ce projet était, en fait, favorable pour l'agglomération paloise... et désastreux pour la vallée d'Aspe. Ceci a été souvent vérifié : une voie de communication a un effet accélérateur sur les disparités économiques. Un espace fortement industrialisé est en général fortement bénéficiaire, un espace en cours de désertification voit quant à lui l'hémorragie démographique et économique s'accélérer.* » (Rép., 09.01.93). Cette remarque interpelle. Les pro-tunnels n'y répondent pas et les anti-tunnels ne l'utilisent pas, il semble que ce problème soit passé à la trappe. Et il est vrai que les pro-tunnels parlent du désenclavement de la vallée sans jamais expliquer comment. Seul à le faire, nous l'avons cité, René Rose ne donne pas une explication suffisante. Mais, finalement, il est un des rares à avancer une réponse. Pour le reste, les déclarations tiennent plus des affirmations que des démonstrations (en ce qui concerne la vallée d'Aspe, pas le Béarn).

Autre argument avancé, le chantier va créer des emplois dans la vallée. Mais, finalement, le bilan n'est pas celui espéré. Tous les ouvriers du chantier sont des ouvriers hautement qualifiés et les possibilités d'embauche de main d'œuvre locale furent très limitées. Certains parlent de dix emplois créés, d'autres de deux. Toujours est-il que la vallée n'a bénéficié d'aucun avantage économique significatif directement induit par le chantier à l'exception d'un ou deux restaurateurs chez qui les ouvriers du chantier se rendent. Mais cet apport n'est pas en mesure de permettre à lui seul le maintien d'un emploi. D'autant qu'il s'agit d'un état transitoire. Sur les milliards qui sont investis dans ce projet, on peut donc dire que la vallée d'Aspe ne retire qu'une quantité très négligeable d'argent.

L'objectif des partisans du tunnel est atteint. Le tunnel du Somport est en train de se réaliser. Le 11 mai 1994, les journaux locaux annoncent la percée des vingt premiers mètres et le 1^{er} août 1996, la presse annonce la fin du percement du côté français. Et dans le n°7 de « Somport actualité », le journal de l'association « Marche pour la Somport », Georges Lanta annonce la jonction avec les équipes espagnoles pour l'automne 1996. Il s'agit d'une étape importante qui marque la conclusion proche de ce chantier, véritable symbole du combat engagé. Mais comme le dit très bien le président de la C.C.I. de Pau, « *Nous le répétons : nous n'accepterons pas que les facilités de liaison procurées par le Tunnel soient pratiquement réduites à néant parce que, sur la R.N. 134, n'auront pas été réalisés les aménagements indispensables* » (Somport actualité, n°7, Août 1996). Pour sa dernière visite en vallée d'Aspe en tant que préfet, deux mois auparavant, c'est l'occasion pour Jean-François Denis de faire ses adieux et de déguster la « victoire », s'adressant aux élus : « *Un jour, il faudra dire merci aux anti-tunnels qui*

*ont été des révélateurs et qui nous ont amenés à nous dépasser. Sans eux, nous aurions fait dans la facilité*⁶⁶, il leur conseille : « *soyez des judokas* » reprenant l'expression de François Bayrou prônant de se servir de la force de l'adversaire pour la retourner contre lui et laisse paraître le travail en partenariat qu'a suscité cette lutte : « *Vous avez prouvé que l'on est plus intelligents à plusieurs que tout seul* » (Rép., 31.05.96). La méthode utilisée par les pro-tunnels pour contrer le mouvement d'opposition est bien résumée dans ces quelques phrases. Toutefois, on ne peut oublier les « effets secondaires » de cette démarche qui laisse des cicatrices dans cette vallée.

B. Des plaies toujours ouvertes.

L'action des pro-tunnels a laissé des traces dans la vallée. Un ours a été tué en septembre 1994. L'auteur des coups de feu affirme qu'il s'agit d'un accident. Un accident qui intervient dans une période extrêmement tendue. Peu de temps après les incendiaires sont arrêtés et il se produit une agression à la « goutte d'eau ». Et même si ce que dit ce chasseur est vrai, on ne peut s'empêcher de penser que les tensions autour de l'ours sont très vivaces dans la vallée et que le climat exacerbé entretenu par les élus et les journalistes n'est pas totalement étranger à cela. Et si finalement, plus que la route, ce climat devenait le responsable de la disparition de l'ours ? La question ne se pose pas en ces termes mais elle apporte un angle de réflexion qui peut être important. Qui aurait pu imaginer avant cette affaire qu'un homme politique aussi habile qu'André Labarrère puisse déclarer publiquement « *j'en ai ras-le-bol des ours !* ». Il faut que l'ours ait beaucoup d'ennemis, que pour de nombreux Aspis il ne fasse plus partie de leur patrimoine. Sa protection est devenue le projet contraignant, inutile et nuisible d'une intelligentsia parisienne qui cherche à imposer ses vues. Comment espérer la coopération de tous les Aspis dans ces conditions ? Pourtant il semble indispensable qu'elle soit totale pour espérer avoir une chance de voir survivre cette espèce.

Sans vouloir prétendre préjuger des retombées futures du tunnel du Somport, la tension qui a été volontairement entretenue, via la presse, pour faire aboutir ce projet pose un problème de démocratie. Comment peut-on justifier l'agression dont a été victime Jean-Pierre Raffin et Antoine Waechter ? Comment peut-on ignorer la gravité de l'incendie criminel d'un lieu d'habitation comme le Wagon couchette de la « goutte d'eau » ? Que se serait-il passé s'il y avait eu quelqu'un en train de dormir dedans cette nuit là ? Comment peut-on enfin justifier que systématiquement, les agissements des uns soient criminalisés et amplifiés tandis que ceux des autres sont relativisés et banalisés ? Il y a là une dérive extrêmement dangereuse qui menace la liberté d'expression. Les plus extrémistes des

⁶⁶ Cf. annexe 9.

pro-tunnels se sont certainement sentis au-dessus des lois, dans leur bon droit, pour en arriver à de tels agissements. Ce sont de braves gens qui se sont transformés en vecteurs de violence et d'intolérance. C'est qu'ils se croyaient dans leur droit puisque la presse et les élus semblaient les approuver. Les phrases lapidaires, le ton ironique et méprisant entretenu pendant des années a généré en grande partie le sentiment que face aux anti-tunnels, on peut tout se permettre. Devant la maladresse des opposants la méthode employée est efficace, trop peut être. Mais a-t-on le droit de faire tout et n'importe quoi sous prétexte que l'on pense avoir raison ? La question est d'autant plus importante qu'elle se pose ici à des gens, élus, journalistes, directeurs, patrons, responsables d'entreprises, qui ont un grand pouvoir. Avec le recul, les actes commis, les paroles lancées et les justifications avancées laissent penser à juste titre que la situation aurait pu, par moment, dégénérer en lynchage et que les craintes « de voir un jour un mort » dont nous avons déjà parlé n'étaient pas sans fondement.

Par ailleurs, peut-on véritablement comprendre la décision de racheter l'ancienne gare de Cette-Eygun votée par le S.I.V.O.M. d'Accous pour faire un musée du rail ? Or un musée du rail n'a jamais été une demande des populations, on ne peut douter du véritable objectif de cette opération qui vise à expulser l'actuel locataire, l'association « la goutte d'eau ». A-t-on demandé à la population des villages de la vallée si elle souhaitait que son argent soit employé à l'expulsion d'Eric Pétetin ? Il y a là quelque chose qui ressemble à de l'acharnement et qui laisse supposer que les haines ne sont pas tout à fait dissipées du côté de la majorité des élus. On peut se demander où commence le règlement de compte personnel et où finit l'intérêt collectif dans cet aspect un peu mesquin du conflit. Car, il faut bien avouer qu'à l'heure actuelle, la « goutte d'eau » ne constitue pas une menace pressante pour les objectifs des partisans du tunnel. Quand bien même, ce serait le cas, il paraît difficile de justifier pareille décision qui s'inscrit tout droit dans les persécutions précitées, de plus dans le contexte actuel, ça ne présente aucun intérêt.

Enfin, Yves Boisset pose une question pertinente : « *Ce qui me dépasse, c'est que les élus de la vallée n'aient pas essayé d'obtenir des avantages économiques concrets auprès des pouvoirs publics alors qu'ils se trouvaient en position de force pour négocier* » (Rép., 28.08.92). Nous l'avons dit, les emplois annoncés ne sont pas arrivés. Aucun aménagement, aucune subvention, aucun arrangement n'a été accordé à la vallée dans le cadre de ce projet gigantesque. Pourtant, une somme dérisoire, en proportion des engagements financiers liés au tunnel, aurait eu une importance non négligeable rapporté au budget des communes. L'engagement total et sans nuance des élus locaux dès les premiers prémices n'a-t-il pas finalement affaibli leur position, les réduisant dans le rôle de porte-parole de la volonté pro-tunnel locale, le rôle de caution garantissant l'engagement de l'ensemble de la vallée d'Aspe dans ce projet sans aucune compensation. Une position moins partisane aurait pu, peut-être, leur permettre d'obtenir des com-

pensations pour la vallée. Car un tel projet obéit à des enjeux qui dépassent la vallée. Il y a des intérêts aquitains, français et européens. A cette échelle, on peut penser que les partenaires qui engagent la construction du tunnel auraient été capables de faire un petit effort pour la vallée d'Aspe afin de gagner les élus à la cause du tunnel si ceux-ci avaient été à convaincre. Au lieu de cela, les élus Aspois ont accueilli le tunnel comme un cadeau, une chance inespérée qu'il fallait accepter sans condition pour ne pas risquer de la compromettre. Pourtant, le tunnel et les déviations qu'il suppose ont et auront des répercussions sur les villages. A l'heure actuelle il n'y a pas eu de retombées économiques dans la vallée liées à la construction du tunnel. Le chantier en lui-même n'a pratiquement rien apporté si ce n'est les touristes que l'aspect médiatique de la lutte a pu pousser à venir faire connaissance avec ce site.

C'est là un problème important car, nous le voyons dans cette troisième partie, finalement, les grands absents de cette histoire, ce sont les habitants de la vallée d'Aspe.

2- Quelle place fut laissée à la population locale ?

C'est la grande absente de ce mémoire. Qui s'adresse véritablement à elle ? Quelles sont ses initiatives propres ? Finalement, les principaux intéressés semblent avoir été quelque peu oubliés.

A. Une argumentation galvaudée de part et d'autre.

On trouvera certainement des exemples contredisant ce titre. On ne peut réduire neuf années si riches en péripéties en une seule phrase. Pourtant, la tendance générale est bien celle là.

Nous faisons référence en première partie à un tract du comité d'habitant pour la vie en vallée d'Aspe. Ce tract résume assez bien les arguments qui auraient été susceptibles d'intéresser la population locale. Cela ne veut pas dire que les autres arguments soient délaissés, simplement, ils ne touchent pas aussi directement la population locale. L'argumentaire anti-tunnel oublie très souvent toutes les conséquences pour l'homme. La presse et en particulier Sud Ouest, fait état le 23/04/95, du travail d'André Etchelecou dont les conclusions sont pour le moins inquiétantes. C'est le moment où la population commence à se poser des questions graves sur le devenir de la RN 134. Sud Ouest donne alors la parole à des

Aspis et on retrouve dans leurs propos, des hypothèses ou des prophéties sur l'avenir de la vallée qui étaient jusqu'alors celles des opposants au tunnel : la transformation de la vallée en couloir à camion et l'éventualité d'un scénario catastrophe. Il est certain que ces arguments ont été sous-utilisés par les opposants, mais il est vrai à leur décharge, que la masse d'informations qui sature l'affaire, parasite finalement le message fort qui aurait dû être prioritaire, à savoir le tunnel attirera et entraînera inéluctablement des flux de plus en plus importants de camions. Pourtant, les trois organisations qui se sont créées en vallée d'Aspe (la S.C.A.V.A la première et à l'initiative de la lutte, le Comité d'Habitants pour la Vie en Vallée d'Aspe créé le 19 septembre 1991 et qui revendique 800 signatures, le Comité Somport Vallée d'Aspe né en janvier 1995) organisent en commun ou séparément des actions et tentent de faire un vrai travail d'information en direction des habitants. Toutefois, ce travail reste trop limité et très en retrait, par rapport d'une part, aux efforts fournis dans d'autres directions, d'autre part, à la masse d'informations produites sur le tunnel. Une telle tâche, face à l'importance de l'information diffusée par la presse locale et les élus, aurait demandé une débauche d'énergie beaucoup plus importante que les quelques passages du film sur la vallée de la Maurienne, les quelques tracts diffusés à ce niveau pour espérer nouer un véritable dialogue avec cette population échaudée par l'ambiance locale et l'image du mouvement d'opposition. Mais, nous l'avons dit, les choix stratégiques mis en place ont certainement monopolisé beaucoup trop d'énergie pour permettre ce travail. On peut aussi s'interroger sur le degré de perception de ce « déficit » dans l'information, les anti-tunnels ont-ils eu conscience de cette carence. Car ce n'est pas faute d'investissement que cette démarche n'est pas faite. Entre les actions juridique, les actions sur le chantier, la réalisation du film sur la vallée de la Maurienne, l'envoi systématique des informations aux journaux nationaux, l'organisation des grands rassemblements, les opposants, ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine. Alors il n'est pas facile, dans ces conditions, de « sortir la tête de l'eau », de prendre du recul pour voir ce qui manque et analyser ce qui ne va pas. D'ailleurs à part quelques textes de réflexion sur la stratégie médiatique adoptée de fait, et le constat fait par le groupe « alliance pour l'opposition à toutes les nuisances », il n'y a pas de débat de fond véritablement engagé sur l'ensemble de la stratégie adoptée. C'est compréhensible lorsque l'on est dans le feu de l'action et qu'il y a beaucoup de choses à gérer mais avec un peu de recul les critiques poussent à la réflexion. Ainsi ce groupe « alliance pour l'opposition à toutes les nuisances » dit dans son texte d'un ton peut être un peu dur : « *le battage médiatique est une réussite (...); le combat contre les travaux est un échec (la vallée, la région, le pays n'ont pas bougé). Cette curieuse contradiction, aujourd'hui constatée par tous, a déjà suscité un début de discussion entre quelques-uns des opposants non inféodés à l'écolo-médiatisme.* ». Cette critique, qui pour le reste est très théorique et qui fait des propositions très idéologiques, date du 6 décembre 1992. Comme on le voit le constat est déjà fait très tôt mais on en reste là.

Les partisans du tunnel ne proposent pas un argumentaire plus complet aux valléens. Beaucoup de points restent obscurs même aujourd'hui. Le tracé définitif de la R.N. 134 n'est connu que petit à petit tronçon par tronçon. Lorsque Monsieur Etchelecou annonce le chiffre de 1600 camions par jour dix ans après l'ouverture et 2800, 10 ans plus tard, les partisans du tunnel ne contestent pas mais se retranchent derrière l'idée du ferroutage comme François Bayrou. Ils demandent toujours que l'autoroute Pau-Oloron et les aménagements de la R.N. 134 soient réalisés (Somport actualité n°7, août 1996). On reste extrêmement vague sur les retombées économiques pour la vallée d'Aspe, comme nous l'avons vu. Finalement, quels arguments sont donnés à cette population ? Pratiquement rien qui la concerne directement. En effet, les arguments développés, le sont à l'échelle de la région du Sud de l'Adour ou du Béarn simplement. Les pro-tunnels s'évertuent surtout à contrer les anti-tunnels et s'emploient à les discréditer. Aucune nuisance possible, selon eux. Les arguments disant le contraire ? Ils font partie de la désinformation lancée par les écologistes. Pour le reste, le tunnel est écologique puisqu'il ne traverse plus le parc national (argument figurant sur le tract pro-tunnel paru à l'occasion de la manifestation du 22 mai) et surtout, les écologistes préfèrent une vallée morte et intacte qu'aménagée et avec des hommes. En fait, on le voit, l'essentiel de la propagande pro-tunnels est basée sur l'image négative donnée des anti-tunnels, décrits, comme nous l'avons dit, comme des étrangers, des marginaux, des donneurs de leçons. Peut-on alors parler d'information de la part des uns et des autres ? La situation dans la vallée est bien trop passionnelle, comment exposer clairement un projet d'avenir dans un tel contexte ? Les positions qui sont prises sont donc aussi passionnées et on s'y tient définitivement de part et d'autre.

B. Une population qui n'a jamais pu s'exprimer réellement.

Les Aspis n'ont pas eu une information complète et se sont retrouvés dans un climat peu propice à la réflexion. La population n'a véritablement jamais pu s'exprimer pour ou contre le tunnel.

Tout de suite, la quasi-unanimité des élus pour le tunnel devient dans la presse locale, l'unanimité de la région et de la vallée. C'est un peu hasardeux. Les sondages faits par la République ne sont pas utilisables comme éléments révélateurs de l'opinion dans la vallée pour deux raisons. D'une part, les questions sur le tunnel et sur la route sont séparées comme nous l'avons déjà dit. On ne peut pas dans ces conditions émettre une opinion sur le projet d'ensemble qui est contesté. D'autre part, le sondage qui révèle l'opinion des Aspis avec une très forte proportion en faveur du tunnel et de la route n'est guère fiable. Selon monsieur Comon, que j'ai consulté, enquêteur à la SOFRES au département « opinion », les sondages sur un échantillon représentatif de 400 personnes sont fiables et utili-

sés notamment pour les élections législatives. Toutefois, ils ne permettent pas une étude significative plus affinées car les chiffres tombent alors trop bas, on ne peut distinguer l'opinion de sous catégories. On ne peut pas faire la distinction dans l'électorat de gauche ou de droite ou encore entre le nord et le sud du Béarn. Aussi, les chiffres donnés par la République pour la vallée d'Aspe ne représentent rien. Rien ne prouve donc que l'opinion aspoise soit aussi tranchée que l'affirment les partisans du tunnel. Le seul « test » que l'on pourrait retenir est celui des cantonales de mars 1994. Lors de ce scrutin, il n'y a pas de candidat socialiste (la section locale du P.S. est contre le tunnel du Somport). Jean Lassalle se retrouve pour la première fois en ballottage face au docteur Gérard Darsonville qui n'est pas un homme politique mais un ferme opposant au tunnel du Somport. La République note avant la campagne qu'il « *a pris une part active à l'action du Comité d'habitants de la vallée contre le tunnel* » (Rép., 14.04.94) et lui-même annonce ce jour là : « *l'absence d'objectifs nous impose des choix inacceptables (trafic routier insupportable) occulte des solutions d'avenir (transport ferroviaire).* » A l'annonce des résultats, il confirme : « *Je constate qu'une opposition est en train de naître en Vallée d'Aspe, car Gaston Larrensou et Simon Salle, mes concurrents avaient des positions similaires aux miennes en ce qui concerne le tunnel du Somport. J'en déduis qu'une quasi-majorité se dégage pour un refus du tunnel* » (S.O., 22.04.94). Finalement, Jean Lassalle obtient 56.6% des suffrages contre 43.4 pour Gérard Darsonville, ce qui signifie un écart de 306 voix dont 120 (135 pour Jean Lassalle et 15 pour Gérard Darsonville) à Lourdios-Ichères. Il faut savoir que cette commune, fief du Conseiller général sortant, se trouve dans la Vallée du Barétous adjacente à la vallée d'Aspe, et qu'elle n'est donc pas directement concernée par l'aménagement de la R.N. 134. Il y a donc 189 voix de différences sur la vallée d'Aspe proprement dite, on est loin de l'immense majorité annoncée pendant les quatre années qui précèdent et les quatre qui suivent. Toutefois, il faut nuancer. Bien sûr, on ne peut pas considérer ce chiffre comme un reflet exact des opinions. On ne vote pas uniquement en fonction de l'affaire du tunnel, dans une petite vallée les inimitiés peuvent entraîner des motivations autres. Tous les anti-tunnels ne sont pas pour le chemin de fer comme Gérard Darsonville. Tous les pro-tunnels ne sont pas forcément de droite... Sur 2813 inscrits, il y a eu 2369 votants (84.22%) et 2300 bulletins exprimés (97.09%). Mais, toujours est-il que ceux qui ont voté pour l'un ou pour l'autre savaient qu'ils faisaient un choix en faveur ou contre le tunnel. En cela ce vote vient contredire les opinions trop tranchées qui affirmeraient que les habitants de la vallée étaient pour le tunnel de façon unanime. Aussi la revendication de Jean Lassalle de parler au nom de tous les aspois, même communément admise dans les débats politiques, n'est pas aussi exacte qu'il le prétend, loin de là.

Pourquoi alors, a-t-on l'impression que les anti-tunnels de la vallée ne sont pas très présents dans les luttes ? Il y a l'illusion donnée par la presse. Quand pour la manifestation du 30 mai 1992, elle insiste sur le fait que la plupart des manifestants ne sont pas de la vallée, elle ne précise pas qu'il y a 2800 habitants

dans la vallée. Ils sont donc minoritaires dans une manifestation quand le nombre des manifestants est important, c'est aussi vrai pour les manifestations des pro-tunnels. Il y a aussi les choix des anti-tunnels qui finalement, délaissent les actions avec la population locale. Nous l'avons vu en décembre 1993, les manifestations des habitants sont très rapidement abandonnées au profit de l'organisation de la manifestation du 13 février 1994. Même si en décembre 1994 et en janvier 1995, elles sont reprises, elles ne durent que peu de temps. Il est vrai aussi que ces actions sont parasitées par tous les événements qui entourent la lutte. Participer à une action, c'est être assimilé aux « indiens », c'est risquer la prison et c'est, tout simplement, affirmer au grand jour une opinion, qui pourrait entraîner, nous l'avons vu, des conséquences sur les possibilités d'emploi. Malgré tout jusqu'à 80 personnes participent à ces actions ponctuelles, qui sont vite abandonnées, ce qui peut nous interpeller car il s'agissait là de l'expression des premiers intéressés.

Enfin, comment ne pas parler pour finir des conséquences de l'ambiance créée par les partisans du tunnel, qui sont répercutées, si ce n'est entretenues, par la presse et qui empêchent les anti-tunnels d'agir en toute sérénité ? Les manifestants qui viennent manifester contre le tunnel le ressentent parfois : « *Je sens la haine à notre égard et ça me fait mal* » (S.O., 23.05.94) déclare une manifestante et cette Girondine repart au bout de quelques jours et ne supporte pas cette tension au quotidien. C'est beaucoup plus dur pour ceux qui vivent dans la vallée. Un document de l'équipe sortante de l'association la « Goutte d'eau » préparé pour l'assemblée générale du 19 mai 1995 explique que ce sont les problèmes de violence de la part des anti-tunnels qui la poussent, entre autre, à démissionner. Il est évident que s'engager contre le tunnel, c'est se faire des ennemis, or dans le contexte de la période, les actions des plus violents de ces ennemis sont excusées et donc, en quelque sorte, cautionnées par les élus. Ces élus qui, de plus, contrôlent plus ou moins une des rares sources d'emplois de la vallée. Nous avons vu des anti-tunnels dénoncer le chantage à l'emploi. La situation est suffisamment violente et tendue pour que les gens l'imaginent même s'ils n'en ont pas de preuve mais peut être est-il aussi réel ? Rappelons le tract distribué à Waechter lors de son agression en 1991 : « *Votre discours est mauvais et nuisible. Vous nous avez envoyé des perturbateurs hors-la-loi pour casser les projets d'avenir de notre vallée (...) Dans la liberté et le Travail, les aspois bâtiront leur avenir sans vous.* ». Les paroles sont inquiétantes, les anti-tunnels ne sont pas des Aspois, ceux qui les rejoindraient sont donc des traîtres assimilés à la « Goutte d'eau » qui « *est un repère de drogués, oisifs et sales* ». Des gens qui « *sont indésirables dans la vallée* » selon les dires de René Rose en novembre 1993. Que faire, que dire ? D'un côté, il y a les bagarres, les agressions, la parole des élus et les journaux qui affirment que tout le monde est pour le tunnel. De l'autre, un mouvement d'opposition qui semble parfois se complaire dans la caricature que l'on donne de lui et qui préfère s'adresser à d'autres qu'aux valléens. Ensuite, des chasseurs excédés qui en ont « ras-le-bol » d'entendre parler de l'ours. Des élus, encore, qui peuvent peut être procuré un emploi dans la vallée. Et des habitants qui ne sont pas plus ni moins courageux qu'ailleurs et qui n'ont pas forcément envie de se

battre avec tout le monde. Comme, de toute manière, les éléments qui peuvent paraître les plus inquiétants du projet ne sont pas mis en avant et que le combat des anti-tunnels semble perdu d'avance aux dires des journaux... Il y a des relents de terrorisme dans tout cela. Qui peut dire que les Aspois ont pu choisir sereinement et librement ?

C. Le problème de la presse se pose.

La place laissée à la population locale met mal à l'aise tant elle est congrue. Son avis semble négligé par tous.

Quand on dit que les anti-tunnels, finalement, ne se sont pas souciés de la population locale et n'ont guère cherché à la mobiliser c'est un reproche sans doute fondé qui leur est fait, or les aspois étaient malgré tout les premiers concernés. Seulement, le mouvement d'opposition semble avoir été obnubilé par la nécessité de fomenter un élan national à travers les médias. Point de salut possible sans la presse nationale, voilà le fil conducteur de leur démarche. On a parfois l'impression d'ailleurs qu'ils réagissent aux événements par caméras interposées. La situation est analysée en fonction de ce que relate la presse et, en même temps, les décisions sont prises pour pouvoir intéresser cette même presse. La focalisation sur le chantier du tunnel en est un exemple, l'importance des incidents de la manifestation du 22 mai 1994 en est un autre. N'est-ce pas révélateur d'un problème majeur de société lié à l'importance prise par les médias ?

Dans cette affaire, la presse prend une importance qui devient inquiétante parce qu'elle montre un mouvement qui, au bout du compte, délaisse la population locale, ne s'adresse pas directement à elle comme s'il était impossible de communiquer autrement que par les médias. Or la presse nationale s'intéresse au problème d'une façon très particulière. Pour attirer son attention, les anti-tunnels ont fait le choix de parler avant tout de l'ours sans se soucier de la pertinence d'une telle optique dans leur argumentaire. Lorsque la presse nationale s'intéresse au tunnel, sans forcément prendre partie de façon nette, elle est plutôt partagée à l'exception de quelques journaux, elle dresse finalement un tableau exotique de cette lutte. Elle met en avant un « indien » martyr et rêveur auquel les journalistes s'intéressent plus qu'à la lutte pour laquelle il combat. Il y a finalement très peu d'articles qui vont au fond du problème, si bien que l'on peut se demander à quel point ces articles permettent de saisir la réalité. Il semble, par moment, que certains aspects sont mis en avant car originaux et « accrocheurs ». De plus, normalement le but de la presse est de rapporter des informations sur les événements qui se déroulent. On s'aperçoit dans cette lutte que les anti-tunnels façonnent les événements pour qu'ils attirent la presse nationale et que celle-ci véhicule des images, et non, pour qu'elle s'intéresse aux problèmes de fonds. Finalement, la

vallée que l'on veut préserver et les hommes et les femmes qui l'habitent passent au second plan, loin derrière ce rapport ambigu qu'entretiennent la presse et les militants.

Enfin, une fois le « processus » de médiatisation lancé, que devient cette lutte, qui la maîtrise ? Il semble bien que personne ne maîtrise totalement la situation. On peut s'interroger et se demander en voyant à quel point les opposants sont fascinés dès le départ par l'effet médiatique qu'ils peuvent obtenir, combien de personnes sont venues motivées par la même fascination. De même, certaines personnalités apparaissent et prennent position puis disparaissent complètement une fois que le phénomène médiatique s'atténue. Que représentent le tunnel, la vallée d'Aspe et les Aspis pour ces gens là. C'est un problème peut être un petit peu anecdotique mais troublant néanmoins.

Le rôle de la presse locale suscite d'autres interrogations. Elle rapporte l'événement. Elle le fait même très souvent. Elle donne son point de vue et prend partie, ce qui est normal. Son influence est grande car elle est beaucoup lue et moins marquée politiquement dans l'esprit des gens que les journaux nationaux. Par contre, elle affirme souvent sans apporter de preuve, ce qui est contestable. Comment peut-elle affirmer dès le départ que l'immense majorité des béarnais est favorable au projet, l'information n'est pas vérifiable. Peut-elle se moquer sans relâche d'une personne comme elle l'a fait avec Eric Pétetin au point d'ironiser sur ses séjours en prison ? Un problème déontologique se pose. Certes, c'est la liberté d'expression, il faut espérer que les lecteurs utilisent bien leur libre arbitre. Une question se pose malgré tout. Peut-on accepter que des quotidiens aussi influents participent à l'organisation de ce climat de haine sans que les gens réagissent et ne les désapprouvent ? Car les médias portent une responsabilité extrêmement grave. La vallée d'Aspe est couverte par ces quotidiens locaux, ses habitants sont journallement influencés par ces articles. Or, ils véhiculent un climat de peur et de haine sans le dénoncer et, même, en lui trouvant des excuses. Tout le monde est libre de croire ou de ne pas croire ce qui est écrit mais même sans approuver, on ressent malgré tout l'ambiance établie, on perçoit la justification tacite des actes les plus violents. Par moment, au cours de ce travail, en épluchant ces 4000 articles, j'ai eu l'impression que l'on avait lâché les fous. Des propos, des actes intolérables ont été banalisés, relativisés et parfois même justifiés. Qu'elle est la responsabilité du journal qui interviewe Jean Lassalle quand il dit « : *J'aurais préféré que cela n'ait pas eu à se passer. Mais personne ne veut comprendre le degré de colère et d'exaspération des gens de la vallée* » à propos de l'agression de 1991 ? Qui justifie la violence et l'interdiction d'entrer en vallée d'Aspe pour délit d'opinion ? L'interviewé Jean Lassalle. Mais aussi l'interviewer Jean-Marc Faure qui n'émet pas la moindre réserve et son rédacteur en chef qui décide de passer l'article en l'état. Ce faisant, les journalistes sont aussi responsables de la réaction de la personne âgée de vallée d'Aspe qui lit son journal et pense « *ils sont devenus*

fous» sans oser dire qu'elle n'accepte pas toute cette violence, puisque tout le monde semble comprendre, voire excuser.

On peut conclure sans trop s'avancer que la population locale n'a pas été la vedette de toute cette affaire, ni pour les uns, ni pour les autres, et on en ressent un certain malaise.

Conclusion.

S'il était nécessaire de démontrer que l'on ne peut se contenter d'étudier la presse comme un vecteur, même subjectif, d'information, l'exemple de cette affaire ne serait certainement pas inutile. Elle est devenue une donnée essentielle de notre société, une référence à laquelle on s'adresse, pour qui et par qui nous modifions notre comportement. Elle peut influencer les analyses, nous l'avons vu. Il est bon de noter que Sud-Ouest, La République des Pyrénées et l'Eclair des Pyrénées appartiennent au même groupe de presse. Dans la période étudiée ce groupe inonde les Béarnais de 3685 articles sur le sujet, l'information est saturée. Il impose un véritable discours dominant sur ce projet. Neuf années de péripéties, de luttes, d'actions parfois contradictoires sont commentées, analysées et nous ramènent toujours à la même analyse. Le résultat est presque irréel, trop cohérent. La réalité peut-elle être aussi manichéenne que nous le présente cette presse locale qui s'est transformée en arme politique pour imposer un choix ?

Dans la communication-monde, Armand Mattelart, cite le Vénézuélien Pietri qui déclare : « *La révolution mondiale a déjà commencé aux Etats-Unis (...). Le fait politique sans précédent qu'a constitué l'attitude du peuple américain à la guerre du Viêt-nam, ou à la situation de la minorité noire, n'a été le fruit d'aucun groupe politique particulier, d'aucune idéologie précise, ni d'un changement brusque dans la gestion de la chose publique. Fondamentalement, il a résulté du volume, de l'intensité de la portée des médias.* » Il semble que l'affaire que nous venons de traiter permet d'émettre des réserves à cette théorie peut être un peu réductrice et orientée. La réalité est plus ambiguë. Le mouvement d'opposition n'a pas réussi à faire reculer le pouvoir grâce à un mouvement d'opinion déclenché par une médiatisation du problème à l'échelle nationale. Mais il est évident que, de façon consciente ou inconsciente, les opposants au tunnel ont recherché l'issue de leur combat dans un mouvement médiatique d'ampleur. Je ne crois pas trop m'avancer en retenant trois idées forces sur les médias à travers cet exemple du Tunnel du Somport :

1) L'information joue un rôle prépondérant dans la société actuelle. Elle conditionne la participation des individus et permet d'agir sur des aires géographiques très étendues.

2) Une partie importante de cette information est contrôlée et orientée. Les institutions s'en servent. La presse, sans forcément être l'objet de pressions exercées par le pouvoir, véhicule des messages imprégnés d'un point de vue précis (dans cette affaire, il s'agit principalement de la presse locale).

3) L'idée que les médias constituent le principal moyen de faire participer les gens à une lutte a fait son chemin et cette idée est aujourd'hui sous-jacente dans bon nombre de stratégies. Celles des gens de pouvoir, celles des opposants.

Lorsque l'on analyse le rôle de la presse et que l'on en vient à conclure qu'elle a eu une grande influence dans une affaire comme celle-ci, on s'expose à voir son travail récupéré par des familles idéologiques totalitaires qui finalement pourraient conclure : « *la presse joue un rôle trop important, elle parasite la volonté populaire, il faut donc la contrôler pour diminuer son pouvoir* ». Cette dérive est démagogique, facile, dangereuse et infondée. Rappelons avec insistance que si les élus se servent de la presse locale avec son assentiment, un contrôle ne ferait que leur faciliter la tâche. On ne protège pas la liberté par l'interdiction, c'est souvent au nom d'elle que les régimes totalitaires ont justifié les pires forfaitures. Il y aura toujours la liberté de quelqu'un à avancer pour expliquer l'oppression d'un autre. Ce que l'on peut regretter, c'est que les dés soient pipés et que tout le monde n'ait pas les mêmes atouts pour s'exprimer ne serait ce que par sa position sociale. L'exemple du tunnel du Somport est à ce niveau éloquent. Enfin, aucune interdiction ne peut constituer un garde fou aux « dérapages » que la presse, comme toute œuvre humaine, peut faire. C'est la prise de conscience individuelle - et non collective - de ces risques qui, seule, peut permettre au lecteur de relativiser l'information qu'il reçoit. Ce qu'il y a de dangereux aujourd'hui, c'est la fascination que l'on perçoit pour la presse et qui se traduit par un manque d'esprit critique et souvent une fascination pour ceux dont on parle dans les journaux. La presse est un moyen de reconnaissance sociale, en ce sens, c'est une institution qui a un rôle prépondérant dans notre société. Son pouvoir est accru par l'importance que nous lui donnons. Certes, certains épisodes de cette affaire soulèvent des questions de déontologie mais il appartient aux journalistes de les régler dans leur démarche quotidienne. Aucune règle écrite ne pourra leur imposer cette démarche car il s'agit d'un problème éthique qui concerne l'individu. L'unique garantie véritablement efficace réside dans la réflexion et le recul que nous pouvons prendre par rapport à la presse et tout particulièrement dans nos rapports avec elle.

Ce travail s'achève et un exemple me vient à l'esprit. Il s'agit du cas du village de Vingrau dans les Pyrénées Orientales. Le numéro un mondial de la craie,

la multinationale suisse OMYA, veut exploiter un filon de carbonate de calcium à proximité du village. Des élus locaux parlaient des emplois, les hautes autorités soutenaient l'entreprise au point que les gardes mobiles ont protégé l'arrivée de bulldozers sur le chantier alors que la mairie avait pris un arrêté contre ce chantier. Finalement, une situation un peu similaire au problème du Somport. Mêmes arguments défendus par la même classe notabiliaire. Outre les dommages écologiques, la poussière qui va se dégager de la carrière va acidifier les grains de raisins, plus de muscat possible, la première ressource du village. Ici en 1995, sur 420 habitants, 350 étaient membres du comité anti-carrière. Sans soutien extérieur important, avec une médiatisation tardive et en rien comparable à celle que nous connaissons pour le tunnel du Somport, cette population locale a résisté et résiste encore à l'heure actuelle contre ce projet de carrière. C'est la population locale qui vient stopper les bulldozers chaque fois que ceux-ci font mine de vouloir débiter le chantier. Dans un reportage diffusé sur les chaînes de télévision que le 26 octobre 1995, on a pu voir les gardes mobiles charger sur des manifestants, beaucoup de femmes et de retraités, et l'on apprend qu'ils sont tous du village (un garde mobile s'est acharné sur une dame aux cheveux blancs). Cette population a réussi jusqu'à présent à stopper les travaux qu'elle refuse. Elle n'a pas eu beaucoup d'appui pendant longtemps, la lutte s'est construite avec la population locale, en dehors de tout soutien médiatique venu plus tard et encore bien timide. On pourrait croire à une antithèse de ce qui s'est passé pour le tunnel du Somport. La comparaison a certainement beaucoup de limites mais elle est intéressante pour l'observation de la différence des démarches employées par les opposants des deux projets face à une stratégie somme toute assez similaire.

Aujourd'hui, le Tunnel du Somport est en voie d'achèvement. Commence une autre affaire, celle de l'élargissement de la R.N. 134, qui aurait dû être depuis le début, la source véritable des préoccupations. Aussi, me garderais-je de parler de fin d'affaire d'autant que ce problème est lié à la réalisation de l'autoroute Pau-Oloron. Or un certain nombre d'associations locales et le Collectif « Alternative pyrénéennes à l'axe E7 et au tunnel du Somport » font depuis des années un travail considérable auprès des populations concernées par cet autre projet et reçoivent un écho favorable. On peut sans nul doute parler du début d'une nouvelle étape.

Pour la vallée elle-même et cette lutte contre le Tunnel, un constat s'impose aux partisans comme aux opposants : qu'est devenue la population locale dans cette affaire ? Malgré toutes les bonnes intentions annoncées des deux cotés, il semble, qu'à ce niveau, les carences pour l'informer et l'impliquer aient été très grandes. Jamais informée exhaustivement - et encore aujourd'hui à propos de la R.N. 134 ? - jamais maîtresse de son avenir, jamais véritablement consultée sur des bases claires ! Dans une société aux prétentions démocratiques, n'est-ce pas là un problème majeur, une crise d'identité ?